



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Wednesday, March 10, 2010
Tuesday, March 16, 2010
Wednesday, March 17, 2010

Issue No. 1

Organization meeting

and

First and second meetings on:

The study of the Supplementary
Estimates (C), 2009-10

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 104 — Expenses incurred by
the committee during the Second
Session of the Fortieth Parliament)

WITNESSES:

(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mercredi 10 mars 2010
Le mardi 16 mars 2010
Le mercredi 17 mars 2010

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation

et

Première et deuxième réunions concernant :

L'examen du Budget supplémentaire
des dépenses (C) de 2009-2010

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Article 104 du Règlement — Dépenses encourues
par le comité au cours de la deuxième session
de la quarantième législature)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, P.C.
(or Tardif)	Neufeld
Dickson	Poulin
Eggleton, P.C.	Ringuette
Finley	Runciman
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Neufeld
Dickson	Poulin
Eggleton, C.P.	Ringuette
Finley	Runciman
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 9, 2010:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2010.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 9 mars 2010 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 10, 2010
(1)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 705, Victoria Building, for the purpose of organization, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld, Poulin, Ringuette and Runciman (11).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The Clerk of the Committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Gerstein moved that the Honourable Senator Day do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day took the chair.

The Honourable Senator Ringuette moved that the Honourable Senator Gerstein be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ringuette moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Callbeck moved:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Neufeld moved that, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 10 mars 2010
(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld, Poulin, Ringuette et Runciman (11).

Également présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes; Francine Pressault, agente des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l'élection du président.

Il est proposé par l'honorable sénateur Gerstein que l'honorable sénateur Day assume la présidence du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day assume la présidence.

Il est proposé par l'honorable sénateur Ringuette que l'honorable sénateur Gerstein devienne vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Ringuette :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Callbeck :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Neufeld que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Finley moved that the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104(2).

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Dickson moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Neufeld moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Finley moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Callbeck moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Finley que le comité adopte l'ébauche du premier rapport préparé conformément à l'article 104(2) du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Dickson :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Neufeld :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit accordée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et au vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Finley :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Callbeck :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Marshall moved that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ringuette moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 7:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, March 16, 2010

(2)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld, Poulin and Runciman (10).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee began its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2010.

Que le sous-comité communique le plus rapidement possible les décisions prises en ce qui a trait à la désignation des membres du comité qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Marshall que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement des dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Ringuette :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents des communications affectés au comité pour ce qui est de l'élaboration des plans de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces plans; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 19 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 16 mars 2010

(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld, Poulin et Runciman (10).

Également présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes; Francine Pressault, agente des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

*WITNESSES:**Treasury Board of Canada Secretariat:*

Alistair Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

Mr. Smith made a presentation and, together with Mr. Pagan, answered questions.

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, March 17, 2010

(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld and Runciman (9).

In attendance: Lydia Scratch and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Francine Pressault, Communications Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 9, 2010, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2010.

*WITNESSES:**Canadian International Development Agency:*

Margaret Biggs, President;

Diane Jacovella, Vice-President, Multilateral and Global Programs Branch;

Jim Quinn, Chief Financial Officer.

National Defence:

Brigadier-General Richard Blanchette, Director General, Operations, Strategic Joint Staff;

Brigadier-General Claude Rochette, Director General, Financial Management.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Kerry Buck, Assistant Deputy Minister, Programs and Departmental Security.

*TÉMOINS :**Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Alistair Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses.

M. Smith fait une déclaration puis, aidé de M. Pagan, répond aux questions.

À 11 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 17 mars 2010

(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld et Runciman (9).

Également présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement : Lydia Scratch et Sylvain Fleury, analystes; Francine Pressault, agente des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mars 2010, le comité poursuit son étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

*TÉMOINS :**Agence canadienne de développement international :*

Margaret Biggs, présidente;

Diane Jacovella, vice-présidente, Programmes multilatéraux et mondiaux;

Jim Quinn, dirigeant principal des finances.

Défense nationale :

Brigadier-général Richard Blanchette, directeur général, Opérations, État-major interarmées stratégique;

Brigadier-général Claude Rochette, directeur général, Gestion financière.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Kerry Buck, sous-ministre adjointe, Programmes et Sécurité ministérielle.

Public Safety Canada:

William Baker, Deputy Minister;
Myles Kirvan, Associate Deputy Minister.

Royal Canadian Mounted Police:

William Sweeney, Senior Deputy Commissioner.

Canada Border Services Agency:

Stephen Rigby, President.

Canadian Security Intelligence Service:

Charles Bisson, Deputy Director, Operations.

Privy Council Office:

Ward Elcock, Coordinator for the 2010 Olympics and G8 Security.

Ms. Buck and Ms. Biggs each made a statement and, together with Ms. Jacovella and Messrs. Blanchette, Rochette and Quinn, answered questions.

At 7:47 p.m., the committee suspended.

At 7:52 p.m., the committee resumed.

Mr. Baker made a statement and, together, with Messrs. Kirvan, Sweeney, Rigby, Bisson and Elcock, answered questions.

At 8:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Sécurité publique Canada :

William Baker, sous-ministre;
Myles Kirvan, sous-ministre délégué.

Gendarmerie royale du Canada :

William Sweeney, sous-commissaire supérieur.

Agence des services frontaliers du Canada :

Stephen Rigby, président.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Charles Bisson, sous-directeur, Opérations.

Bureau du Conseil privé :

Ward Elcock, coordonnateur de la sécurité des Olympiques de 2010 et du G8.

Mmes Buck et Biggs font chacune une déclaration puis, aidées de Mme Jacovella et de MM. Blanchette, Rochette et Quinn, répondent aux questions.

À 19 h 47, la séance est interrompue.

À 19 h 52, la séance reprend.

M. Baker fait une déclaration puis, aidé de MM. Kirvan, Sweeney, Rigby, Bisson et Elcock, répond aux questions.

À 20 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, March 16, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104(2), that the expenses incurred by the committee during the Second Session of the Fortieth Parliament are as follows:

With respect to its consideration of estimates and legislation:

Professional and Other Services	\$ 1,478
Transport and Communications	—
Other Expenditures	—
Witness Expenses	<u>6,384</u>
Total	\$ 7,862

Your committee examined seven bills, two of which were reported without amendment:

Bill C-10, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on January 27, 2009 and related fiscal measures;

Bill C-50, An Act to amend the Employment Insurance Act and to increase benefits.

Your committee also reported the following bill with amendments:

Bill C-51, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on January 27, 2009 and to implement other measures.

In addition, your committee reported the following bills without amendment but with observations:

Bill C-18, An Act to amend the Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act, to validate certain calculations and to amend other Acts;

Bill C-56, An Act to amend the Employment Insurance Act and to make consequential amendments to other Acts;

Bill C-62, An Act to amend the Excise Tax Act.

Your committee also examined the subject-matter of Bill C-50 and Bill C-56, but did not report on either prior to the bills themselves being referred to the committee.

Further, your committee examined the following bill, but did not complete its consideration prior to prorogation:

Bill S-227, An Act to amend the Income Tax Act and the Excise Tax Act (tax relief for Nunavik).

Finally, following the adoption of Bill C-50, your committee examined and reported on certain aspects of the Budget Implementation Act, 2009.

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 16 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses pour faire l'examen des projets de loi et des autres questions qui lui ont été renvoyés, fait rapport, conformément à l'article 104(2) du Règlement, sur les dépenses qu'il a engagées durant la deuxième session de la quarantième législature :

Relativement à l'étude des budgets des dépenses et des mesures législatives :

Services professionnels	1 478 \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>6 384</u>
Total	<u>7 862 \$</u>

Votre comité a examiné sept projets de loi, dont deux ont fait l'objet d'un rapport sans amendement :

Le projet de loi C-10, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en œuvre des mesures fiscales connexes;

Le projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations.

Votre comité a aussi fait rapport du projet de loi suivant, avec des amendements :

Le projet de loi C-51, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en œuvre d'autres mesures.

En outre, votre comité a fait rapport des projets de loi suivants sans amendement, mais avec des observations :

Le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, validant certains calculs et modifiant d'autres lois;

Le projet de loi C-56, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et modifiant d'autres lois en conséquence;

Le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Votre comité a aussi examiné l'objet des projets de loi C-50 et C-56, mais n'en a pas fait rapport avant de les envoyer au comité.

En outre, votre comité a examiné le projet de loi suivant, mais n'a pas terminé l'examen avant la prorogation.

Le projet de loi S-227, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise (allègements fiscaux pour les habitants du Nunavik).

Enfin, à la suite de l'adoption du projet de loi C-50, votre comité a étudié certains éléments de la Loi d'exécution du budget 2009 et a préparé un rapport sur ceux-ci.

In addition to the expenses for the examination of estimates and legislation as set out above, your committee also incurred general postal charges in the amount of \$34.88.

During the Second Session of the Fortieth Parliament, your committee received 15 orders of reference, held 48 meetings, heard more than 89 hours of testimony from 211 witnesses and submitted 14 reports in relation to its work, including 6 reports dealing with the Estimates (Main or Supplementary).

Respectfully submitted,

Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen des budgets des dépenses et des mesures législatives, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 34,88 \$.

Au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature, votre comité a reçu 15 ordres de renvoi, tenu 48 réunions, entendu plus de 89 heures de témoignages de 211 témoins, et soumis 14 rapports relatifs aux travaux qu'il a menés, incluant 6 sur les Budgets des dépenses (principaux et supplémentaires).

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 10, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Adam Thompson, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of a chair, and I am now prepared to receive motions to that effect.

Senator Gerstein: It is my great honour to nominate Senator Day as chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

Mr. Thompson: Thank you, senator. Are there any other nominations?

[Translation]

Mr. Thompson: Are there any other nominations?

Senator Ringuette: I move that the nominations stop.

[English]

Mr. Thompson: If there are no other nominations, I will put the question before us. It is moved by Senator Gerstein:

That the Honourable Senator Day do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Thompson: I declare the motion carried and invite Senator Day to take the chair.

The Chair: Thank you very much, colleagues. I would like to thank my campaign chair, Senator Gerstein.

We all have in front of us a proposed agenda, organizing committee. We just did the election of the chair, Item 1.

Item 2 is the election of deputy chair. Could I have a mover for the position of deputy chair?

Senator Neufeld: So moved, Senator Gerstein.

The Chair: I saw Senator Ringuette first, if you would not mind.

Senator Neufeld: No, that is fine.

The Chair: I do not need a seconder. Are there any other nominations? Hearing no other nominations, I ask the clerk to cast one ballot in favour of Senator Gerstein and declare him as deputy chair of this committee.

Welcome and congratulations and thank you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 10 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 45, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour organiser ses travaux.

[Traduction]

Adam Thompson, greffier du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection du président. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Le sénateur Gerstein : C'est avec grand plaisir que je propose le sénateur Day au poste de président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

M. Thompson : Merci, sénateur. Y a-t-il d'autres propositions?

[Français]

M. Thompson : Y a-t-il d'autres nominations?

Le sénateur Ringuette : Je propose que les nominations cessent.

[Traduction]

M. Thompson : S'il n'y a pas d'autres propositions, je vais mettre la question aux voix. Le sénateur Gerstein propose :

Que l'honorable sénateur Day assume la présidence du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

M. Thompson : Je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Day à occuper le fauteuil.

Le président : Je vous remercie beaucoup chers collègues. J'aimerais également remercier mon directeur de campagne, le sénateur Gerstein.

Nous avons tous en main l'ordre du jour proposé pour organiser nos travaux. Nous venons de procéder à l'élection du président, soit le premier point à l'ordre du jour.

Le deuxième point est l'élection du vice-président. Est-ce que nous avons une proposition à cet effet?

Le sénateur Neufeld : Je propose le sénateur Gerstein.

Le président : Le sénateur Ringuette était la première, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Le sénateur Neufeld : Non, bien sûr.

Le président : Je n'ai pas besoin de quelqu'un pour l'appuyer. Y a-t-il d'autres propositions? Comme il n'y en a pas d'autres, je demande au greffier de voter en faveur du sénateur Gerstein et le déclare dûment élu vice-président du comité.

Je vous félicite et vous remercie.

Item 3 concerns the Subcommittee on Agenda and Procedure, which is normally referred to as the steering committee. It states:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

Senator Ringuette: What is “the usual consultation”?

The Chair: The usual consultation has taken place in this instance, as I understand it. Senator Gerstein, would you like to let us know who that other member of our steering committee might be?

Senator Gerstein: It is with great pleasure that the gentleman to my right, Senator Neufeld, will be the other member.

The Chair: Excellent. We look forward to working with you on the steering committee. We should have a formal motion moved that the subcommittee can do those various things and acknowledge that the usual consultation has taken place. Senator Ringuette, thank you.

All those in favour, say “yea.”

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Contrary minded if any? Thank you. Motion carried.

Item 4, motion to publish the committee’s proceedings. Could I have a mover that we publish our proceedings?

Senator Callbeck: I so move.

The Chair: Thank you, Senator Callbeck.

All those in favour of the motion say “yea.”

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Contrary minded, if any? Motion carried. Thank you.

The next item is Item 5, which concerns authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present. This is important. Mr. Thompson, please explain this item to members. I think this should be explained.

Mr. Thompson: Senators, the quorum of the committee as set by the *Rules of the Senate* is four senators. There is a provision under rule 89 to allow the committee to authorize evidence to be taken when there is less than a quorum. As you can see in that proposed motion, it includes a specification that each side must be represented. What that would allow is were members to be late or were there an attendance issue, the committee could still proceed to hear that evidence, but no decisions could be taken without a full quorum being present. This only refers to the receiving and publishing of evidence.

Le troisième point à l’ordre du jour concerne le Sous-comité du programme et de la procédure, communément appelé comité de direction. La motion se lit comme suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d’un autre membre du comité désigné après les consultations d’usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l’horaire des audiences.

Le sénateur Ringuette : Que sont les « consultations d’usage »?

Le président : Les consultations d’usage ont eu lieu ici, si je ne m’abuse. Sénateur Gerstein, pourriez-vous nous dire qui sera l’autre membre du comité de direction?

Le sénateur Gerstein : J’ai le grand plaisir de vous annoncer que ce sera mon voisin de droite, le sénateur Neufeld.

Le président : Excellent. Nous serons heureux de travailler avec vous au sein du comité de direction. Nous devons présenter une motion officielle pour confirmer que le sous-comité est autorisé à s’acquitter de ces tâches et que les consultations d’usage ont eu lieu. Sénateur Ringuette, je vous remercie.

Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : D’accord.

Le président : Y a-t-il des membres qui sont contre? Merci. La motion est adoptée.

Nous allons passer au quatrième point, soit la publication des délibérations du comité. Est-ce que quelqu’un veut présenter la motion à cet effet?

Le sénateur Callbeck : J’en fais la proposition.

Le président : Merci, sénateur Callbeck.

Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : D’accord.

Le président : Y a-t-il des membres qui sont contre? La motion est adoptée. Merci.

Nous allons passer au cinquième point qui concerne l’autorisation à tenir des réunions et entendre des témoignages en l’absence de quorum. C’est un élément important. Monsieur Thompson, auriez-vous l’obligeance de nous expliquer de quoi il s’agit. Je crois qu’une explication s’impose.

M. Thompson : Mesdames et messieurs les sénateurs, le *Règlement du Sénat* fixe le quorum du comité à quatre sénateurs. Une disposition de l’article 89 autorise le comité à entendre des témoignages en l’absence de quorum. Comme le précise la motion proposée, il faut toutefois qu’un membre du gouvernement et un membre de l’opposition soient présents. Le comité peut ainsi entendre des témoignages même si des membres sont en retard ou s’il y a un problème de présence; aucune décision ne peut toutefois être prise sans qu’il y ait le quorum. Cette disposition permet uniquement au comité d’entendre et de publier des témoignages.

The Chair: Is everyone comfortable with that motion? Senator Neufeld moves that it be accepted. All those in favour will please signify by saying “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Contrary minded, if any? Motion carried. Thank you.

Item 6 concerns the financial report. It states that the committee adopt the draft first report prepared in accordance with the rules. After each prorogation or dissolution when we first come back, we are required to do a report of everything we spent previously, as I understand it. We have that in front of us, do we? Are there any questions that the clerk can help you out with in that regard? You will note that we are not one of the big spending committees. We spent \$7,800 in our last year or so.

This is a report of what has already happened. We have not looked at our proposed budget. Could I have a motion to accept this financial report?

Senator Finley: So moved.

The Chair: Thank you. All those in favour will please say “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Contrary minded, “nay.” Motion carried. Thank you.

The next item concerns research staff. Now, we have three different paragraphs here that the committee ask the Library of Parliament to assign an analyst to the committee. I am very pleased to let you know that the Library of Parliament has assigned Lydia Scratch to be our primary person from the Library of Parliament, assisted by Sylvain Fleury. We are sad to see Jean-Francois Nadeau leave us. He has done a fine job in the past, but he has moved on to bigger and better things. We are pleased for him. With your permission, I think we will send him a note of congratulations and best wishes.

Senator Ringuette: Where has he gone?

The Chair: He has moved on to Finance.

Senator Ringuette: To the Department of Finance?

The Chair: Yes, from the Library of Parliament to the Department of Finance.

The second paragraph concerning research staff states:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services —

We do not need that, do we?

Mr. Thompson: Yes, we do.

The Chair: It continues:

— services of such experts as may be required by the work of the committee.

Le président : Êtes-vous tous à l’aise avec cette motion? Le sénateur Neufeld propose qu’elle soit adoptée. Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Y a-t-il des membres qui sont contre? La motion est adoptée. Merci.

Le sixième point à l’ordre du jour concerne le rapport financier. Il est proposé que le comité adopte l’ébauche du premier rapport préparé selon les règles. Au retour d’une prorogation ou d’une dissolution, nous devons préparer un rapport sur tout ce que nous avons dépensé précédemment, si je comprends bien. Nous avons ce rapport sous les yeux, n’est-ce pas? Avez-vous des questions à poser au greffier à ce sujet? Vous remarquerez que nous ne sommes pas un comité très dépensier. Nous avons dépensé 7 800 \$ au cours de la dernière année environ.

Ce rapport porte sur nos dépenses passées. Nous n’avons pas encore examiné le budget proposé. Quelqu’un voudrait-il proposer une motion pour accepter le rapport financier?

Le sénateur Finley : J’en fais la proposition.

Le président : Merci. Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non. La motion est adoptée. Merci.

Le prochain point concerne le personnel de recherche. Nous avons trois paragraphes différents dans lesquels le comité demande à la Bibliothèque du Parlement de lui affecter un analyste. J’ai le grand plaisir de vous annoncer que la Bibliothèque du Parlement a désigné Lydia Scratch pour être notre principale personne-ressource, et qu’elle sera secondée par Sylvain Fleury. C’est avec regret que nous voyons Jean-François Nadeau nous quitter. Jean-François a fait un excellent travail, mais il est parti relever de nouveaux et de plus gros défis. Nous en sommes heureux pour lui. Si vous êtes d’accord, nous lui enverrons une note pour le féliciter et lui souhaiter bon succès.

Le sénateur Ringuette : Où est-il allé travailler?

Le président : Il est parti travailler aux Finances.

Le sénateur Ringuette : Au ministère des Finances?

Le président : Oui, il a quitté la Bibliothèque du Parlement pour aller travailler au ministère des Finances.

Le deuxième paragraphe concernant le personnel de recherche se lit comme suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services [...]

Nous en avons besoin, n’est-ce pas?

M. Thompson : Oui, nous en avons besoin.

Le président : Je poursuis donc...

[...] d’experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux.

This is broader than the motion that was passed, but it is a usual motion that authorizes us to — please explain that to us, Mr. Thompson.

Mr. Thompson: Normally this motion includes an additional paragraph that authorizes the chair to seek the permission to engage experts as are required. However, this afternoon, Senator Comeau proposed a motion that was adopted that gave that authority to all committees. This motion delegates that authority to the steering committee. Of course, before they could engage any services, the committee would have to prepare and submit a budgetary application and receive a release of those funds from the Senate.

The Chair: Thank you. I know most of us were aware of that motion that Senator Comeau dealt with today.

The third paragraph of Item 7 states:

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Then, of course, all those reports must be brought back here before they become committee reports in any event.

Any question on that rather long resolution? Could I have a motion to accept? Thank you.

All those in favour will signify by saying “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Contrary minded, if any, “nay.” Motion carried. Thank you.

The next item concerns the authority to commit funds and certify accounts. We have three paragraphs here as well. Is there anything in here, Mr. Thompson — whenever we talk about accounts and spending money, we get you involved.

Mr. Thompson: This is a standard motion that has been adopted each year. The third paragraph is not new this year but is relatively new, and it reflects some developing policies from Internal Economy. This is the standard accounting practice.

The Chair: In this motion it is noted that the chair and the deputy chair must both sign off on the commitment of any funds for hiring outside consultants. I do not think we will have any difficulty with that because we would not be hiring them without the authority of this body.

Could I have a motion to accept that authority to commit funds?

Senator Neufeld: So moved.

The Chair: Thank you. All those in favour will signify by saying “yea.”

Hon. Senators: Yea.

La portée de cette motion est plus vaste que celle qui a été adoptée, mais c’est une motion habituelle qui nous autorise à... pourriez-vous nous expliquer cela, monsieur Thompson.

M. Thompson : Cette motion comporte habituellement un autre paragraphe qui autorise le président à demander la permission d’embaucher des experts-conseils au besoin. Cet après-midi, le sénateur Comeau a toutefois proposé une motion qui a été adoptée et qui donne cette autorisation à tous les comités. La motion précise que ce pouvoir est délégué au comité de direction. Avant de procéder, les comités doivent bien sûr présenter un budget et recevoir les fonds du Sénat.

Le président : Merci. Je sais que nous étions pour la plupart au courant de cette motion présentée aujourd’hui par le sénateur Comeau.

Le troisième paragraphe du septième point se lit comme suit :

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d’études, d’analyses, de résumés et de projets de rapport.

Par la suite, bien entendu, tous ces rapports doivent nous être présentés avant de devenir des rapports officiels du comité.

Avez-vous des questions au sujet de cette résolution plutôt longue? Quelqu’un veut-il présenter la motion? Merci.

Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non. La motion est adoptée. Merci.

Le prochain point à l’ordre du jour porte sur l’autorisation d’engager des fonds et d’approuver les comptes à payer. Nous avons encore une fois ici trois paragraphes. Avez-vous des explications à donner, monsieur Thompson — lorsqu’il est question de comptes à payer et de dépenses, vous avez votre mot à dire?

M. Thompson : Il s’agit d’une motion standard adoptée chaque année. Le troisième paragraphe n’est pas nouveau de cette année, mais il est relativement nouveau et tient compte de l’évolution des politiques au Comité de la régie interne. C’est une pratique comptable courante.

Le président : La motion précise que le président et le vice-président doivent tous les deux signer pour autoriser l’engagement de fonds pour l’embauche de consultants externes. Je ne pense pas que ce soit un problème, car nous n’embaucherons pas de consultants sans l’autorisation du comité.

Quelqu’un veut-il présenter la motion visant à autoriser de cette façon l’engagement de fonds?

Le sénateur Neufeld : J’en fais la proposition.

Le président : Merci. Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

The Chair: Contrary minded, if any, “nay.” Motion carried. Thank you.

The next item concerns travel. It is Item 9. It states:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

I do not know that we have ever needed to do that, but it is nice to have it there. Could I have a motion? Thank you. Senator Finley so moves.

All those in favour will please say “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Contrary minded, if any? Motion carried. Thank you. The next item concerns the designation of members travelling on committee business.

Mr. Thompson: The Senators’ Attendance Policy includes a provision for a senator to be declared on “official business” if travelling on behalf of the committee. This delegates the authority to the steering committee to make a determination if a senator is travelling on behalf of the committee for official business. It is just related to the attendance policy.

The Chair: If you are away and you do not have this and you do not have your whip’s approval, then you are counted for attendance purposes. This helps for attendance purposes, even if you are not in the Senate.

Senator Callbeck: Is this new?

The Chair: Maybe we have never looked at it closely before, but it has been around for a while. Did Senator Callbeck move that item?

Senator Callbeck: Yes.

The Chair: Thank you. All those in favour will please say “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Contrary minded, if any? Motion carried. Thank you.

The next item is Item 11. It concerns travelling and living expenses of witnesses. It states:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization, and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

When we have witnesses before us, Mr. Thompson, could you explain where that money comes from in relation to our budget?

Le président : Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non. La motion est adoptée. Merci.

Le prochain point porte sur les déplacements. C’est le neuvième point. Il se lit comme suit :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Je ne pense pas que nous n’ayons jamais eu à le faire, mais c’est une bonne chose que ce soit mentionné. Quelqu’un veut-il présenter la motion? Merci. Le sénateur Finley la propose.

Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Que tous ceux qui sont contre disent non. La motion est adoptée. Merci. Le prochain point porte sur la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité.

M. Thompson : La Politique relative à la présence des sénateurs comprend une disposition qui permet de déclarer qu’un sénateur remplit un « engagement officiel » s’il se déplace au nom du comité. Cette motion permet de déléguer au comité de direction le pouvoir de déterminer si un sénateur se déplace au nom du comité à cette fin. C’est lié uniquement à la Politique relative à la présence des sénateurs.

Le président : Si vous êtes à l’extérieur et que vous n’avez pas cette autorisation, et que vous n’avez pas l’autorisation de votre whip, on considère alors que vous êtes absent. Cela facilite la vérification des présences, même si vous n’êtes pas au Sénat.

Le sénateur Callbeck : Est-ce nouveau?

Le président : Il se peut que nous n’y ayons pas prêté attention auparavant, mais ce n’est pas nouveau. Le sénateur Callbeck a-t-elle proposé ce point?

Le sénateur Callbeck : Oui.

Le président : Merci. Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non. La motion est adoptée. Merci.

Nous passons maintenant au onzième point, qui porte sur les frais de déplacement des témoins. Il se lit comme suit :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s’il y a circonstances exceptionnelles.

Monsieur Thompson, pourriez-vous expliquer d’où provient l’argent lorsque nous convoquons des témoins?

Mr. Thompson: Witness expenses are paid for out of a global budget administered by the committee's directorate. When Internal Economy allocates funds for committees, there is some money set aside for special expenses, which would be the budgetary application that we would make if we were to travel or for anything of that nature. There is an envelope that is allocated and administered by the Principal Clerk of Committees Directorate that deals solely with witness expenses and video conferences. It does not actually come out of our pool. However, as you will note in the rule 104 report that we discussed previously, we do report how much was incurred for those expenses. It does not come out of our budget.

Senator Gerstein: I would like to clarify. It is not automatic that a witness receives travel funds. In other words, when we have heads of banks or what have you, surely they are not getting compensated for travel.

Mr. Thompson: I have never been asked for reimbursement by those organizations.

Senator Gerstein: So there is a judgment brought to who receives and who does not?

Mr. Thompson: Yes.

The Chair: It would be very strange if the chairman of the Bank of Canada asked for reimbursement, but reimbursement for university professors and others is appropriate.

Senator Gerstein: Yes, where appropriate.

The Chair: We have in here somewhere, if they ask — travelling and living expenses for one or more witnesses. Upon application, will take place upon application.

Senator Gerstein: So it is not automatic. That is my point.

The Chair: Yes, but we do let them know. When Mr. Thompson contacts a potential witness, he lets them know there are some funds available to help defray some of their expenses. Is that correct?

Mr. Thompson: That is correct.

The Chair: Could I have a motion to accept this particular clause? Senator Marshall so moves. Thank you. All those in favour will please signify by saying "yea."

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Contrary minded, if any? Motion carried. Thank you.

The next item concerns communications. Mr. Thompson, could you explain the communications motion?

Mr. Thompson: This is the only significant change to the standard agenda and it has an added paragraph. For a number of years now we have been assisted by a communications officer assigned by the Senate Communications Directorate. This motion

M. Thompson : Les dépenses des témoins sont remboursées à partir du budget global qui est administré par la Direction des comités. Lorsque le Comité de la régie interne alloue des fonds aux comités, une partie est réservée aux dépenses spéciales, ce qui correspondrait au budget que nous présenterions si nous avions à nous déplacer ou pour toute autre situation du même genre. Le greffier principal de la Direction des comités alloue et gère les fonds qui sont réservés exclusivement aux dépenses des témoins et aux vidéoconférences. En fait, cela ne provient pas de notre budget. Toutefois, comme il en a été question précédemment au sujet des rapports de l'article 104, nous devons faire rapport de ces dépenses, mais elles ne sont pas payées à même notre budget.

Le sénateur Gerstein : J'aimerais préciser un point. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés pour tous les témoins. En d'autres mots, lorsque le dirigeant d'une banque, par exemple, vient témoigner, ses frais de déplacement ne lui sont pas remboursés bien sûr.

M. Thompson : Je n'ai jamais reçu de demandes de remboursement de ces organismes.

Le sénateur Gerstein : On décide donc qui peut être remboursé et qui ne peut pas l'être?

M. Thompson : Oui.

Le président : Il serait très bizarre que le président de la Banque du Canada demande un remboursement, mais il est approprié que les professeurs d'université, par exemple, le fassent.

Le sénateur Gerstein : Oui, le cas échéant.

Le président : Nous l'avons ici quelque part, s'ils en font la demande — frais de déplacement et de séjour pour un ou plusieurs témoins. Il faut en faire la demande, après qu'une demande a été présentée.

Le sénateur Gerstein : Ce n'est donc pas fait automatiquement. C'est ce que je voulais dire.

Le président : Oui, mais nous les informons. Quand M. Thompson contacte un témoin potentiel, il lui fait savoir qu'un certain montant est disponible pour rembourser certaines dépenses que ce témoin fera. N'est-ce pas?

M. Thompson : C'est bien cela.

Le président : Quelqu'un peut-il proposer une motion pour accepter cette disposition? Le sénateur Marshall en fait la proposition. Merci. Que tous ceux qui sont en faveur de cette motion veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Quelqu'un s'y oppose? La motion est adoptée. Merci.

Le prochain point à l'ordre du jour porte sur les communications. Monsieur Thompson, pouvez-vous nous présenter la motion sur les communications?

M. Thompson : C'est le seul changement important apporté au programme normal et il y a un paragraphe de plus. Depuis quelques années maintenant, nous bénéficions de l'aide d'un agent des communications nommé par la Direction des communications

used to only deal with the power to broadcast. We have now expanded it to formalize the role and accountability of those officers and delegating to the steering committee the authority to direct them, as is done with most other things.

Again, normally we would be asking for permission from the Senate to have the power to broadcast. That was done by a global motion for all committees this afternoon. It just sets out how that determination is made.

The Chair: We are not asking for any power here that is not authorized by the *Rules of the Senate*.

Mr. Thompson: That is correct.

The Chair: We are not trying to go beyond the normal communications rules.

Mr. Thompson: Not at all.

The Chair: Could I have a motion then to accept this particular resolution? Senator Ringuette. Thank you. All those in favour signify by saying “yea”. Contrary minded, if any? Motion carried. Thank you.

I would like to point out that Francine Pressault was here and she is our communications person. If we, as a steering committee or as a group, feel that there is some point that we want to make sure that we get out to the public, Francine works for the Senate and is here to help us out.

Lydia Scratch has just joined us from the Library of Parliament. This able gentleman to my left is Adam Thompson, who works for the Senate as our clerk, and we are extremely lucky to have him as the clerk of the Standing Senate Committee on National Finance.

Here are some more items for your information. On time slots for the regular meetings, it says 9:30 a.m. to 11:30 a.m. That one has not changed; it is a two-hour time slot on Tuesday morning. Then on the Wednesday evening meeting — I guess this has been negotiated — there is a 15-minute delay over our regular time. It is now 6:45 p.m. to 8:45 p.m. Is everyone comfortable with the time change? Is there a reason for that change?

Mr. Thompson: Yes. I understand that the rationale for that change was a shift in what was the 4 p.m. time slot that would traditionally start right at the adjournment of the Senate on Wednesday afternoons. That has been shifted to 4:15 p.m. to allow time for senators to get to those meetings, which, in turn, shifted us an additional 15 minutes later.

The Chair: Now we hopefully will not have to be standing outside the door waiting for another committee to get out on Wednesday nights, which sometimes happens.

Mr. Thompson: That is exactly it.

du Sénat. Cette motion traitait seulement de l'autorisation de diffuser. Nous l'avons élargie afin d'officialiser le rôle et les responsabilités de ces agents et de déléguer au comité de direction l'autorité de les diriger, comme c'est le cas pour la plupart des autres choses.

Je rappelle que normalement nous demanderions au Sénat l'autorisation de diffuser. Cela a été fait cet après-midi à l'aide d'une motion globale de tous les comités. Elle ne fait qu'énoncer la façon dont on est arrivé à cette conclusion.

Le président : Nous ne demandons aucun pouvoir qui ne soit autorisé par le *Règlement du Sénat*.

M. Thompson : Tout à fait.

Le président : Nous n'essayons pas d'outrepasser les règlements normaux sur les communications.

M. Thompson : Exactement.

Le président : Puis-je donc avoir une motion pour accepter cette résolution? Sénateur Ringuette. Merci. Que tous ceux qui sont en faveur de cette motion veuillent bien dire oui. Quelqu'un s'y oppose? La motion est adoptée. Merci.

Je voudrais souligner que Francine Pressault était ici et qu'elle est notre agente des communications. Si, en tant que groupe ou comité de direction, nous voulons à un moment donné nous assurer d'être entendus par le public, Francine, qui collabore avec le Sénat, est là pour nous prêter assistance.

Lydia Scratch vient tout juste de nous rejoindre de la Bibliothèque du Parlement. Le monsieur compétent assis à ma gauche s'appelle Adam Thompson. Il travaille pour le Sénat et est le greffier du comité. Nous avons énormément de chance de l'avoir au poste de greffier du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Voici, à titre de renseignement, quelques autres points à l'ordre du jour. Les réunions normales sont prévues de 9 h 30 à 11 h 30. Il n'y a pas eu de changement; c'est une plage horaire de deux heures le mardi matin. Puis, la réunion de mercredi soir a été renégo-ciée, me semble-t-il, elle est retardée de 15 minutes. Elle se tiendra désormais de 18 h 45 à 20 h 45. Est-ce que cela convient à tout le monde? Pourquoi ce changement?

M. Thompson : Je crois comprendre que la raison est due au changement de la plage horaire de 16 heures qui commençait normalement dès l'ajournement du Sénat les mercredis après-midi. Cette plage est passée à 16 h 15 pour donner aux sénateurs suffisamment de temps pour se rendre à ces réunions. Ce changement a eu pour effet de retarder de 15 minutes le début de nos réunions.

Le président : Espérons que nous n'aurons pas à attendre debout devant la porte qu'un autre comité quitte la salle les mercredis soir, ce qui arrive parfois.

M. Thompson : C'est tout à fait vrai.

The Chair: Okay. They are our time slots. If you can make them, that is great. If you cannot, that is not good. Do your very best to try to be there and if not, have a substitute.

Is there any other business? I have a few items that I will talk about and maybe this is the appropriate time.

Mr. Deputy Chair, is there any other business that we should talk about at this stage? We have a little bit of time, but the organization meeting is basically finished.

I want to discuss where we are going from here and then maybe the steering committee could stay with Lydia and Adam afterwards for the steering committee to talk about timing.

Senators, you have received two books. They are on your desk and we do not have much time to deal with them. We have to prepare a report. We have to have hearings and then prepare a report and have the report debated and accepted in the Senate before the supply bill that comes along. There is a schedule included that will be on the supply bill. It is the same. We know how much the supply bill will be for.

Supplementary Estimates (C) have to be done by the end of March. This is the final supply for the government before the end of March. We have to get our work done and get a report in, which involves you and involves all of us in adopting the report, and filing it and having it adopted by the Senate.

In addition to that, we have Main Estimates for next year. Starting April 1, the government's appropriations will be based on them. We have to start our study on the Main Estimates — not finish it, because we can study it all year, but we have to start it — and produce a preliminary report that forms the basis for interim supply. We will do interim supply from April 1 to June 30.

That happens every year, but because of prorogation, we are really squeezed on these two things. It will take virtually all of our time between now and the end of March to complete that work. It is not a matter of “we will get it done when we get it done.” Because of the fiscal year end and the beginning of the next fiscal year, this is something we will get done; and we will sit out of our normal time slots, if we have to, to get it done.

That is what we will talk about as a steering committee. We will attempt to do our planning so we can complete our hearings and produce a report with which all members are comfortable. We have to present that report and have it passed in the Senate. Anyone can speak on it, and hopefully you will speak on some of these reports so they do not just get a very quick passage, because that is what happens in the House of Commons. The reason we get the supply bills so late is because they deal with them at the very last minute. The House of Commons is a confidence house, and these are more important over there, but the government still has to have the money, whether we are a confidence house or not.

Le président : D'accord. Il y a quatre plages horaires. Si nous pouvons les respecter, ce sera excellent. Faites votre possible pour y assister, sinon faites-vous remplacer.

Y a-t-il autre chose? Je dois parler de quelques points à l'ordre du jour, et il est peut-être opportun de le faire maintenant.

Monsieur le vice-président, y a-t-il d'autres questions à soulever à ce moment-ci? Il reste encore un peu de temps, mais la réunion d'organisation est pratiquement terminée.

Je voudrais parler de ce que nous allons faire et peut-être que le comité de direction pourrait rencontrer Lydia et Adam après afin de discuter du calendrier des travaux.

Sénateurs, vous avez reçu deux livres. Ils sont sur votre bureau mais nous n'avons pas beaucoup de temps pour en discuter. Nous devons préparer un rapport. Nous devons tenir des audiences puis préparer un rapport, en débattre et l'accepter au Sénat avant le projet de loi de crédits qui va être présenté. Une annexe sera rattachée au projet de loi de crédits. Elle est pareille. Nous connaissons le montant du projet de loi de crédits.

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) doit être fait avant la fin du mois de mars. Il s'agit du projet de loi de crédits définitif pour le gouvernement avant la fin de mars. Nous devons terminer notre travail et présenter un rapport, ce qui veut dire que nous devons tous participer à l'adoption du rapport, le présenter et le faire adopter par le Sénat.

Nous avons, en plus, le Budget principal des dépenses pour l'année prochaine, sur lequel se fonderont, dès le 1^{er} avril, les réaffectations budgétaires du gouvernement. Nous devons commencer notre étude du Budget principal des dépenses, pas la terminer, parce que nous pouvons l'étudier durant toute l'année, mais nous devons commencer cette étude et produire un rapport préliminaire qui constituera l'assise des crédits provisoires. Nous étudierons les crédits provisoires entre le 1^{er} avril et le 30 juin.

Cette situation se reproduit chaque année, mais à cause de la prorogation, nous avons vraiment très peu de temps pour faire ces deux choses qui occuperont pratiquement tout le temps dont nous disposons entre maintenant et la fin de mars. Il ne s'agit pas de se dire que ce travail sera terminé quand il sera terminé. Compte tenu de la fin de l'exercice et le commencement du prochain exercice, c'est quelque chose que nous devons terminer et, s'il le faut, nous y consacrerons le temps de nos réunions normales pour y arriver.

Voilà ce dont parlera le comité de direction. Nous essaierons d'établir un calendrier de travail qui nous permettra de terminer nos audiences et de produire un rapport qui satisfera tous les membres du comité. Nous devons présenter ce rapport et le faire adopter au Sénat. N'importe qui peut parler de ce rapport, et j'espère que vous en parlerez pour éviter qu'il ne passe inaperçu parce que c'est ainsi que les choses se passent à la Chambre des communes. La raison pour laquelle nous recevons le projet de loi de crédits aussi tardivement, c'est parce qu'ils s'y sont attaqués à la dernière minute. La Chambre des communes est une assemblée de confiance et ces crédits ont plus d'importance là-bas, mais, que nous soyons ou non une maison de confiance, le gouvernement doit quand même avoir des fonds.

That is what is staring down on us. After that is complete, we can anticipate, between the end of March and summer recess, we will likely have the Supplementary Estimates (A). The problem with this is it was prepared before the Budget 2010, so it does not reflect any of the budget details.

Therefore, we will get a Supplementary Estimates (A). This is Supplementary Estimates (C); we did an (A) and (B) earlier this year. Supplementary Estimates (A) will have to be done; we will have to go through the same steps — hearing, report and then a supply bill that comes to match up to it.

It is likely that we will be getting a budget implementation bill that comes from the budget, which will take a lot of work, but we do not know yet. Inquiries have been made, but no one knows when it might be coming down. However, it will reflect obviously what was in the budget last week, so it will take a while to get that. In addition, we have to keep studying the Main Estimates and do a report so that final supply can be completed before the end of June.

You can see that this committee will be very active. We already know the work ahead of us. We know that all of this has to be completed and we are prepared to do it; but we are dealing with what is the essence of government, supply. If they do not have funds to meet the promises, the commitments and the infrastructure, then the whole thing falls apart. Our role here is to provide an overview of that supply cycle.

Our role was explained to some of you who were able to make the meeting that we arranged with all of the officers of Parliament. I am really glad you were able to be there, and I know several of you were.

The officers of Parliament are there to help parliamentarians understand the process in their particular area and help us be properly informed to ask the right questions of the government, the executive branch. We typically will bring in one or two officers of Parliament each year and often that is around the time they do their reports. Your steering committee will work on trying to determine who we should bring in at the appropriate time and who is available to come in at that time.

In addition to that, when there is time, we try to do some usually short, succinct studies on different matters. A final point that I would just like to make now before we adjourn is that if any of you have any ideas, either now or if you want to send in something to the steering committee, we would be pleased to consider those items. These are subject matter studies. They are not based on a bill or a supply or estimates, but they are subject matter studies that relate to finance and government finance.

One of the typical ones we have done over the last year is we have been following the stimulus package, where the money has been going, how it has been going out, what things have changed within Canada Mortgage and Housing, Business Development

Voilà ce qui nous attend. Une fois que nous en aurons terminé avec cela, ce qui pourrait être entre la fin du mois de mars et le congé d'été, nous aurons certainement le Budget supplémentaire des dépenses (A). Le problème avec ce budget, c'est qu'il a été préparé avant le budget de 2010, donc il ne reflète aucun détail budgétaire.

Par conséquent, nous recevons le Budget supplémentaire des dépenses (A). Ce budget est le Budget supplémentaire des dépenses (C); nous avons fait les (A) et (B) plus tôt cette année. Il faudra faire le Budget supplémentaire des dépenses (A); nous procéderons de la même façon : audience, rapport puis projet de loi de crédits correspondant.

Il est probable que nous recevons un projet de loi d'exécution du budget qui proviendra du budget, ce sera beaucoup de travail, mais nous ne savons pas encore quand nous le recevrons. Nous avons cherché à nous renseigner, mais personne ne sait. Toutefois, il reflétera certainement le contenu du budget de la semaine dernière, il faudra attendre donc quelque temps pour cela. En plus, nous devons continuer l'étude du Budget principal des dépenses et faire un rapport afin de pouvoir en finir avec le projet de loi de crédits définitif avant la fin du mois de juin.

Comme vous pouvez le constater, le comité sera très actif. Nous savons déjà quel travail nous attend. Nous savons que tout cela doit être terminé et nous sommes prêts à le terminer; mais nous avons affaire à ce qui est essentiel au bon fonctionnement du gouvernement, c'est-à-dire les crédits. Si le gouvernement n'a pas les fonds nécessaires pour remplir ses promesses, ses engagements et bâtir les infrastructures, alors tout le système s'effondre. Notre rôle ici est de donner un aperçu du cycle budgétaire.

Notre rôle a été expliqué à ceux d'entre vous qui ont pu assister à la réunion que nous avions organisée avec tous les hauts fonctionnaires du Parlement. Je suis vraiment content que vous ayez pu y assister, je sais que plusieurs d'entre vous y étiez.

Les hauts fonctionnaires du Parlement sont ici pour aider les parlementaires à comprendre le processus dans leur domaine spécifique et nous aider à être bien informés de façon à pouvoir poser les bonnes questions au gouvernement, l'organe exécutif. Nous invitons habituellement un ou deux hauts fonctionnaires du Parlement chaque année, souvent au moment où ils font leurs rapports. Le comité de direction essaiera de déterminer qui nous devons inviter, à quel moment et qui pourra venir à un moment donné.

En plus, quand nous avons le temps, nous faisons de petites études brèves sur différents sujets. Avant de lever la séance je voudrais dire une dernière chose, nous nous ferons un plaisir de prendre en considération toute idée que vous pouvez avoir maintenant même ou que vous voudriez communiquer à un membre du comité de direction. Il s'agit d'études thématiques qui ne portent pas sur un projet de loi, un projet de loi de crédits ou des budgets de dépenses, mais sur des questions de finances et de finances du gouvernement.

L'une de ces études typiques que nous avons faite l'an dernier portait sur les mesures de stimulation, où et de quelle façon l'argent a-t-il été dépensé, qu'est-ce qui a changé chez la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Banque de développement

Canada and Export Development Canada. You will recall that was all stimulus spending. We probably should follow up on those departments to see how they are doing since there is a second phase.

There is much work of importance to us in the Treasury Board, the Prime Minister's Office and the Privy Council Office. There are often witnesses to tell us what is happening on certain subject matters that we decide we would like to follow up.

My theory in the past has generally been that hot political matters — the things we are reading about in the paper every day — should be dealt with by the House of Commons. That is their domain. We should try to look at longer-term matters, not those that are only the flavour of the day.

Senator Gerstein, I have spoken enough, but I know you have an item you want us to follow up. I found the initial meeting in relation to currency very interesting. We had one hearing on that in the last session. Would you like to explain a bit on that?

Senator Gerstein: I was not intending to do it tonight, but I would be happy to make an overview comment. One area the Department of Finance is interested in this committee pursuing is a review of the status or future status of the penny in our currency. Budget 2010 anticipates changing the metal content of both the loonie and the toonie. They are planning to change the nature of bills from paper to a new technique being explored. There is also great support for us looking at this issue.

I remember Senator Eggleton's kind comments about it at the time, regarding how it would save him money in terms of his pants not being ripped by the volume of coins that he carries on a regular basis. This is something that we might consider as we go forward.

The Chair: We had representatives from the Royal Canadian Mint appear. It was an interesting study. An area that I found fascinating in addition to the penny discussion was that no one seemed to have control over how many pennies, loonies or toonies they would produce. We could not get to the bottom of that discussion, which we may want to do one day.

Senator Eggleton: I would like to see the penny go, but that is not what I want to talk about now.

We had a couple of sessions in this committee last year on the pension system in Canada. It is becoming an increasingly bigger issue for many Canadians. Witnesses said there are approximately 5 million Canadians who do not have adequate pensions. That number represents one-third of our workforce. I am combining both private and public pension systems in that description. This is very timely and appropriate for this Senate committee to review.

If you do not want to go into a further discussion on that issue this evening, Mr. Chair, I would be happy to make a submission on it to the steering committee.

du Canada et Exportation et développement Canada. Vous vous souvenez que tous ces organismes ont bénéficié des mesures de stimulation. Nous devrions probablement faire un suivi de ces organismes pour voir où ils en sont puisqu'il y a une deuxième phase.

Il y a beaucoup de travail important pour nous au Conseil du Trésor, au cabinet du premier ministre et au Bureau du Conseil privé. Nous invitons souvent des témoins pour nous donner des renseignements sur des études thématiques que nous aimerions poursuivre.

À l'époque, je pensais généralement que la Chambre des communes devait s'occuper des sujets politiques brûlants que l'on lit chaque jour dans les journaux. C'est son domaine. Nous devrions plutôt pencher pour les sujets durables, pas ceux qui ne suscitent de l'intérêt qu'une seule journée.

Sénateur Gerstein, j'ai suffisamment parlé, mais je sais qu'il y a un sujet que vous voudriez que l'on poursuive. J'ai trouvé très intéressante la première réunion sur la monnaie. Nous avons tenu une audience à ce sujet durant la session précédente. Pourriez-vous nous donner quelques explications?

Le sénateur Gerstein : Je n'avais pas l'intention de le faire ce soir, mais je serais heureux de vous donner un aperçu. Le ministère des Finances souhaiterait que le comité examine la situation ou l'avenir de notre pièce de monnaie d'un cent. Le budget de 2010 prévoit le changement du contenu métallique du huard et de la pièce de monnaie de deux dollars. Ils prévoient remplacer le papier des billets par une nouvelle matière en cours d'étude. L'étude de cette question par le comité reçoit beaucoup d'appui.

Je me souviens des remarques amusantes faites, à ce moment, par le sénateur Eggleton à ce propos. Il a dit qu'il économisera de l'argent parce que le nombre de pièces qu'il a toujours dans ses poches trouent ses pantalons. C'est quelque chose dont il faudra peut-être tenir compte quand ce sujet se présentera au comité.

Le président : Nous avons entendu les témoignages des représentants de la Monnaie royale canadienne. C'était une étude intéressante. Un sujet que j'avais trouvé fascinant, mis à part la discussion sur la pièce de monnaie d'un cent, c'était que personne ne semblait avoir le contrôle sur le nombre de pièces de monnaie d'un cent, d'un dollar ou de deux dollars qui seraient produites. Nous n'avons pas pu aller au fond des choses, mais nous devrions nous y mettre un jour.

Le sénateur Eggleton : J'aimerais bien que la pièce de monnaie d'un cent disparaisse, mais ce n'est pas ce dont je veux parler maintenant.

L'année dernière, nous avons consacré quelques séances du comité à l'étude du Régime de pension du Canada. Cette question gagne en importance pour de nombreux Canadiens. D'après certains témoins, environ 5 millions de Canadiens n'ont pas de pensions suffisantes. Ce chiffre représente le tiers de notre population active. Je combine ici les régimes de pension des secteurs tant privé que public. Il s'agit donc d'un sujet tout à fait pertinent et approprié qui mérite d'être étudié par le comité sénatorial.

Si vous ne voulez pas qu'on en discute en détail ce soir, monsieur le président, je serais heureux de présenter un mémoire là-dessus au comité de direction.

The Chair: Does anyone else have a favourite subject to tell us about now that you would like the steering committee to consider? Senator Eggleton, it would be helpful if you could prepare a brief.

Senator Eggleton: I would be happy to appear before the steering committee as well.

Senator Ringuette: As a past member of the steering committee, I certainly support Senator Eggleton's suggestion. We are not talking about a few million dollars of activity in the economy; pensions are billions of dollars and impact the long-term sustainability of CPP with regard to the aging population of Canada and health care. All of that affects the issue of pensions whether looking at public service pensions, private corporate pensions or private pension investments.

I have great fears. The Banking Committee discussed pensions and pension funds several years ago. The committee was reassured by financial institutions in Canada that their investments in regards to pension funds such as the Ontario Municipal Employees Retirement System, OMERS, or any group investing funds for pensioners were all secured. Everything was secure and there was no worry for the federal government.

Well, ladies and gentlemen, it is not the case. We have to be realistic about this pension issue. If pensions are in jeopardy from whatever source — public or private — the end result is that pensioners will have to rely either on provincial social transfer programs or other federal programs to sustain themselves.

I think this is an urgent issue also recognized by the provincial premiers. They acknowledge that these pension issues must be reviewed.

I hope we will provide more time to continue the research we started last fall. We were starting to get bits and pieces here and there, but not enough to have a clear picture. Was not it in January that provincial premiers met in Whitehorse to look at a report they had ordered? We should look at all of these issues because ultimately this committee has to agree in regards to transfers to the provinces with regard to supply that will have an impact. We also must agree to the amount of money put into the Public Service Pension Plan.

We need to look at all of those elements to have a broad picture to see if the pension issue for all Canadians is adequate in the future — that is the minimum necessary to survive. I do not think it is there now for anyone. It is a major concern. In some instances, the concern is immediate or even yesterday in the case of Nortel, CanWest and many forestry workers, et cetera.

Le président : Y a-t-il quelqu'un d'autre qui aimerait proposer un sujet d'intérêt au comité de direction? Sénateur Eggleton, il serait utile de préparer un mémoire.

Le sénateur Eggleton : Je serai également heureux de comparaître devant le comité de direction.

Le sénateur Ringuette : En tant qu'ancien membre du comité de direction, j'appuie certainement la proposition du sénateur Eggleton. On ne parle pas de quelques millions de dollars en activité économique; les pensions représentent des milliards de dollars, ce qui a une incidence sur la viabilité à long terme du RPC par rapport à la population vieillissante du Canada et au secteur de santé. Tout cela touche la question des pensions, qu'il s'agisse des pensions de la fonction publique, des pensions des entreprises privées ou des fonds de retraite privés.

Je redoute le pire. Le Comité des banques a discuté des pensions et des caisses de retraite il y a plusieurs années. Les institutions financières au Canada ont rassuré les membres du comité que leurs investissements liés à des caisses de retraite comme le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, l'OMERS ou tout autre groupe qui investit des fonds pour les retraités étaient tous protégés. Le gouvernement fédéral n'avait rien à craindre puisque les investissements étaient en toute sécurité.

Eh bien, mesdames et messieurs, ce n'est pas le cas. Nous devons être réalistes au sujet des pensions. Si les pensions sont en danger, peu importe la source — publique ou privée —, les retraités devront recourir au bout du compte à des programmes de transferts sociaux provinciaux ou à d'autres programmes fédéraux pour subvenir à leurs besoins.

Je crois qu'il s'agit d'une question urgente, et tous les premiers ministres provinciaux en sont également conscients. Ils reconnaissent que les problèmes liés aux pensions doivent faire l'objet d'une étude.

J'espère que nous réserverons plus de temps pour poursuivre la recherche entamée l'automne dernier. On avait commencé à rassembler des morceaux ici et là, mais ce n'était pas suffisant pour avoir une idée claire de la situation. N'est-ce pas en janvier que les premiers ministres provinciaux se sont rencontrés à Whitehorse pour examiner un rapport qu'ils avaient commandé? Nous devrions examiner toutes ces questions parce qu'au bout du compte, le comité devra se mettre d'accord sur les transferts provinciaux par rapport à ce qui est disponible, chose qui n'est pas sans conséquence. Nous devons également nous entendre sur le montant d'argent versé au Régime de pension de retraite de la fonction publique.

Il faut tenir compte de tous ces éléments pour avoir une vue d'ensemble et déterminer si la population canadienne aura des pensions suffisantes dans l'avenir — c'est-à-dire le minimum nécessaire pour survivre. Je doute qu'on en soit rendu là pour l'instant. C'est très inquiétant. Dans certains cas, la préoccupation est immédiate; on l'a même vu hier dans le cas de Nortel, de CanWest et de nombreux travailleurs de l'industrie forestière, et cetera.

However, the medium and long term issues relating to pensions need our attention.

[Translation]

The Chair: Thank you, Senator Ringuette. Are there any other comments regarding pensions or other studies that we can undertake? These studies will probably be done in the fall, as we will be very busy until the summer break.

[English]

Honourable senators, I passed two documents around for your leisurely reading. One is the Library of Parliament's *A Guide to the Estimates*. The other is simply *An Introduction to the Standing Senate Committee on National Finance*.

You should have found those two booklets.

I do not have anything further.

Senator Ringuette: Mr. Chair, I have a motion. In the last few sessions of this committee, there was a certain agreement that I would like to put into a formal agreement in the way of a motion.

I would like to move that any time that Senator Finley or I decide to go for a fresh air break that we pair in doing so.

Senator Finley: I smoke more than she does.

Senator Ringuette: Is that agreed?

Senator Finley: Absolutely.

The Chair: It is so nice that it works out that way. I wish the both of you and each of you the best.

Senator Finley: We will probably both catch pneumonia at the same time.

The Chair: As long as you are paired, that is what is important, right?

Is there anything else? Then I will call this meeting to an end. I thank you all very much and look forward to working with you. To the new senators who have joined us, welcome. I think you will find this to be the number one committee in all of the Senate in terms of the work we are doing and in terms of the jovial congeniality we have here.

(The committee adjourned.)

Toutefois, la question des pensions à moyen et à long terme mérite notre attention.

[Français]

Le président : Merci, sénateur Ringuette. Y a-t-il d'autres commentaires concernant les pensions ou d'autres études que l'on souhaite entreprendre? Ces études se feront probablement à l'automne, parce que nous serons très occupés d'ici la pause de l'été.

[Traduction]

Chers collègues, je vous ai distribué deux documents comme lecture de chevet. Le premier est le *Guide du budget des dépenses* de la Bibliothèque du Parlement. L'autre s'intitule tout simplement *Une introduction au Comité sénatorial permanent des finances nationales*.

Vous devriez avoir reçu ces deux livrets.

Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Le sénateur Ringuette : Monsieur le président, je souhaite proposer une motion. Au cours des dernières séances du comité, on a trouvé un certain terrain d'entente que j'aimerais établir de façon officielle par l'entremise d'une motion.

Je propose que chaque fois que le sénateur Finley ou moi décidons d'aller prendre une bouffée d'air frais, nous le fassions à deux.

Le sénateur Finley : Je fume plus qu'elle.

Le sénateur Ringuette : Cela vous convient-il?

Le sénateur Finley : Absolument.

Le président : C'est tellement beau de voir que les choses s'arrangent ainsi. Je vous souhaite, à tous les deux, la meilleure des chances.

Le sénateur Finley : Nous attraperons probablement une pneumonie en même temps.

Le président : Pour autant que vous le fassiez à deux; c'est ce qui compte, n'est-ce pas?

Y a-t-il autre chose? Alors, je vais ajourner la séance. Je vous remercie infiniment et j'ai hâte de travailler avec vous. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux sénateurs qui se sont joints à nous. Vous verrez que notre comité n'a pas d'égal au Sénat pour ce qui est du travail que nous effectuons et de la complicité joviale qui y règne.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, March 16, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance is meeting today at 9:32 a.m. to consider Supplementary Estimates (C), 2009-10, tabled in Parliament, for the fiscal year ending March 31, 2010.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I welcome you to the first sitting in this session of the Standing Senate Committee on National Finance.

This morning, we are continuing our consideration of Supplementary Estimates (C), 2009-10, which were referred to our committee last week. Supplementary Estimates are used for various purposes.

[*English*]

First, they provide information on the government's spending requirements that were not sufficiently developed when Main Estimates were tabled for this fiscal year or have been refined subsequently to account for new developments in particular programs and services. Second, they provide Parliament with information on changes in forecast statutory expenditures, meaning those authorized by Parliament through enabling legislation. Finally, they are used to seek parliamentary approval for items such as transfers of money between votes or categories, debt deletion, loan guarantees, new or increased grants and changes to vote wording.

This morning, we are pleased to welcome back to this committee Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, from the Treasury Board of Canada Secretariat. He is accompanied by his colleague and our friend Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division of the Treasury Board of Canada Secretariat.

Gentlemen, thank you for being with us again to help us with another of these extensive documents, this one entitled Supplementary Estimates (C), 2009-10.

The floor is yours, Mr. Smith.

[*Translation*]

Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Mr. Chair, I would like to take a few moments to provide you with an overview of the Supplementary Estimates (C), with emphasis on the acquisition process context, the total amount of the Supplementary Estimates, the key features of the main initiatives and the implementation of the priorities set out by the government in January 2009 as part of the 2009 Supplementary Estimates.

[*English*]

I would like to provide you with a brief overview of the Supplementary Estimates (C) document. I hope you all have the decks for our presentation. The purpose of Supplementary

OTTAWA, le mardi 16 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour examiner le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2009-2010, déposé devant le Parlement, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2010.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à notre première réunion pour cette session du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Ce matin, nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2009-2010, qui a été renvoyé à notre comité la semaine dernière. Les budgets supplémentaires des dépenses servent à diverses fins.

[*Traduction*]

Ils servent d'abord à faire connaître les dépenses nécessaires du gouvernement qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du Budget principal des dépenses pour le présent exercice ou, encore, qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers. Ils informent ensuite le Parlement sur les modifications apportées aux dépenses législatives prévues, c'est-à-dire autorisées par le Parlement en vertu de lois habilitantes. Enfin, ils visent à obtenir l'approbation du Parlement pour divers postes tels que les transferts de fonds entre crédits et catégories d'articles, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications au libellé de crédits.

Ce matin, nous sommes heureux d'accueillir de nouveau M. Alister Smith, secrétaire adjoint au Secteur de la gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est accompagné de son collègue et de notre ami, M. Brian Pagan, directeur exécutif de la Division des opérations et prévisions de dépenses, également du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Messieurs, merci d'être encore avec nous pour nous aider à voir plus clair dans ces volumineux documents, en l'occurrence le Budget supplémentaire des dépenses (C), 2009-2010.

Monsieur Smith, vous avez la parole.

[*Français*]

Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Monsieur le président, j'aimerais prendre quelques instants pour donner un aperçu de ce Budget supplémentaire des dépenses (C), avec un accent sur le contexte du processus d'approvisionnement, le montant global de ce Budget supplémentaire des dépenses, les points saillants des principales initiatives et la mise en œuvre des priorités énoncées par le gouvernement dans ce budget de 2009, en janvier dernier.

[*Traduction*]

J'aimerais vous présenter une brève vue d'ensemble du document. J'espère que vous possédez tous les dossiers de notre exposé. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) sert à obtenir

Estimates (C) is to seek Parliament's approval of the spending authority required to implement planned spending for programs within the 2009-10 fiscal year. This includes approximately \$16.1 million from Budget 2009. These supplementary estimates help to realign or transfer existing spending authority between voted appropriations, different votes for government departments. As the chair mentioned, they also inform you of updated projections of statutory spending.

On the third page is a diagram laying out the supply schedule for the year and the entire context within which we ask for appropriations. It is simply to remind the committee of key dates for these Supplementary Estimates (C). The first date is the end of the supply period, March 26. This document has to be approved by Parliament by March 26 for cash to flow to departments for the end of the 2009-10 fiscal year. The next key date is June 23, the end of the next supply period which will be important for Main Estimates. December 10 is the third key date in that diagram.

These supplementary estimates were tabled on March 3 following prorogation. They are for this particular supply period ending March 26.

The next page provides an overview. These supplementary estimates total \$6.1 billion. That includes \$1.8 billion in voted items for which we need approval. These voted appropriations are the key elements of the supplementary estimates. There is also a change in the statutory authorities of \$4.3 billion.

The table distinguishes between budgetary and non-budgetary items. We are mainly interested in voted items as opposed to statutory items because we need parliamentary approval. However, the budgetary/non-budgetary distinction is also important. Non-budgetary items refer to loans, investments and advances whereas budgetary items actually affect the deficit.

On the non-budgetary side of the ledger, we have \$708 million, of which \$450 million is the forgiveness of a loan to the government of Pakistan and \$243 million is an increase in loans to the Canada Student Financial Assistance Act.

Voted budgetary items are the main focus for us in the supplementary estimates. The largest parts of the \$1.3 billion in voted budgetary requirements, for which we are asking Parliament's approval, are: \$179.4 million for policing and security preparations for the 2010 G8 and G20 summits; \$176.1 million for Canada's initial response to the earthquake in Haiti; \$120.5 million for compensation costs related to the Indian Residential Schools Settlement Agreement; \$110 million for Atomic Energy of Canada to support completion of the CANDU reactor refurbishment; and \$83.6 million for policing and security for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.

l'approbation du Parlement quant au pouvoir de dépenser exigé pour engager les dépenses prévues pour les programmes dans l'exercice 2009-2010. Ces dépenses comprennent notamment un montant de 16,1 millions de dollars du budget fédéral de 2009. Ce budget supplémentaire sert à rajuster ou à transférer le pouvoir de dépenser actuel entre les crédits votés, différents crédits pour les ministères fédéraux. Comme le président l'a mentionné, il vous informe des prévisions actualisées des dépenses législatives.

À la page 3, un diagramme représente le cycle annuel des crédits et le contexte global dans lequel nous demandons des affectations de crédits. Ce diagramme vise simplement à rappeler aux membres du comité les principales dates qui concernent le Budget supplémentaire des dépenses (C). La première, le 26 mars, marque la fin de la période de crédits. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) doit être approuvé par le Parlement avant le 26 mars pour que les ministères reçoivent leurs crédits pour la fin de l'exercice 2009-2010. La date cruciale suivante est le 23 juin, qui marque la fin de la période suivante de crédits, importante pour le Budget principal des dépenses. La troisième date importante dans ce diagramme est le 10 décembre.

Ce Budget supplémentaire des dépenses a été déposé le 3 mars suivant la prorogation. Il porte sur la période de crédits se terminant le 26 mars.

La page suivante de l'exposé donne une vue d'ensemble des montants en jeu. Le Budget supplémentaire des dépenses totalise 6,1 milliards de dollars, y compris 1,8 milliard de crédits votés qui ont besoin d'être approuvés. Ces affectations de crédits votés sont l'élément central du Budget supplémentaire des dépenses. Il y a également une augmentation des postes législatifs de 4,3 milliards.

Dans le tableau, on distingue postes budgétaires et postes non budgétaires. Nous sommes principalement intéressés aux postes votés, par opposition aux postes législatifs, parce que nous avons besoin de l'approbation du Parlement. Cependant, la distinction entre les postes budgétaires et postes non budgétaires est également importante. Les postes non budgétaires se rapportent aux prêts, aux investissements et aux avances, tandis que les budgétaires influent sur le déficit.

La colonne des postes non budgétaires totalise 708 millions de dollars. Elle comprend 450 millions, qui correspondent à la renonciation au remboursement d'un prêt accordé au Pakistan, plus 243 millions, qui sont une augmentation des prêts en vertu de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses, nous nous intéressons particulièrement aux postes budgétaires votés. Les principaux éléments pour lesquels nous demandons l'approbation du Parlement totalisent 1,3 milliard de dollars, ventilés comme suit : 179,4 millions pour la planification des services de police et de sécurité au cours des sommets du G8 et du G20 en 2010; 176,1 millions pour la réponse initiale du Canada au tremblement de terre à Haïti; 120,5 millions pour les coûts d'indemnisation liés à la Convention de règlement relative aux pensionnats amérindiens; 110 millions à Énergie atomique du Canada pour contribuer à la remise à neuf des réacteurs CANDU; 83,6 millions pour les services policiers et de sécurité aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

A complete list and description of the major budgetary requirements can be found in the blue Supplementary Estimates (C) document on pages 9 to 12. That provides more detail on major items.

Page 6 highlights Canada's efforts in Haiti. As noted, these supplementary estimates seek approval for \$176 million to support Canada's initial relief efforts related to the January earthquake in Haiti. Included in this funding are costs associated with humanitarian assistance and establishment of the Haiti Earthquake Relief Fund; deployment of 2,046 DND personnel, including the Disaster Assistance Response Team, DART, to provide medical services, safe drinking water, engineering expertise and to secure provision of humanitarian aid; facilitation of the evacuation of Canadian citizens; establishment of a field hospital in partnership with Norway; provision of emergency consular assistance to Canadians affected by disaster; deployment of RCMP forensic specialists; implementation of measures to assist Haitian family members of Canadians to come to Canada and to prioritize current adoption cases; initial repairs to Canada's embassy in Haiti and provision of temporary facilities and accommodations; hosting the Friends of Haiti conference in Montreal; and support for Haiti's embassy and consulate in Canada.

In conclusion, these supplementary estimates are fully consistent with the Budget 2009 framework, which is the guide for fiscal year 2009-10. They reflect the government's commitment to accelerate implementation of *Canada's Economic Action Plan*. They also reflect normal year-end approvals and adjustments for departments' reference levels to support delivery of government programs.

[Translation]

This concludes my brief overview of the highlights and the main features of the Supplementary Estimates (C), 2009-10. My colleague Brian Pagan and I would be happy to answer any questions you might have regarding Supplementary Estimates.

[English]

The Chair: Mr. Smith, we appreciate that initial overview. We will go to questions, comments and replies. Any honourable senators wanting to be recognized for a question or a comment may signal to Adam Thompson, Clerk of the Committee, to be put on the list. I will proceed through the list in order of placement.

Mr. Smith, could you explain the reference to approximately \$16.1 billion for Budget 2009 initiatives? Had we not examined those items?

Mr. Smith: There are some items from Budget 2009 in the Supplementary Estimates (C). That is normal business for supplementary estimates. I refer to page 110 of the Supplementary Estimates (C) where you will see an explanation

On peut trouver la liste et la description des principales dépenses budgétaires aux pages 9 à 13 du Budget supplémentaire des dépenses (C), sous couverture bleue. On y trouve plus de détails sur les principaux postes de dépenses.

La page 6 du diaporama porte sur les efforts du Canada à Haïti. Comme je l'ai fait observer, on cherche à obtenir, dans ce Budget supplémentaire des dépenses, l'approbation de 176 millions de dollars pour appuyer la réponse initiale du Canada au tremblement de terre survenu en janvier à Haïti. Ce montant comprend les coûts associés à l'aide humanitaire et à l'établissement du Fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti; au déploiement de 2 046 membres du personnel de la Défense, notamment l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, pour assurer la prestation de soins médicaux, la salubrité de l'eau potable et la mobilisation d'une expertise technique et pour garantir la prestation de l'aide humanitaire; à la facilitation de l'évacuation des citoyens canadiens; à l'établissement d'un hôpital de campagne en partenariat avec la Norvège; à la prestation d'une assistance consulaire d'urgence aux Canadiens touchés par ce désastre; au déploiement de spécialistes judiciaires de la GRC; à la mise en œuvre de mesures pour aider les Haïtiens dont des membres de leur famille sont Canadiens à venir au Canada et pour accorder la priorité aux cas d'adoption en cours; aux réparations initiales à l'ambassade du Canada en Haïti et à la mise en place d'installations et de locaux temporaires; à la tenue de la Conférence des amis d'Haïti, à Montréal; à un appui à l'ambassade et au consulat d'Haïti au Canada.

Bref, ce Budget supplémentaire des dépenses est conforme en tout point au cadre du budget fédéral de 2009, qui est le document d'orientation pour l'exercice 2009-2010. Il reflète l'engagement du gouvernement à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada. Il reflète également les approbations et les corrections de fin d'année au niveau de référence des ministères pour appuyer l'exécution des programmes du gouvernement.

[Français]

Ceci conclut mon bref aperçu des faits saillants et des principales caractéristiques du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2009-2010. Mon collègue, Brian Pagan, et moi serons heureux de répondre à toute question que vous aurez concernant le Budget supplémentaire des dépenses.

[Traduction]

Le président : Monsieur Smith, cette vue d'ensemble initiale nous a plu. Nous passerons aux questions, aux observations et aux réponses. Je demande aux sénateurs qui veulent obtenir le droit de parole de faire signe à Adam Thompson, le greffier du comité, qui couchera leurs noms sur la liste. Je suivrai l'ordre de cette liste.

Monsieur Smith, pouvez-vous expliquer les 16,1 milliards de dollars rattachés aux initiatives du budget fédéral de 2009? N'avons-nous pas examiné ces postes?

M. Smith : Il y a des postes du budget fédéral de 2009 dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), et, en l'occurrence, c'est normal. Je vous renvoie à la page 139, où vous trouverez une explication du besoin. Les initiatives du budget de 2009 sont

of the requirement. Where there is a Budget 2009 initiative, we have identified it as such. For example, under Environment, you will see “Funding for enhancing federal public service student employment (*horizontal item*) (*Budget 2009*).”

As well, under Parks Canada Agency, you will see “Funding for the purchase of a new research vessel for federal underwater archaeology (*Federal Laboratories Initiative*) (*Budget 2009*)” under Voted Appropriations.

Another voted appropriation under Parks is “Funding to support improvements and upgrades to infrastructure in national historic sites and national parks in British Columbia, Alberta, Ontario and Québec (*Budget 2009*).” They are both Budget 2009 initiatives, senator. We have collected all of the Budget 2009 items and reached a sum total of \$16 million. This is a small and final component, effectively.

The Chair: All other items in Budget 2010 that the government intends to proceed with have been picked up already.

Mr. Smith: Yes, they have been picked up in Supplementary Estimates (A) and (B), for the most part. We have a second year of spending to the economic action plan, which will continue through 2010-11, but the approvals are in place and the funding will continue. In some other cases, in the Main Estimates you will see the second year of funding for the economic action plan.

The Chair: For those who are new to the committee, the Main Estimates for the fiscal year come out before the budget is prepared. Therefore, some budget initiatives are not reflected in the Main Estimates but are picked up in the Supplementary Estimates (A), (B) or (C) as the year progresses.

Mr. Smith: Thank you, senator; that is absolutely correct. We tabled the Main Estimates on March 3 — the day before Budget 2010. It was prepared without the benefit of the budget. It would take us some time to incorporate Budget 2010. Therefore, in Supplementary Estimates (A) and (B) 2010, you will see Budget 2010 initiatives. In fact, some items might come all the way through to Supplementary Estimates (C).

The Chair: We will return to that issue later. The first senator on my list is the Deputy Chair of the Finance Committee, Senator Gerstein, from Toronto.

Senator Gerstein: Mr. Smith, thank you for your most informative comments. It is always a pleasure to have you and Mr. Pagan before our committee.

I noted that in your opening comments you made reference to the fact that Supplementary Estimates (C) must be approved by March 26 for funds to flow. I also note that the largest expenditures outlined in Supplementary Estimates (C) are for the earthquake in Haiti, the H1N1 flu vaccine, and security at the Olympic and Paralympic Games.

identifiées comme telles. Par exemple, sous la rubrique Environnement (p. 138) on lit : « Fonds pour accroître l'embauche d'étudiants dans la fonction publique fédérale (*poste horizontal*) (*budget fédéral de 2009*) ».

De même, sous la rubrique Agence Parcs Canada (p. 139) on lit : « Fonds pour l'achat d'un nouveau navire de recherche pour l'archéologie subaquatique de sites fédéraux (*Initiative de modernisation des laboratoires fédéraux*) (*budget fédéral de 2009*) », sous le titre « Crédits à adopter ».

Un autre crédit à adopter, sous la même rubrique, se lit comme suit : « Fonds pour soutenir l'amélioration des infrastructures dans des lieux historiques et des parcs nationaux en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec (*budget fédéral de 2009*) ». Dans les deux cas, il s'agit d'initiatives du budget de 2009. Nous avons rassemblé tous les postes du budget de 2009 et nous sommes arrivés à un montant total de 16 millions de dollars. En réalité, c'est un élément mineur et final.

Le président : Tous les autres postes du budget de 2010 avec lesquels le gouvernement entend aller de l'avant ont déjà été repris.

M. Smith : Oui, la plupart ont été repris des Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B). Pour le plan d'action économique, on prévoit une deuxième année de dépenses qui se poursuivront jusqu'en 2010-2011, mais les approbations sont en place, et le financement se poursuivra. Dans quelques autres cas, vous verrez, dans le Budget principal des dépenses, la deuxième année de financement du plan d'action économique.

Le président : Les nouveaux venus au comité doivent savoir que le Budget principal des dépenses pour l'exercice précède la préparation du budget. En conséquence, certaines initiatives budgétaires ne se trouvent pas dans le Budget principal des dépenses, mais on les reprend dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) ou (C), à mesure que l'année s'écoule.

M. Smith : Tout à fait juste. Nous avons déposé le Budget principal des dépenses le 3 mars — la veille du dépôt du budget de 2010. Nous l'avons préparé sans connaître la teneur du budget. Il nous faudra quelque temps pour intégrer les éléments du budget de 2010. C'est pourquoi, dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B) de 2010, on verra des initiatives du budget de 2010. De fait, on pourrait reprendre certains postes dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le président : Nous reviendrons plus tard à cette question. Le premier nom sur ma liste est celui du vice-président du Comité des finances, le sénateur Gerstein, de Toronto.

Le sénateur Gerstein : Merci, monsieur Smith, de vos observations qui sont des plus instructives. C'est toujours un plaisir de vous recevoir, vous et M. Pagan.

J'ai remarqué, dans vos observations liminaires, que vous avez dit que le Budget supplémentaire des dépenses (C) devait être approuvé avant le 26 mars pour que les fonds soient distribués aux ministères. Je relève également que les dépenses les plus importantes qui sont exposées dans ce document concernent le séisme d'Haïti, la campagne de vaccination contre le virus de la grippe H1N1 et la sécurité aux Jeux olympiques et paralympiques.

Could you explain to the committee where the funding comes for these items, given that Parliament has not yet approved them? In practical terms, how does the government deal with initiatives that cannot wait for the appropriation process?

Mr. Smith: I will start with Haiti, and my colleague can speak to the H1N1 vaccine.

We have the International Assistance Envelope, which is an interdepartmental envelope for aid and other international costs. We have an earmarked crisis pool that begins the year with \$200 million set aside for crises. If funds are not used in one year, they are re-profiled and rolled over into the second year. This system has served us well in the case of assistance to Haiti because we began with a balance of about \$350 million in the crisis pool this year, from which we could earmark some of these costs.

It still requires that Parliament approve the funds because if the funds are not approved, then departments do not receive the cash. The provisions are in place within our structure to deal with crises. Similarly, in the past we have had provisions for health epidemics, such as this year's H1N1.

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: In preparation for H1N1, the policy coverage or source of funds for these requirements was established in Budget 2006 when the government set aside in its fiscal framework up to \$400 million to cover the costs of pandemic planning and response over the period 2006-07 to 2010-11. The funds are there in terms of the fiscal planning process.

The principle is that departments come forward to seek access to those funds only when they have fully developed terms and conditions for programs or requirements. Of course, during the past several months this winter, a great many preparations were made by both the Public Health Agency of Canada and Health Canada for the second wave of pandemic planning. Those costs total \$85.6 million. The requirement to seek access to that amount comes from the amounts previously provisioned for in the fiscal framework according to Budget 2006.

Senator Gerstein: Am I to understand that pools are created from which government may draw when a crisis arises?

Mr. Smith: That is correct. Approval is still required for the cash to flow to departments. These funds have been in the fiscal framework and earmarked for such events.

Senator Gerstein: At page 117, I see that \$18 million is earmarked for the development of permanent staff quarters in Kabul, Afghanistan. Given that the government has indicated that its mission in Afghanistan will end in 2011, does the investment in permanent staff headquarters in Kabul suggest that Canada will continue its presence once the military component of the mission is completed?

Pouvez-vous expliquer au comité d'où viennent les fonds pour ces postes, vu que le Parlement ne les a pas encore approuvés? Dans la pratique, comment le gouvernement s'y prend-il pour des initiatives qui ne sauraient attendre le processus d'affectation des crédits?

M. Smith : Je commencerai par l'exemple d'Haïti, tandis que mon collègue pourra parler du vaccin contre le virus H1N1.

Dans l'enveloppe de l'aide internationale, qui est une enveloppe interministérielle pour l'aide internationale et d'autres coûts supportés au niveau international, on trouve un fonds désigné pour les crises. Au début de l'exercice, ce fonds est doté de 200 millions de dollars. Si, au cours de l'exercice, les fonds ne sont pas utilisés, ils sont reportés dans l'exercice suivant. Cette façon de faire a été très utile dans le cas de l'aide à Haïti, parce que le fonds de crise a entrepris l'exercice avec un solde d'environ 350 millions. Nous avons pu désigner une partie de ces coûts à partir de ce fonds.

Il faut encore que le Parlement approuve les fonds, parce que, sinon, les ministères ne recevront pas d'argent. Notre structure prévoit des mesures pour faire face aux situations de crise. Il en a été de même, dans le passé, pour combattre les épidémies comme celle de la grippe H1N1, cette année.

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : En vue de la pandémie H1N1, la couverture ou la source des fonds destinés à répondre à ces besoins a été établie dans le budget de 2006, quand le gouvernement a réservé, dans son cadre financier, jusqu'à concurrence de 400 millions de dollars pour couvrir les coûts de la planification et de l'intervention en cas de pandémie, entre 2006-2007 et 2010-2011. Pour les besoins de la planification financière, les fonds existent.

Voici comment, en principe, les choses fonctionnent : les ministères demandent d'accéder à ces fonds seulement lorsque leurs besoins ou les modalités de leurs programmes sont au point. Bien sûr, au cours des mois qui ont précédé, cet hiver, l'Agence de santé publique du Canada et Santé Canada se sont sérieusement préparés à la deuxième vague de la planification en cas de pandémie. Les coûts totalisent 85,6 millions de dollars. La nécessité d'obtenir ce montant découle des montants auparavant provisionnés dans le cadre financier, conformément au budget de 2006.

Le sénateur Gerstein : Dois-je comprendre que des fonds sont créés, et que le gouvernement peut y puiser en cas de crise?

M. Smith : C'est juste. L'approbation du Parlement reste nécessaire pour que les fonds parviennent aux ministères. Ces fonds se trouvent dans le cadre financier et ils ont été désignés pour ce genre de situations.

Le sénateur Gerstein : À la page 100, je vois un montant de 18 millions de dollars désignés pour l'établissement de résidences permanentes pour les employés à Kaboul, en Afghanistan. Comme le gouvernement a laissé entendre que la mission du Canada dans ce pays prendra fin en 2011, faut-il en déduire que cet investissement signifie que le Canada maintiendra sa présence à Kaboul, une fois terminé le volet militaire de la mission?

Mr. Smith: Yes, it is a fair assessment that even though the military mission is completed, there will be a continuing Canadian presence in Kabul.

Senator Gerstein: Thank you, Mr. Smith.

The Chair: For clarification, let us return to the international assistance envelope. You said that the funds are in the fiscal framework of planned spending but that they have not received parliamentary approval. Is that reflected in the Supplementary Estimates (C) before you seek parliamentary approval?

Mr. Smith: Senator, it is usually reflected in budget documents. On page 160 of the current budget document, there is a discussion of the international assistance envelope, which is being capped at \$5 billion. There are provisions in the fiscal framework for growth of the envelope up until 2010-11. It is a \$5 billion envelope.

It therefore has cabinet approvals before it comes into supplementary estimates. However, we need cash for departments and that is what Parliament approves or not, as the case may be, in supply.

The Chair: The cabinet approval is there and that puts it in the fiscal framework. However, until Parliament speaks and says you can spend whatever you are asking for within that fiscal framework, they cannot spend it.

Mr. Smith: Yes, with one proviso, I would say: When Parliament approves budgets, it is implicitly approving the framework, and the international assistance envelope and the funding for it. However, cash and approval from Parliament for cash requirements is still required.

The Chair: If it is approved by cabinet in the fiscal framework, and something happens before you get to Parliament, does that allow Treasury Board Secretariat to use emergency funding?

Mr. Smith: I think it has to be case by case. As you know, according to the wording of our Treasury Board vote 5, we would have to look at any situation — like Haiti — and, if Parliament was not sitting due to prorogation, perhaps, decide whether funds could be drawn for that purpose. It would depend on the vote wording and the actual case-by-case situation.

The Chair: Thank you, Senator Gerstein, for the question. I think this is the first time we have explored the interplay between the fiscal framework and cabinet approval and the role of Parliament. Vote 5 and Treasury Board's emergency funding side of things might be an interesting area to explore. We have had a lot of real life examples in the last little while.

Senator Callbeck: Welcome back, Mr. Smith and Mr. Pagan.

M. Smith : Oui, vous avez vu juste, car même quand la mission militaire sera terminée, le Canada maintiendra sa présence à Kaboul.

Le sénateur Gerstein : Merci, monsieur Smith.

Le président : Pour clarifier les choses, revenons à l'enveloppe de l'aide internationale. Vous avez dit que les fonds se trouvaient dans le cadre financier des dépenses prévues, mais qu'ils n'avaient pas reçu d'approbation parlementaire. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) laisse-t-il paraître cette situation?

M. Smith : Cette situation paraît habituellement dans les documents budgétaires. À la page 161 du budget actuel, on discute de l'enveloppe de l'aide internationale, qui est plafonnée à 5 milliards de dollars. Dans le cadre financier, on prévoit la croissance de l'enveloppe jusqu'en 2010-2011. C'est une enveloppe de 5 milliards de dollars.

Elle a donc reçu les approbations du Cabinet avant de se retrouver dans le Budget supplémentaire des dépenses. Cependant, les ministères ont besoin de fonds, et ce sont ces fonds que le Parlement approuve, le cas échéant, dans le crédit.

Le président : L'approbation du Cabinet est acquise, ce qui place l'enveloppe dans le cadre financier. Cependant, tant que le Parlement ne s'est pas prononcé et n'a pas approuvé la dépense de tel montant dans le cadre financier, il est impossible de dépenser ce montant.

M. Smith : Oui, mais à une condition, pourrais-je dire : lorsque le Parlement approuve le budget, il approuve implicitement le cadre financier ainsi que l'enveloppe d'aide internationale et le financement de cette enveloppe. Cependant, il faut encore les fonds et l'approbation du Parlement pour répondre aux besoins d'argent.

Le président : Si la dépense est approuvée par le cabinet, dans le cadre financier et que quelque chose survient avant que l'on s'adresse au Parlement, le Secrétariat du Conseil du Trésor est-il autorisé à puiser dans les fonds d'urgence?

M. Smith : Je pense que chaque cas est un cas d'espèce. Comme vous le savez, d'après le libellé du crédit 5 de notre Conseil du Trésor, chaque situation — comme celle d'Haïti — exige un examen, et, si le Parlement ne siègeait pas, en raison d'une prorogation, nous devrions peut-être décider si l'on peut puiser dans les fonds pour répondre à ce besoin. Cela dépendrait du libellé du crédit ainsi que de la situation réelle, examinée au cas par cas.

Le président : Merci, sénateur Gerstein, pour la question. C'est la première fois, je pense, que nous examinons l'interaction entre le cadre financier, l'approbation du cabinet et le rôle du Parlement. Le crédit 5 et le financement d'urgence par le Conseil du Trésor pourraient constituer un sujet d'études intéressant. Depuis peu, nous avons été à même de constater beaucoup d'exemples bien concrets de leur application.

Le sénateur Callbeck : Soyez les bienvenus, de nouveau, messieurs Smith et Pagan.

I have some specific questions. On page 12, the forecast for the Guaranteed Income Supplement is being decreased. Yet on the page before that, you tell us the amount of the old age pension is going up. What is the explanation for that decrease in the Guaranteed Income Supplement?

Mr. Pagan: I will start with the first increase to the Old Age Security Benefit. As you know, it is a monthly benefit available to Canadian residents age 65 years and over, meeting a residency requirement.

The increase of \$192 million is driven by three factors: A decrease in the estimated number of beneficiaries, which accounts for a decrease of \$4.1 million; an increase in the forecasted average monthly payments for recipients, which accounts for an increase of \$151 million, a minor adjustment — \$492.13 a month to \$494.83 a month; that small amount adds up to \$151 million — and, finally, a decrease of \$45 million in anticipated benefit repayments. Benefit repayments are those costs that are recovered by government for various reasons.

Those three factors add up to the overall change of \$192 million. The second part of that was. . . .

Senator Callbeck: Guaranteed Income Supplements.

Mr. Pagan: GIS is a monthly benefit to low-income seniors. The decrease is driven by two components: An increase in the average monthly rate from \$398.41 to \$401.78 cents, which accounts for an overall increase of \$69.2 million; and a decrease in the estimated number of beneficiaries, which accounts for a decrease of \$297 million. In both cases, we are seeing a primary factor as being the decrease in the overall number of beneficiaries.

Senator Callbeck: The method by which people receive GIS was changed a few years ago by the government, was it not? At one point, everyone had to apply for the GIS, and a lot of people did not know about it, so they were not applying. That change has been in effect. How does it work now?

Mr. Pagan: I am sorry. I do not understand.

Senator Callbeck: My understanding of the GIS was that you get it if you have a very low income. However, in order to get it, you had to apply for it.

Mr. Pagan: Right.

Senator Callbeck: Many low-income retirees did not realize that and were not applying for it. My understanding was that the government changed the application process. Now, if the person applies once, that is all that is necessary. If the person is found to be eligible he or she will receive the GIS from then on.

Mr. Pagan: My understanding is that there is an automatic entitlement, if you will, that is based on tax records. Yes, that is right.

J'ai des questions précises. À la page 13, il est question d'une diminution des prévisions relatives aux versements du Supplément de revenu garanti. Pourtant, dans le haut de la même page, on apprend que les prévisions relatives aux versements de prestations de la Sécurité de la vieillesse augmentent. Comment expliquer cette diminution du Supplément de revenu garanti?

M. Pagan : Commençons par la prestation de la Sécurité de la vieillesse. Comme vous le savez, c'est une prestation mensuelle, offerte aux résidents canadiens âgés de 65 ans et plus qui satisfont aux exigences en matière de résidence.

L'augmentation de 192 millions de dollars obéit à trois facteurs : la diminution du nombre prévu de bénéficiaires, qui se traduit par une diminution de 4,1 millions de dollars; une augmentation de la moyenne prévue des paiements mensuels versés aux prestataires, qui se traduit par une augmentation de 150 millions, du fait d'une légère augmentation du paiement mensuel qui passe de 492,13 \$ à 494,83 \$; enfin, une diminution de 45 millions au titre des remboursements prévus de prestations. Les remboursements de prestations sont les coûts recouverts par le gouvernement pour diverses raisons.

Globalement donc, ces trois facteurs, en s'additionnant, se traduisent par une augmentation de 192 millions de dollars. La deuxième partie de votre question concernait...

Le sénateur Callbeck : Le Supplément de revenu garanti.

M. Pagan : Ce supplément représente une prestation mensuelle versée aux aînés à faible revenu. La diminution obéit à deux facteurs : une augmentation du taux mensuel moyen, qui passe de 398,41 \$ à 401,78 \$, ce qui se traduit par une augmentation de 69,2 millions; une diminution du nombre estimé de prestataires, qui entraîne une diminution de 297 millions. Dans les deux cas, on observe qu'un facteur important est la diminution du nombre global de prestataires.

Le sénateur Callbeck : Il y a quelques années, n'est-ce pas, le gouvernement a modifié la méthode en vertu de laquelle les prestataires recevaient le supplément. Il a fallu que chacun demande ce supplément. Comme beaucoup n'étaient pas au courant de cette exigence, ils n'ont pas fait la demande. Cette modification étant maintenant en vigueur, comment les choses se passent-elles maintenant?

M. Pagan : Je suis désolé. Je ne comprends pas votre question.

Le sénateur Callbeck : Je croyais comprendre que ce supplément était destiné aux personnes à très faible revenu. Toutefois, pour l'obtenir, il fallait en faire la demande.

M. Pagan : C'est exact.

Le sénateur Callbeck : Beaucoup de retraités à faible revenu n'étaient pas au courant et ne l'ont pas demandé. D'après ce que je comprends, le gouvernement a modifié le processus de demande. Désormais, il suffit de faire la demande une seule fois. Si le demandeur se révèle admissible, il continuera de recevoir indéfiniment le supplément.

M. Pagan : D'après ce que je comprends, on y a automatiquement droit, en quelque sorte, d'après les dossiers d'impôts. Oui, vous avez raison.

Senator Callbeck: What if you do not pay income tax?

Mr. Pagan: I am not familiar enough with the program to account for how they might capture people.

Mr. Smith: We can follow up on that. I imagine that people can contact Service Canada to ask those questions.

Senator Callbeck: Many people with low income do not know this program is available. This is my concern. We see a decrease and I want to be sure that decrease is not there because people do not know enough to apply. I am interested in how the government delivers that program.

Mr. Smith: We will follow up on that with HRSDC and see what their plan is for dealing with that question. I am sure they have a strategy.

Senator Callbeck: My other question concerns the Department of Veterans Affairs. On page 184, there is a heading entitled Explanation of Funds Available. About \$3.8 million is identified as savings as part of the government's ongoing strategic review of department spending. I would like to know what programs were affected by that saving — that \$3.8 million.

Mr. Smith: Again, senator, we will follow up with Veterans Affairs and get the details on the strategic review. As you know, with strategic reviews, there are savings and reinvestments, and it is complicated. We leave that to ministers and departments to explain in detail.

Senator Dickson: You said a reinvestment. Therefore, that amount will be reinvested into Veterans Affairs, will it not?

Mr. Smith: No. In each of the strategic reviews which have been undertaken to date, there is a pattern of reallocations which are reductions, and reinvestments, which are additional monies provided either in the department or elsewhere with other departments. Without looking at the entirety of the strategic review, it is complicated to sort out what accounts for particular savings, if you wish; the net savings may be a product of both a reallocation and reinvestment.

Senator Callbeck: I am interested in knowing whether that affected programs and what programs were affected. Can I continue?

The Chair: Yes, you have another minute or two.

Senator Callbeck: On page 64, \$37.6 million is allocated to the Department of Justice for government contingencies for compensation adjustments. That was vote 5, which I thought was for urgent and unforeseen expenditures.

Le sénateur Callbeck : Qu'en est-il, si le contribuable n'a pas versé d'impôt sur ses revenus?

M. Pagan : Je ne connais pas suffisamment le programme pour dire comment il peut y adhérer s'il se trouve dans cette situation.

M. Smith : Nous pouvons donner suite à votre question. J'imagine que les intéressés peuvent contacter Service Canada pour poser ce genre de questions.

Le sénateur Callbeck : Beaucoup de personnes à faible revenu ne connaissent pas l'existence du programme. C'est ce qui m'inquiète. Nous constatons une diminution, et je veux m'assurer qu'elle n'est pas attribuable au fait que les intéressés ne sont pas suffisamment au courant pour demander le supplément. Je veux savoir comment le gouvernement exécute le programme.

M. Smith : Nous donnerons suite à votre question en nous adressant à Ressources humaines et Développement des compétences Canada et nous verrons comment le ministère envisage de répondre à cette question. Je suis convaincu qu'il possède une stratégie.

Le sénateur Callbeck : Mon autre question concerne le ministère des Anciens Combattants. À la page 122, sous la rubrique « Explication des fonds disponibles », l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement permet des économies d'environ 3,8 millions de dollars. Je voudrais savoir quels programmes ont été touchés par ces économies.

M. Smith : Nous nous adresserons au ministère des Anciens Combattants et nous obtiendrons des détails sur l'examen stratégique. Comme vous le savez, les examens stratégiques donnent lieu à des économies et à des réinvestissements. C'est compliqué. Nous laissons aux ministres et aux ministères le soin de nous expliquer cela en détail.

Le sénateur Dickson : Vous avez parlé de réinvestissement. Ce montant sera donc réinvesti dans le ministère des Anciens Combattants, n'est-ce pas?

M. Smith : Non. Jusqu'à maintenant chacun des examens stratégiques qui ont eu lieu a abouti à plusieurs formes de réaffectation, qui sont des réductions, et de réinvestissements, qui sont des montants supplémentaires fournis, soit au ministère, soit ailleurs, dans d'autres ministères. Sans aperçu de la totalité de l'examen stratégique, il devient compliqué d'attribuer telles économies à tels comptes. L'économie nette peut résulter à la fois d'une réaffectation et d'un réinvestissement.

Le sénateur Callbeck : Je veux savoir si cela a affecté des programmes et, le cas échéant, lesquels. Puis-je poursuivre?

Le président : Oui, vous disposez d'encore une minute ou deux.

Le sénateur Callbeck : À la page 68, 37,6 millions de dollars de crédits pour éventualités sont versés au ministère de la Justice pour rajustements à la rémunération. C'est le crédit 5, que je pensais réservé aux dépenses urgentes et imprévues.

We have that amount for compensation adjustments in the Department of Justice, but also in Treasury Board, on page 65, we are asking for \$196 million for compensation adjustments. It lists the departments and Justice is listed there.

Mr. Pagan: I can address that question. First, with respect to allocation of funds from Treasury Board, vote 15 for compensation adjustments, these are in fact planned allocations to departments that are based on collective bargaining agreements. As you know, collective bargaining is a process of negotiation. Although there may be a schedule, there is no set time at which agreement may be reached. We regularly aggregate all of the agreements during a certain process and reflect these in supplementary estimates, subject to approval by Treasury Board ministers and Parliament. Upon approval of the supply bill, the funds are released to departments.

You are correct in noting that upon approval of Supplementary Estimates (C), \$196 million is to be allocated to departments, including an amount for Justice — I think in the order of \$45,000.

The issue around an advance allocation to Justice from vote 5 for \$37 million is, in effect, an unplanned allocation. This is a result of an arbitral award. There was a particular situation with a group of employees for which there was not collective bargaining. It went to arbitration, the arbitrator ruled and according to the ruling, payment needed to be made by January 21.

In recognition of that arbitral ruling and the fact that the department did not have adequate cash to meet that requirement, there was a request for access to vote 5, which was considered by Treasury Board ministers and approved.

Senator Gerstein: May I raise a point of clarification regarding elderly benefits? Would I be correct regarding the expenditures on page 12 that these are statutory spending and, in fact, are not a reflection of policy decision but are basically formula driven?

Mr. Smith: You are absolutely correct. We just show the changes in the statutory forecast, but the enabling legislation guides it. We pay the benefits according to the enabling legislation. There is no issue as such; it is a matter of changes in population — the changes in the amounts that are there.

The Chair: Thank you, that is a helpful clarification between what we are voting in the estimates and what we have voted previously in some statute that we have to go back to follow those rules. It is helpful for us for you to give us the statutory expenditures even though they are already voted for.

Mr. Smith: In the interests of transparency, it is good to see these changes from one supplementary estimate to the other.

Outre ces ajustements à la rémunération au ministère de la Justice, on trouve également, pour le Conseil du Trésor, à la page 69, une demande de 196 millions de dollars pour rajustements à la rémunération. On y trouve la liste des ministères, et celui de la Justice en fait partie.

M. Pagan : Je peux répondre à cette question. Premièrement, pour ce qui concerne l'affectation de fonds du Conseil du Trésor, le crédit 15 pour rajustements à la rémunération, il s'agit en fait d'affectations prévues aux ministères, qui se fondent sur les conventions collectives. Comme vous le savez, la négociation collective étant une négociation, bien qu'elle soit assortie d'un calendrier, aucune date n'est fixée pour l'obtention d'un accord. Nous rassemblons donc toutes les conventions pendant un certain processus et nous en rendons compte dans les budgets supplémentaires de dépenses, sous réserve de l'approbation des membres du Conseil du Trésor et du Parlement. À l'adoption du projet de loi de crédits, les fonds sont distribués aux ministères.

Vous avez raison de noter qu'à l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses (C), 196 millions seront affectés aux ministères, y compris un certain montant à celui de la Justice — je crois que c'est de l'ordre de 45 000 \$.

L'affectation anticipée de 37 millions de dollars au ministère de la Justice, en vertu du crédit 5, est en effet une affectation non planifiée. Elle découle d'une décision arbitrale. Un groupe d'employés qui n'avait pas droit à la négociation collective se trouvait dans une situation particulière. Il est allé en arbitrage. D'après la décision de l'arbitre, le versement devait avoir lieu avant le 21 janvier.

Compte tenu de cette décision arbitrale et du fait que le ministère ne disposait pas des fonds pour répondre à cette obligation, il a été demandé d'accéder aux fonds du crédit 5, demande qui a été examinée par les membres du Conseil du Trésor, puis approuvée.

Le sénateur Gerstein : Puis-je demander une précision sur la prestation aux aînés? Aurais-je raison de considérer les dépenses exposées à la page 13 comme des dépenses législatives qui, de fait, ne sont pas le résultat d'une décision de principe, mais qui, fondamentalement, obéissent à une formule?

M. Smith : Vous avez absolument raison. Nous montrons uniquement les modifications dans la prévision réglementaire, mais elles sont déterminées par la loi habilitante. Nous versons les prestations d'après cette loi. Il n'y a pas d'enjeux comme tels en cause; c'est la démographie qui commande, qui se répercute sur les montants exposés.

Le président : Merci. Voilà une explication utile qui permet de distinguer ce sur quoi nous nous prononçons dans le budget supplémentaire et ce sur quoi nous avons voté, antérieurement, dans une loi à laquelle il faut retourner pour suivre les règles. Vous nous aidez en exposant les dépenses législatives, même si elles ont déjà été adoptées.

M. Smith : Pour les besoins de la transparence, il est bon que l'on puisse suivre l'évolution des dépenses, d'un budget supplémentaire à l'autre.

Senator Neufeld: It is good to see both of you again. I just want to ask a couple of questions about the earthquake in Haiti and the \$176 million that was allocated. I would assume that is not the full costs that have taken place up until an estimated time of March 31 of this year, but up until a certain period of time. Can you tell me how the ministry calculates the \$176 million?

Mr. Pagan: You are quite right that the costs of \$176 million are planned or anticipated costs for the balance of this fiscal year; but we are looking at a multi-year commitment or requirement to rebuilding Haiti, so there will be subsequent requests coming forward in future supplementary estimates. Because of the timing of the event, those costs were not included in the Main Estimates that were just tabled. They will appear in subsequent supplementary estimates next fiscal year.

Of the amounts for this fiscal year, this represents a coordinated approach by the Government of Canada that includes the Canadian International Development Agency, Department of National Defence, Department of Foreign Affairs and International Trade, Citizenship and Immigration, the RCMP and the Canadian Border Services Agency. Those six departments coordinated their requirements and presented a joint needs to both cabinet and Treasury Board ministers. I believe that the amounts for each department are listed in both the horizontal item and in the individual departmental page proofs.

Of the \$176 million this fiscal year, \$90.5 million of that is for CIDA. This covers early humanitarian relief activities, such as the establishment of field hospitals, provision of relief supplies and the provision of humanitarian workers to the UN agencies.

Some of these funds will also go toward matching Canadian contributions. As you know, the government committed to match dollar for dollar contributions made to specified relief agencies from the period January 12 to February 12. The auditing of those contributions is ongoing, and it is the government's intention to match those funds both this fiscal year and into next fiscal year through future supplementary estimates.

With respect to the Department of National Defence, which is the next biggest call on this \$176 million, their requirement is \$62.3 million. This covers the deployment of their disaster assistance response team or DART — the establishment of a joint task operation and deployment of approximately 2,000 personnel from army, navy and air force.

Then the other departments have what would be considered more modest requirements, which cover their particular areas of responsibilities including consular services, immigration screening, security and policing.

Senator Neufeld: Thank you. I think everyone in Canada is tremendously proud of what Canada has been able to do in Haiti and how fast Canada reacted to that huge disaster.

Le sénateur Neufeld : Heureux de vous revoir tous les deux. Je veux simplement poser deux ou trois questions au sujet du séisme survenu en Haïti et sur l'affectation de 176 millions de dollars. Je suppose que ce montant ne représente pas la totalité des coûts accumulés jusqu'aux environs du 31 mars de cette année, mais accumulés jusqu'à une certaine date. Pouvez-vous m'expliquer comment le ministère arrive à ces 176 millions?

M. Pagan : Vous avez tout à fait raison : ces 176 millions sont les coûts prévus ou planifiés pour le reste de l'exercice; nous sommes devant un engagement sur plusieurs années ou la nécessité de reconstruire Haïti. Dans les budgets supplémentaires à venir, des demandes viendront s'ajouter. À cause du moment où l'événement est survenu, ces coûts n'ont pas été intégrés dans le budget principal qui vient d'être déposé. Ils apparaîtront dans les budgets supplémentaires qui suivront au cours du prochain exercice.

Les montants concernant le présent exercice résultent d'un effort coordonné du gouvernement du Canada, notamment de l'Agence canadienne de développement international, du ministère de la Défense nationale, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Citoyenneté et Immigration, de la Gendarmerie royale du Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Ces six ministères et organismes ont coordonné leurs besoins et en ont présenté un exposé conjoint au Cabinet et aux membres du Conseil du Trésor. Je pense que les montants relatifs à chaque ministère figurent dans le poste horizontal ainsi que sous la rubrique de chacun de ces ministères.

Sur les 176 millions de dollars du présent exercice, 90,5 sont destinés à l'ACDI. Ils concernent l'aide humanitaire initiale, telle que la création d'hôpitaux de campagne, l'approvisionnement de secours et la prestation de travailleurs humanitaires aux organismes des Nations Unies.

Une partie de ces fonds serviront également à doubler les contributions canadiennes. Comme vous le savez, le gouvernement s'est engagé à doubler les contributions faites à certains organismes spécifiés de secours entre le 12 janvier et le 12 février. On est en train de vérifier ces contributions, et le gouvernement a l'intention de verser un montant identique, tant au cours de l'exercice que dans le prochain, à la faveur de budgets supplémentaires ultérieurs.

Pour ce qui concerne le ministère de la Défense nationale, ses besoins, sur les 176 millions, se situent au deuxième rang et totalisent 62,3 millions. Ce montant comprend le déploiement de son équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) — la mise sur pied d'une opération spéciale conjointe et le déploiement d'un effectif d'environ 2 000 personnes des armées de terre, de mer et de l'air.

Suivent ensuite les autres ministères dont les besoins seraient considérés comme plus modestes, lesquels couvrent leurs domaines particuliers de responsabilités, notamment les services consulaires, le contrôle sécuritaire des immigrants, la sécurité et la police.

Le sénateur Neufeld : Merci. Je pense que tous les Canadiens sont très fiers de ce que le Canada a été en mesure d'accomplir en Haïti et de la célérité avec laquelle il a réagi à cette catastrophe.

What you are saying is that from January 12 to February 12, whatever those donations were from organizations or individuals that is being audited now by Finance or someone to find out exactly what that number is; but internal in this \$176 million, there is an estimate of what that would be. If there is an estimate, could you tell me what that estimate is?

Mr. Smith: Yes, senator, I think we can give you some indication of that estimate. The number that is potentially eligible is somewhere in the range of \$128.8 million, according to our information. This may change when the final numbers are in. To match that would result in a total contribution of \$257.6 million, if those numbers hold up. That is quite a contribution. That is not all reflected here; some of it will be in the next fiscal year.

Senator Neufeld: That is fantastic when you think of \$128 million. That is good to know.

You piqued my interest and I would like to go back to page 110, on funding for the purchase of a new research vessel for federal underwater archaeology. Do you know if that will be an offshore ship?

Mr. Smith: I do not know. I assume so but I do not know; I am sorry. We can try and find out.

Senator Neufeld: Can you track that for me and give me a response to that question?

Mr. Smith: Yes.

Senator Neufeld: Atomic Energy of Canada Limited, I see in the estimates on page 155 that \$182 million is being requested. I remember some discussions about this last time, and I just want to remind myself. The funding for the repair and return of services for the NRU reactor, the \$72 million, does that have to do with the isotopes?

Mr. Smith: Yes, the NRU is the Chalk River facility and that is about the isotope supply.

Senator Neufeld: Then the \$110 million is for refurbishment of reactors sold by Atomic Energy of Canada to other countries and provinces within Canada; is that correct?

Mr. Smith: That is correct, yes.

Senator Neufeld: Would some of that be for Ontario and New Brunswick?

Mr. Smith: Yes, Bruce Power in Ontario; Point Lepreau, New Brunswick; South Korea, Wolsong; and Quebec, Gentilly 2.

Senator Neufeld: Can you break those three out and tell me how much of the \$110 million is for each?

Mr. Smith: I do not have the breakdown of the \$110 million, but we will speak to AECL and get the breakdown for you.

Senator Neufeld: Thank you.

Vous affirmez donc que les dons faits entre le 12 janvier et le 12 février par des organisations ou des individus sont vérifiés par le ministère des Finances ou quelqu'un d'autre pour en déterminer le montant exact; et que, cependant, ces 176 millions comprennent ce montant estimatif. Pourriez-vous me dire à combien se chiffrerait ce montant estimatif?

M. Smith : Je pense pouvoir vous en donner une idée. Le montant potentiellement admissible se situe aux environs de 128,8 millions de dollars, selon les renseignements dont nous disposons et sous réserve des chiffres définitifs. Le doublement de ce montant porterait la contribution totale à 257,6 millions, si ces chiffres ne changent pas. C'est énorme. Cette contribution ne se retrouve pas au complet dans les chiffres actuels; une partie sera reportée dans le prochain exercice.

Le sénateur Neufeld : C'est fantastique, quand on pense à 128 millions de dollars. C'est bon à savoir.

Vous avez soulevé mon intérêt, et j'aimerais revenir à la page 139, sur le financement de l'achat d'un nouveau navire de recherche pour l'archéologie subaquatique de sites fédéraux. Savez-vous si ce navire pourra naviguer en mer?

M. Smith : Je ne sais pas. Je le suppose, mais, je suis désolé, je ne le sais pas. Nous pouvons essayer de trouver une réponse.

Le sénateur Neufeld : Pouvez-vous trouver ce renseignement pour moi et me le communiquer?

M. Smith : Bien sûr.

Le sénateur Neufeld : À la page 172 du budget supplémentaire, je constate qu'Énergie atomique du Canada limitée demande 182 millions de dollars. Je me souviens de certaines discussions à ce sujet, la dernière fois, et je veux qu'on me rafraichisse la mémoire. Le financement pour la réparation et la remise en service du réacteur national de recherche universel, ou NRU, les 72 millions, ont-ils quelque chose à voir avec les isotopes?

M. Smith : Oui, le réacteur NRU est celui de Chalk River, et ce poste concerne la production d'isotopes.

Le sénateur Neufeld : Donc, les 110 millions de dollars sont pour la remise en état de réacteurs vendus par Énergie atomique du Canada à d'autres pays et à des provinces du Canada; est-ce exact?

M. Smith : Ce l'est, en effet.

Le sénateur Neufeld : Certains de ces réacteurs seraient-ils destinés à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick?

M. Smith : Oui, Bruce Power, en Ontario; Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick; Wolsong, en Corée du Sud, Gentilly 2, au Québec.

Le sénateur Neufeld : Pouvez-vous me ventiler ces 110 millions entre ces points de destination?

M. Smith : Je n'ai pas la ventilation de ces 110 millions, mais je m'adresserai à Énergie atomique du Canada et je l'obtiendrai pour vous.

Le sénateur Neufeld : Je vous en remercie.

The Chair: Mr. Smith, you did indicate that you would provide us with the breakdown?

Mr. Smith: Yes. We will contact AECL and I am sure they have those numbers.

Senator Dickson: As far as the refurbishment of the CANDU reactors — this question relates to New Brunswick — is there a pending claim by the Province of New Brunswick against the federal government for delay in that reactor? If so, what is the status of that claim?

Mr. Smith: I do not think we should comment. We do not have the necessary information to address that properly. However, we can contact AECL and see what they would like to respond.

Senator Dickson: Thank you. My next my questions relate to the Department of Veterans Affairs particularly, the last item on page 184, and the Veterans Independence Program and contributions made under that program. No doubt this program is of interest from an outcome perspective to all Canadians.

Mr. Smith: Yes. Your question, senator, is what?

Senator Dickson: My questions relate to that particular program. Does the program activity structure set out concrete results and performance targets and are these results being achieved?

Mr. Smith: Indeed, what Treasury Board requires of all departments and programs is identification of outcomes to be achieved. In an attempt to examine these in a systematic way, we undertake strategic reviews for those types of analyses. Departments like Veterans Affairs have to provide information to Parliament in their Reports on Plans and Priorities in the spring, and they will be tabling these by March 25, I think. Sometime before April 1 we will be tabling all the RPPs from departments, including Veterans Affairs. At the end of the year, they report back on progress under each program in their Departmental Performance Reports, DPRs, or results documents, so we do regularly assess whether the programs are achieving their stated objectives.

We require departments to establish performance measurement systems and we increasingly hold departments to fairly tight requirements in that regard in reporting back to us on performance. I am glad you asked the question because these are important to ensure we get value for money for all of these programs.

I should also mention that in the case of grants and contributions, and this is a contribution agreement, the Federal Accountability Act required that all grants and contribution programs be evaluated within a five-year period, so there will be a specific evaluation of this program within a five-year period as well.

Le président : Monsieur Smith, avez-vous dit que vous nous communiqueriez la ventilation de ce montant?

M. Smith : Oui. Nous contacterons Énergie atomique du Canada limitée, et je suis convaincu que j'aurai ces chiffres.

Le sénateur Dickson : Pour ce qui est de la remise en état des réacteurs CANDU — cette question concerne le Nouveau-Brunswick —, cette province n'a-t-elle pas une créance pour retard de livraison à l'égard du gouvernement fédéral? Dans l'affirmative, quel est l'état de cette créance?

M. Smith : Je ne pense pas que nous devrions faire de commentaire. Nous ne possédons pas les renseignements nécessaires pour répondre convenablement à votre question. Cependant, nous pouvons contacter Énergie atomique du Canada limitée et connaître la réponse qu'elle aimerait que nous donnions.

Le sénateur Dickson : Merci. Mes prochaines questions concernent le ministère des Anciens Combattants, plus particulièrement le dernier article à la page 122, et le Programme pour l'autonomie des anciens combattants ainsi que les contributions faites en vertu de ce programme. Les résultats de ce programme intéressent tous les Canadiens.

M. Smith : Oui. Quelle est donc votre question, monsieur le sénateur?

Le sénateur Dickson : Ma question porte sur ce programme. La structure des activités de ce programme comporte-t-elle des résultats concrets et des objectifs de rendement, et le programme atteint-il ces résultats?

M. Smith : En effet, le Conseil du Trésor exige de tous les ministères et de tous les programmes qu'ils identifient les résultats à atteindre. Afin d'effectuer un examen systématique de ces objectifs, nous entreprenons des examens stratégiques de ces types d'analyses. Les ministères tels que ceux des Anciens Combattants doivent fournir des renseignements au Parlement, dans les rapports sur les plans et priorités qu'ils déposent le printemps. Ils les déposeront, je pense, le 25 mars. Quelque part avant le 1^{er} avril, nous déposerons tous ces rapports, y compris celui des Anciens Combattants. À la fin de l'exercice, ils font de nouveau rapport sur les réalisations effectuées dans chaque programme, dans les rapports ministériels sur le rendement. Ainsi, nous évaluons régulièrement l'atteinte des objectifs déclarés des programmes.

Nous exigeons des ministères qu'ils établissent des systèmes de mesure du rendement et, de plus en plus, nous les assujettissons à des obligations assez strictes de reddition de comptes à cet égard. Je suis heureux de votre question, car ces exigences sont importantes pour que tous ces programmes nous en donnent pour notre argent.

Je dois aussi mentionner — comme nous avons ici affaire à un accord de contribution — que la Loi fédérale sur la responsabilité exige l'évaluation quinquennale de tous les programmes de subvention et de contribution. Ce programme sera donc l'objet, lui aussi, d'une évaluation quinquennale.

Senator Dickson: From your past experience, are the results being achieved?

Mr. Smith: Without looking at the details of the results for that particular program, I would hesitate to guess, but we can follow up on that, senator.

Senator Dickson: Do the program activities of the VIP program extend beyond the purpose of assisting in defraying the costs of extended health care benefits to veterans?

Mr. Smith: Do they go beyond?

Senator Dickson: Are there other activities?

Mr. Smith: Other activities beyond the stated purpose, again I will have to come back to you on that. I would hope not, but we will have to check.

Senator Dickson: Could you confirm whether the extra appropriation of \$4.6 million is adequate to meet the demands and objectives of the program?

Mr. Smith: Again, we will take that question under advisement and bring it back from the department.

Senator Finley: I am fairly new on this committee, so bear with me if I stray off course a little.

In response to Senator Dickson you discussed getting value for money or checking performance. I am interested in this non-budgetary spending item of \$450 million dollars; a forgiveness of debt to the Republic of Pakistan. The amount of \$450 million is a lot of money. How do we know that what we are converting this to, what the measurement parameters are, who measures it, when they measure it, when they will report on it?

Mr. Smith: It is for \$450 million, as you are suggesting. It was a debt that Pakistan owed us. There was an arrangement made to forgive debts and rechannel funding into education in Pakistan. The Government of Pakistan's investments in education under this project are subject to an extensive accountability system. Each component's activities and expenditures are subject to annual reports to a central secretariat, and these investments are audited both by the Auditor General of Pakistan and an independent auditor and monitor team engaged by CIDA. The reports of these exercises are then reconciled and reviewed by the project's steering committee prior to any recommendation for debt forgiveness. Canada is under no obligation to forgive debt for expenditures that it does not deem substantiated by the audits in compliance with the project. That is the information we received from CIDA.

Senator Finley: If the independent auditor, CIDA, determines that the Pakistani government is not fulfilling its obligations under this undertaking, does the money revert to debt to our situation?

Le sénateur Dickson : D'après votre expérience, les résultats ont-ils été atteints?

M. Smith : Faute de connaître les détails des résultats de ce programme, je ne me risquerais pas à les deviner. Nous pouvons cependant donner suite à votre question.

Le sénateur Dickson : Les activités du Programme pour l'autonomie des anciens combattants visent-elles à plus que d'aider à payer les coûts des services complémentaires de santé aux anciens combattants?

M. Smith : Font-elles plus?

Le sénateur Dickson : Y a-t-il d'autres activités?

M. Smith : D'autres activités outre le but déclaré du programme : encore une fois, je devrai m'informer. J'espère que non, mais je devrai vérifier.

Le sénateur Dickson : Pourriez-vous me confirmer si la demande de crédits supplémentaires de 4,6 millions suffit à répondre aux demandes et aux objectifs du programme?

M. Smith : Encore une fois, je devrai consulter le ministère et vous transmettre sa réponse.

Le sénateur Finley : Comme je suis membre de ce comité depuis peu, je vous demande d'être indulgent si je m'éloigne un peu du sujet.

En réponse à une question du sénateur Dickson, vous avez parlé d'en avoir pour votre argent ou de vérifier le rendement. Un poste de dépenses non budgétaires de 450 millions de dollars m'intéresse; il s'agit de faire grâce d'une dette à la République du Pakistan. Quatre cent cinquante millions, c'est beaucoup d'argent. Comment connaissons-nous ce par quoi nous remplaçons cette dette? Comment connaissons-nous les paramètres de mesure? Comment savons-nous qui les mesure? Quand il les mesure? Quand il sera fait rapport sur les programmes de remplacement?

M. Smith : Comme vous dites, il s'agit de 450 millions de dollars. C'était une dette du Pakistan au Canada. Une entente a été conclue pour annuler la dette et rediriger l'argent dans l'éducation au Pakistan. Les investissements du gouvernement du Pakistan dans l'éducation en vertu de ce projet sont assujettis à un système poussé de reddition de comptes. Les activités et les dépenses en vertu de chaque élément du projet sont assujetties à des rapports annuels adressés à un secrétariat central, et les investissements sont revus par le vérificateur général du Pakistan et un vérificateur indépendant ainsi qu'une équipe de surveillance embauchés par l'ACDI. Le comité directeur du projet rapproche et examine les rapports de ces exercices avant de faire une recommandation pour l'annulation de la dette. Le Canada n'est pas tenu de faire grâce de la dette pour des dépenses qu'il ne juge pas conformes au projet d'après les vérifications. Ce sont les renseignements que nous avons reçus de l'ACDI.

Le sénateur Finley : Si le vérificateur indépendant, l'ACDI, détermine que le gouvernement pakistanais ne s'acquitte pas de ses obligations en vertu de ce projet, les montants en cause deviennent-ils une dette envers nous?

Mr. Smith: The debt would remain on the books for collection by us. They may not be in a position to repay. There has been a set of international agreements in the past — Canada has participated in them as well — to allow for these debt swaps. It is my understanding that if it has not met our conditions, the debt would be staying on the books.

Senator Finley: Are we just saying this is a nice way to allow someone to forgive another nation a debt to us?

Mr. Smith: Over the course of the last decade-and-a-half we have forgiven a great deal of debt to countries that were not able to pay back. These are the so-called heavily indebted poor countries. We have effectively written off a great deal of debt. In some cases, this type of arrangement allows more control over the funds that would be freed up. Debt forgiveness does not give us any leverage. This allows us some control of a redirection of funds into the education sector in Pakistan.

Senator Finley: Thank you very much. I want to go to page 92. Under Agriculture and Agri-Food, I notice considerable appropriation or increased appropriation for the AgriInsurance program and the AgriStability program. Could you tell me what gave rise to these increases and how they assist farmers? Why are we putting this extra money in? What is the purpose of the increase?

Mr. Pagan: In both cases, these requirements are the result of changes to statutory forecasts. These are statutory programs, so they are presented for information but we are not voting on them. The payments are according to the statutes moved by Parliament.

In the case of the AgriInsurance program, a change in forecast of \$125 million is due to an increase in the number of acres insured under the program and an increase in the federal share of insurance premiums.

With respect to AgriStability, the change of \$78 million is a change in forecast payments due to declining grain and oilseed prices in 2009. That reduction reduced the value of producers' inventories. Therefore, adjustments are required to reflect an increase in the number of provinces delivering the program.

Senator Finley: This presumably would be particularly for the Prairie provinces, I am guessing.

Mr. Smith: That is correct.

The Chair: As a point of clarification, if I can go back to Pakistan, when does one of these loans that we have decided to forgive move out of non-budgetary and into budgetary? It will affect the bottom line. That is the normal rule, that non-budgetary does not affect the bottom line and does not affect the debt of our nation because it is still in the books as a loan. When will we see this change? Because we know this money is not coming back to us.

M. Smith : La dette resterait exigible. Le Pakistan pourrait ne pas être en mesure de la rembourser. Une série d'accords internationaux — dont le Canada est partie — autorisent ces échanges de créances. D'après ce que je comprends, si ce pays ne satisfait pas à nos conditions, la dette resterait exigible.

Le sénateur Finley : Est-ce que ça revient à dire que c'est une façon gentille de permettre à quelqu'un d'annuler la dette d'un autre pays à notre égard?

M. Smith : Au cours des 15 dernières années, nous avons annulé beaucoup de dettes de pays qui n'étaient pas en mesure de les rembourser. Il s'agit des pays dits pauvres et fortement endettés. Nous avons ainsi annulé des montants considérables. Dans certains cas, ce type d'arrangement permet un meilleur contrôle des fonds dont on fait grâce. L'annulation d'une dette ne nous donne pas de l'influence. Elle permet un certain contrôle sur la réaffectation des fonds dans le secteur de l'éducation au Pakistan.

Le sénateur Finley : Je vous remercie beaucoup. J'aimerais aller à la page 119. Sous la rubrique Agriculture et Agroalimentaire, je remarque une affectation substantielle ou une augmentation de l'affectation pour les programmes d'Agri-protection et d'Agri-stabilité. Pouvez-vous me dire ce qui a donné lieu à ces augmentations et en quoi elles aideront les agriculteurs? Pourquoi affectons-nous davantage d'argent à ces programmes? Quel est le but visé?

M. Pagan : Dans les deux cas, ces besoins découlent de modifications des prévisions réglementaires. Comme il s'agit de programmes législatifs, ils sont présentés aux fins de renseignements, mais ils ne reçoivent pas de crédits votés, puisque le financement est prévu dans les lois adoptées par le Parlement.

Dans le cas du programme d'Agri-protection, le changement des sommes prévues de 125 millions de dollars est attribuable à une augmentation du nombre d'acres assurées dans le cadre du programme et de la part des primes d'assurance couvertes par le gouvernement fédéral.

Pour ce qui est du programme d'Agri-stabilité, la modification de 78 millions de dollars découle d'un changement des paiements anticipés en raison d'une diminution du prix des céréales et des oléagineux en 2009, qui a entraîné une baisse de la valeur des stocks des producteurs. Il a donc fallu apporter des modifications, puisque plus de provinces offrent le programme.

Le sénateur Finley : Je suppose que cette situation s'applique particulièrement dans les provinces des Prairies.

M. Smith : En effet.

Le président : J'aimerais clarifier un point. Si je peux revenir au Pakistan, j'aimerais savoir à quel moment une dette à laquelle on a renoncé passe-t-elle des dépenses non budgétaires aux dépenses budgétaires? C'est un aspect qui aura un effet sur les résultats. Selon la règle habituelle, les dépenses non budgétaires n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers ou sur la dette nationale, puisqu'elles sont toujours consignées comme des prêts dans les comptes. Comme nous savons que ces prêts ne nous seront jamais remboursés, quand la situation changera-t-elle?

Mr. Smith: That is a fairly complicated question.

The Chair: Are you able to put it down on paper and I can circulate it to everyone?

Mr. Smith: Yes.

The Chair: You understand the basic premise?

Mr. Smith: Yes. We do carry these loans on the books, and there are provisions against default or less than full payment. There is an official creditors' process, the Paris Club, which can restructure debts and change the arrangements considerably, long before these go into default. The process can be dragged out over a long period of time and there can be many adjustments and changes made before getting to the point where something is deemed to be irrecoverable or until G8 or G20 groups decide to write off a group of debts to poor countries, at which point the budgetary implications become clearer. It is a long process.

The Chair: Sometime in the future, there would be a time when it is decided that this is no longer a non-budgetary item carried on the books as potentially repayable and now becomes a grant. Is that right?

Mr. Smith: There may not be much of a budgetary implication by that point because by that point, we will have written off the debt, in effect. We will have had provision against non-payment of that debt. As allowances are made for the non-payment of debts, those provisions will cancel out any budgetary effect.

The Chair: Will that provision be done in the estimates?

Mr. Smith: You will see the provisions in the Public Accounts of Canada. There is an allowance for these provisions and they are audited each year. The Auditor General works with the Comptroller General to audit the quality of those debts that are on the books and determines the validity of the provisions that are set aside for them. It is an annual process of determination. If a debt is not recoverable, then the provisions will rise to the point where, in fact, there will not be any budgetary impact because we will have essentially written it off.

The Chair: Thank you. If you have something in writing, we can circulate that information to the committee members.

Mr. Smith: Yes.

The Chair: Senator Finley raises another area that we have not explored, which could be quite interesting.

Next is Senator Marshall, a new member of the committee. Welcome. She is from Newfoundland and Labrador.

Senator Marshall: Thank you. I want to go back to earlier comments that you were linking up the spending with parliamentary approval. I would like to return to your fourth slide and have you discuss budgetary and non-budgetary items with both the voted items and the statutory items.

M. Smith : C'est une question assez complexe.

Le président : Pourriez-vous nous répondre par écrit, pour que je puisse transmettre l'information à tout le monde?

M. Smith : Oui.

Le président : Vous comprenez le problème de base?

M. Smith : Oui. Ces prêts sont effectivement portés aux comptes, et ils sont provisionnés en cas de défaut de paiement ou de remboursement incomplet. Un processus officiel de gestion des créances, appelé le Groupe des dix, peut restructurer les dettes et modifier considérablement les ententes bien avant qu'il y ait défaut de paiement. Ce processus peut s'éterniser pendant longtemps, et il peut y avoir moult rajustements et changements avant que l'on en arrive à la conclusion que la dette est irrécouvrable ou que le G8 ou le G20 ne décident de radier le groupe de dettes d'un pays pauvre. C'est alors que les répercussions d'ordre budgétaires se précisent. Il s'agit d'un long processus.

Le président : Mais on en arrivera, à un certain moment, à décider que ce n'est plus une dépense non budgétaire consignée en tant que prêt potentiellement remboursable pour en faire une subvention, n'est-ce pas?

M. Smith : À ce moment, les répercussions sur le budget pourraient être minimes, puisque nous aurons alors radié la dette. Nous aurons utilisé les provisions pour compenser le non-paiement de la dette. Comme elles couvrent le non-paiement des dettes, elles annuleront les effets sur le budget.

Le président : Ces provisions figureront-elles au budget?

M. Smith : Elles paraîtront dans les Comptes publics du Canada. Des fonds sont prévus à cette fin et font l'objet d'une vérification annuelle. Le vérificateur général collabore avec le contrôleur général pour vérifier la qualité de ces dettes et déterminer la validité des sommes réservées en cas de défaut de paiement. C'est un processus d'analyse annuel. Si une dette est irrécouvrable, on recourt alors aux provisions jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune incidence sur le budget et que nous ayons pour ainsi dire radié la dette.

Le président : Merci. Si vous avez un document écrit, nous pouvons le distribuer aux membres du comité.

M. Smith : Oui.

Le président : Le sénateur Finley aborde une autre question que nous n'avons pas encore examinée et qui pourrait se révéler assez intéressante.

Nous laissons maintenant la parole au sénateur Marshall. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle membre, qui est originaire de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Marshall : Merci. J'aimerais revenir à une observation formulée plus tôt, où vous faisiez le lien entre les dépenses et l'approbation du Parlement. Si nous pouvions retourner à votre quatrième diapositive, je vous demanderais de nous expliquer les dépenses budgétaires et non budgétaires concernant les postes votés et les postes législatifs.

Has any of the \$1.3 billion, the budgetary amount for voted items, been spent at this stage?

Mr. Smith: Yes, I think one could safely say that funds would have had to flow in departments. Departments are held to their votes, so the authority is not so much for a specific program as for the vote authority. They are bound to stay within the votes for operating, for grants and contributions and for capital. Those are strict limits set by Parliament on their authority to spend.

In some cases, then, if funds have to flow for one purpose or another for urgent reasons, funds can flow, but it may mean that if at the end of day Parliament does not approve the cash, then other programs will be squeezed. It is still required that Parliament approve the cash for departments but, at the same time, we could not have a situation like Haiti, send troops and help them without incurring expenses.

Senator Marshall: Theoretically speaking, you could be in a situation where if Parliament does not approve a certain amount, the money will be gone. Does that defeat the purpose of going back and requiring parliamentary approval for this amount?

Mr. Smith: No. It will mean, however, that if Parliament does not approve the cash, that other programs will have to be severely constrained in order to make room for an urgent situation like Haiti.

In the case of Haiti, which is probably not a good example, we already had earmarked funds which were sitting, if you wish, in the International Assistance Envelope. If they had not been used, they would have been re-profiled to the following year. They were there and could be used in this particular case.

Your question is a good one because there can be other situations where a department must cash manage and use funds under its vote for a purpose that was unexpected. If the funds are not approved by Parliament, it could constrain their ability to deliver other programs, but they are bound by the vote and are required to stay within their vote.

Senator Marshall: Depending on the amount being requested, a government department could be in a predicament if they cannot free up cash from other programs.

Mr. Smith: This only arises when things cannot be planned and forecasted. Normally, if things can be planned well and forecasted, they will come in with supplementary requirements earlier in the year, and these issues will not arise.

Senator Marshall: It seems unusual to come after the fact to ask for approval to do something that has already been done.

Mr. Smith: We could not wait until March 26 to deliver military assistance to Haiti. We could not ask Haiti to wait until then for us to take action. We took action within our budget. In

À l'heure actuelle, a-t-on commencé à dépenser la somme de 1,3 milliard de dollars affectée aux postes votés?

M. Smith : Oui, il est probable qu'il a fallu verser des fonds aux ministères. Ces derniers doivent respecter les crédits; ils sont autorisés à dépenser pas tant pour un programme en particulier que pour un poste. Ils doivent s'en tenir aux crédits qui leur sont accordés pour le fonctionnement, les subventions et contributions et les immobilisations. Ainsi, le Parlement impose des limites strictes à leur pouvoir de dépenser.

Dans certains cas, s'il faut accorder d'urgence des fonds pour un besoin ou un autre, il est possible de le faire; cela veut cependant dire que si au bout du compte, le Parlement n'approuve pas la dépense, il faudra alors réaffecter des fonds d'autres programmes. Le Parlement doit toujours approuver les sommes accordées aux ministères; par contre, nous ne pourrions pas envoyer de troupes et d'aide, comme nous l'avons fait pour Haïti, sans encourir de dépenses.

Le sénateur Marshall : En théorie, si le Parlement n'approuve pas un certain montant, on peut se retrouver le bec à l'eau. N'est-ce pas contraire au but recherché quand on demande au Parlement d'approuver un montant?

M. Smith : Non. Mais si le Parlement ne donne pas son approbation, alors il faudra sabrer dans d'autres programmes pour réaffecter des fonds dans des situations urgentes comme celle d'Haïti.

Le cas d'Haïti ne constitue peut-être pas un bon exemple, puisque nous avons déjà réservé des fonds, qui attendaient, si l'on peut dire, dans l'enveloppe d'aide internationale. Si ces fonds n'avaient pas été utilisés, ils auraient été réaménagés l'année suivante. Mais comme ils étaient là, ils ont pu être utilisés dans ce cas précis.

Votre question est pertinente, car dans d'autres cas, il se peut que le ministère doive gérer sa trésorerie et utiliser à des fins imprévues les fonds qui lui sont accordés. Si les fonds ne sont pas approuvés par le Parlement, le ministère pourrait avoir de la difficulté à exécuter d'autres programmes, mais les ministères doivent s'en tenir aux crédits qui leurs sont accordés.

Le sénateur Marshall : Selon la somme dont il a besoin, le ministère pourrait se retrouver en mauvaise posture s'il ne peut réaffecter des fonds d'autres programmes.

M. Smith : Pareille situation ne se présente que lorsque l'on ne peut planifier et prévoir les dépenses. Normalement, si ces dernières sont prévues adéquatement, elles figureront dans les besoins supplémentaires présentés plus tôt au cours de l'exercice, et le problème ne se posera pas.

Le sénateur Marshall : Il me semble inhabituel de faire approuver des fonds une fois le fait accompli.

M. Smith : Nous ne pouvions pas attendre au 26 mars pour offrir de l'aide militaire à Haïti. Il était impossible de demander à Haïti d'attendre notre intervention jusque là. Nous avons pris des

this case, we had earmarked reserves, it was better, but we had to take action and then cash manage, trying to stay within budget.

Senator Marshall: Is there a mechanism for special warrants in the federal system?

Mr. Smith: Yes. That only applies in the case of an election. During a prorogation warrants cannot be used.

Senator Marshall: Statutory items should not be a problem, because they are statutory.

Senator Finley spoke about the debt with regard to Pakistan. You explained that it is non-budgetary. I take it that the money was loaned to Pakistan. It was non-budgetary then and it is non-budgetary when it is forgiven?

Mr. Smith: I would have to check into this particular loan. I think it is an old loan to Pakistan.

Senator Marshall: Would you check into that? At some point there has to be a link between the Main Estimates and the Public Accounts of Canada, and I do not quite understand that.

The Chair: I agree. That is the point I was trying to make. We will follow up on that.

Mr. Smith: We do distinguish between what is budgetary and therefore affects the budget deficit, for example, and what is non-budgetary, such as loans, investments and advances. Those are fully accounted for in public accounts on an ongoing basis, even though they do not affect the budget deficit per se.

You will see, for instance, any provisions for bad loans in there. These are fully audited. It is important to keep track of what we have lent, but in the case of aid, for instance, more recent aid has not been in the form of loans. That was an old practice that has been largely superseded. Some of these loans have been on the books for a long time and have grown due to accumulated interest. They are still carried on the books. However, the aid business has changed very much in the last 10 years and there are now very few loans extended to developing countries.

The Chair: Mr. Smith, you have undertaken to provide us with some background that would help us understand that, but our difficulty is that a loan is non-budgetary and does not require parliamentary approval, yet it can be written off after the fact by provisioning.

Mr. Smith: If I may, non-budgetary requirements still require parliamentary approval. You have that voted column. If you look at that table again on page 4 of my presentation, you will see that voted items include both budgetary and non-budgetary. Therefore, in effect, Parliament has approved the loans and investments.

The Chair: As a loan?

mesures selon les limites de notre budget. Dans ce cas précis, la situation était meilleure, car nous avons des fonds en réserve. Mais nous avons dû intervenir, et ensuite gérer la trésorerie pour essayer de respecter notre budget.

Le sénateur Marshall : Est-ce que le système fédéral prévoit un mécanisme pour les mandats spéciaux?

M. Smith : Oui. Il ne s'applique qu'en cas d'élections. On ne peut utiliser de mandats spéciaux lorsqu'il y a eu prorogation.

Le sénateur Marshall : Les postes législatifs ne devraient pas poser de problème, puisqu'ils sont prévus par la loi.

Le sénateur Finley a parlé de la dette du Pakistan. Vous nous avez expliqué que c'est une dépense non budgétaire. Je présume que les fonds ont été prêtés au Pakistan. Cette dépense demeure-t-elle non budgétaire une fois que la dette est annulée?

M. Smith : Il faudrait que je me renseigne au sujet de ce prêt en particulier. Je crois que c'est une vieille dette du Pakistan.

Le sénateur Marshall : Pourriez-vous vous en assurer? Il doit bien exister un lien entre le Budget principal des dépenses et les Comptes publics du Canada, et je ne le saisis pas très bien.

Le président : Moi non plus. Voilà où j'essayais d'en arriver. Nous allons suivre cette affaire.

M. Smith : Nous faisons une distinction entre les dépenses budgétaires, qui ont une incidence sur le déficit budgétaire, par exemple, et les dépenses non budgétaires, comme des prêts, des investissements et des avances. Ces dernières sont scrupuleusement portées aux comptes publics, même si elles n'ont pas d'incidence sur le déficit budgétaire comme tel.

Par exemple, vous y verrez les réserves pour prêts irrécouvrables, qui font l'objet de vérifications exhaustives. Il importe de garder à l'œil les sommes prêtées, mais lorsqu'il s'agit d'aide, par exemple, celle accordée récemment n'a pas pris la forme de prêts. Il s'agit là d'une vieille pratique qui a été largement abandonnée. Certains de ces prêts figurent dans les comptes depuis très longtemps et ont augmenté en raison des intérêts accumulés. Ils sont toujours dans les comptes. L'aide que nous accordons a toutefois beaucoup changé ces dernières années, et nous octroyons très peu de prêts aux pays en développement.

Le président : Monsieur Smith, vous vous efforcez de nous expliquer le contexte pour nous aider à comprendre cet aspect, mais ce que nous avons de la difficulté à saisir, c'est qu'un prêt est une dépense non budgétaire qui n'a pas besoin d'être approuvée par le Parlement; pourtant, il est possible de le radier grâce aux provisions prévues à cette fin.

M. Smith : Si je puis me permettre d'intervenir, les besoins non budgétaires doivent toujours être approuvés par le Parlement. Il y a une colonne prévue à cet effet. Si vous examinez de nouveau le tableau qui figure à la page 4 de mon diaporama, vous verrez que les postes votés comprennent les besoins budgétaires et non budgétaires. Ainsi, le Parlement a approuvé les prêts et les investissements.

Le président : Est-ce un prêt?

Mr. Smith: Yes.

The Chair: In approving the loan, are we also approving the possibility of taking provisions against that and forgiving it?

Mr. Smith: The provisioning is a different story in that it becomes important for the integrity of the public accounts to ensure that one knows the creditworthiness of all loans.

The Chair: I think we all understand the reason we take provisions. By doing that and then ultimately writing the loan off, you are in effect doing something different from what was approved by Parliament, unless somewhere along the way Parliament approved the possibility of it never being repaid in the first place. We are looking for that link.

Mr. Pagan: I will make one point to underline what Parliament does approve, because there may be a misconception.

On page 116 we see the requirements of CIDA. This underlines the point that Parliament approves both budgetary and non-budgetary requirements, and the distinction is how they are recorded on the books by the Department of Finance and reflected in the public accounts. Non-budgetary votes are indicated with an "L" in front of them, because ostensibly they are loans that do not affect the bottom line of our debt and deficit situation.

At page 116 we see vote L35b, which is the authority by which CIDA can make payments to international financial institutions. If I recall correctly, that vote was adjusted through Supplementary Estimates (B). In fact, the designation "L35b" means that something about the vote was affected in Supplementary Estimates (B), and that was approved by Parliament. It could have been conditions of the vote wording or it could have been an amount, but there was an adjustment by Parliament in Supplementary Estimates (B).

We see here that vote L37, which again was previously approved by Parliament, is being adjusted to reflect a forgiveness of the debt. As Mr. Smith indicated, it is considered a fairly routine occurrence now to translate debt into something that is perhaps more productive or effective in terms of development priorities. In the case of Pakistan, the intention is to divert funding that would otherwise come to us and go to the bottom line of the accounts of Canada, as you said, to development priorities in the education sector.

That is the way in which Parliament approves this. I hope we have addressed that question.

Your second question deals with the impact on the bottom line. I take the point. That is, however, not something that Treasury Board Secretariat maintains. That fiscal framework is the responsibility of the Department of Finance. Earlier in our testimony we explained the issues of the fiscal framework and the provision of certain pools, reserves and sources of funds in the fiscal framework. Decisions like this are made in consultation with Treasury Board, the department involved, and the Department of Finance. In that way, if there is a recommendation and agreement that we should change

M. Smith : Oui.

Le président : En approuvant un prêt, approuvons-nous aussi la possibilité de constituer une provision et de faire grâce de la dette?

M. Smith : La provision est une autre histoire, puisqu'il est important pour l'intégrité des comptes publics de connaître la solvabilité de tous les prêts.

Le président : Je crois que nous comprenons pourquoi on constitue une provision. En agissant de la sorte, puis en radiant le prêt, vous faites autre chose que ce qui a été approuvé par le Parlement, à moins que, au cours du processus, ce dernier ait approuvé la possibilité de ne jamais recouvrer la dette. C'est le lien que nous cherchons.

M. Pagan : Pour éviter tout malentendu, j'aimerais expliquer ce que le Parlement approuve.

À la page 98, on voit les besoins de l'ACDI. On peut ainsi constater que le Parlement approuve les dépenses budgétaires et non budgétaires, qui se différencient par la manière dont elles sont consignées dans les comptes par le ministère des Finances et inscrites dans les comptes publics. Les crédits non budgétaires sont précédés d'un « L », parce que, de toute évidence, ce sont des prêts qui n'ont pas d'incidence sur notre dette et notre déficit.

À la page 98 figure le crédit L35b, qui permet à l'ACDI d'effectuer des paiements aux institutions financières internationales. Si ma mémoire est bonne, ce crédit a fait l'objet d'un rajustement dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). En fait, la désignation « L35b » signifie que le crédit a été modifié dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) et qu'il a été approuvé par le Parlement. Il peut s'agir du libellé ou d'un montant, mais on y a apporté des modifications approuvées par le Parlement.

On peut voir que le crédit L37, une fois encore approuvé par le Parlement, fait l'objet d'un rajustement pour tenir compte d'une remise de dette. Comme M. Smith l'a indiqué, il est maintenant considéré chose courante que de transformer une dette en quelque chose qui est peut-être plus productif ou efficace sur le plan des priorités en matière de développement. Dans le cas du Pakistan, l'objectif consiste à utiliser des fonds qui nous seraient autrement remis et qui seraient versés aux comptes publics du Canada, comme vous l'avez indiqué, pour les affecter à des priorités de développement dans le secteur de l'éducation.

C'est ainsi que le Parlement approuve ces crédits. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Votre deuxième question concerne les répercussions sur les résultats financiers. Je prends note de vos observations. Ce cadre fiscal ne relève toutefois pas du Secrétariat du Conseil du Trésor, mais bien du ministère des Finances. Plus tôt au cours de notre témoignage, nous avons expliqué les questions du cadre fiscal et des réserves et sources de fonds qui y sont constituées. Ce sont des décisions qui sont prises en consultation avec le Conseil du Trésor, l'organisme concerné et le ministère des Finances. Ainsi, s'il est recommandé de modifier les comptes pour faire d'une dépense non budgétaire une dépense budgétaire et que l'on

accounts, if you will, from non-budgetary to budgetary, that Department of Finance can update their overall fiscal framework and reflect that in the budget and subsequently in the public accounts.

That bottom line is not seen in estimates. In estimates we see things that require approval, a new appropriation, the issuance of a loan or the forgiveness of a debt. We do not see anything with respect to the overall bottom line of the government in terms of revenues, total expenditures, or debts and deficits.

We can work with the Department of Finance to determine how and when this will be reflected in their fiscal framework and public accounts, but that is not information that we would expect to see in estimates documents.

The Chair: Is there anything else, Senator Finley?

Senator Finley: Looking at a corporate balance sheet, I can see the types of loans, debts, monies et cetera. Where do I find that in the government system? How much money sits in this situation of having been lent that could be converted to something else? Where would I find the total exposure?

Mr. Smith: These data are in public accounts. For 2009, you will see details of all loans, investments and advances that have been made and provisions for any debts not likely to be repaid or repaid in full. That is done separately from appropriations.

In this particular instance, these are very old loans under the Official Development Assistance rubric paid to Pakistan over a long period of time. A rescheduling agreement was signed in April 2003 between Canada and Pakistan that included a debt-to-education conversion. These very old loans were approved by Parliament many years ago in public accounts. We will try to get the exact references for you and more details on the types of loans made. We will try to obtain information on the countries and our involvement with international organizations.

For example, Public Accounts of Canada 2009, volume 1, has a section on international organizations and the development banks. This includes all the loans we have made, our capital shares and status of the loans, investments and advances.

Mr. Pagan: For clarification, the Expenditure Management Sector is not involved in or responsible for public accounts. That is the Receiver General, the Office of the Comptroller General and the Department of Finance. However, we synchronize our efforts because they reflect the authorities provided by Parliament through estimates in subsequent reports of public accounts.

The most recent version of public accounts covers fiscal year 2008-09. Volume II includes a table on page 1.41 that lists the source and disposition of non-budgetary authorities by ministry. It is a complete listing of all ministries provided

s'entend à ce sujet, le ministère des Finances peut retoucher son cadre fiscal général et apporter la modification qui s'impose dans le budget et, par la suite, dans les comptes publics.

Ce chiffre n'apparaît pas dans le budget, qui ne fait état que des dépenses qui ont besoin d'être approuvées, comme les nouvelles affectations, l'assurance-prêt et les remises de dettes. Nous n'y voyons rien qui ait trait aux résultats financiers du gouvernement sur le plan des revenus, des dépenses totales, des dettes et du déficit.

Nous pouvons travailler avec le ministère des Finances pour déterminer comment et quand ces transactions seront portées au cadre fiscal et aux comptes publics, mais ces renseignements ne sont pas supposés figurer dans les documents budgétaires.

Le président : Avez-vous quelque chose à ajouter, sénateur Finley?

Le sénateur Finlay : Quand on examine un bilan d'entreprise, on peut y voir le type de prêts, de dettes ou de fonds. Où peut-on trouver ces renseignements dans le système du gouvernement? Combien d'argent dort quelque part sous forme de prêt alors qu'il pourrait être utilisé à d'autres fins? Où pourrais-je trouver les chiffres globaux?

M. Smith : Ces renseignements figurent dans les comptes publics. Pour 2009, vous y trouverez des détails sur tous les prêts, les investissements et les avances effectués, ainsi que les provisions pour toutes les dettes qui risquent de ne pas être remboursées ou qui pourraient ne pas l'être au complet. Cet aspect est traité séparément des affectations.

Dans le cas qui nous occupe présentement, il s'agit de prêts très anciens accordés sur une longue période au Pakistan sous la rubrique de l'aide publique au développement. Le Canada et le Pakistan ont signé en avril 2003 une entente de rééchelonnement de la dette prévoyant une conversion de la dette en dépenses au titre de l'éducation. Ces très vieux prêts ont été approuvés par le Parlement il y a bien longtemps dans les comptes publics. Nous nous efforcerons de vous communiquer les références exactes et d'autres détails sur les types de prêts accordés, et tenterons d'obtenir de l'information sur les pays et sur notre collaboration avec des organisations internationales.

Par exemple, dans le volume I des Comptes publics du Canada de 2009, on trouve une section sur les organisations internationales et les banques de développement, où figurent tous les prêts que nous avons accordés, nos parts de capital et l'état des prêts, des investissements et des avances.

M. Pagan : J'aimerais clarifier un point. Le Secteur de la gestion des dépenses ne s'occupe pas des comptes publics, dont il n'est pas responsable. Ces comptes relèvent du receveur général, du Bureau du contrôleur général et du ministère des Finances. Cependant, nous synchronisons nos efforts parce qu'ils témoignent des pouvoirs accordés par le Parlement par l'entremise du budget dans les rapports subséquents sur les comptes publics.

La dernière version des comptes publics porte sur l'exercice 2008-2009. Dans le volume II, on trouve, à la page 1.43, un tableau indiquant la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel. Il

authorities by Parliament authorities for non-budgetary instruments. Foremost amongst these is the Department of Finance that manages our debt.

In that table is a reference to Foreign Affairs and International Trade and the Canadian International Development Agency, which has \$937 million available in total non-budgetary authorities for the Ministry of Foreign Affairs and International trade.

The Chair: Thank you. This has been an interesting discussion.

[Translation]

Senator Poulin: I would like to thank you for your patience in answering our questions, it is much appreciated. Speaking to us on behalf of all the departments is not an easy thing to do.

In the supplementary estimates summary, there is mention of a sum of \$83.6 million for security-related expenses at the Olympic Games. We know that the games were planned several years ago. Does the request for \$83.6 million mean that security costs were \$83.6 million higher than what was originally forecast in the budget?

[English]

Mr. Smith: I think there was about \$900 million earmarked for Olympic security. This represents one part, so it is not additional to what was planned. It is part of what was planned to address higher than anticipated security costs and previously unidentified security requirements for a variety of organizations — RCMP, DND and DFO. It pulls together a number of these costs, but it is within the \$900 million contingency funding provided for Olympic security.

[Translation]

Senator Poulin: The request was made as part of supplementary estimates. It was not made earlier in the fiscal year. I do not understand the budgetary process.

[English]

Mr. Smith: The fact is that we do come back for approval, even if there is a plan if a certain amount of money is required or sought from Parliament. We will come back to refine requirements. You will sometimes see that requirements are less than what was anticipated.

We will ask for money, as it is required along the way as opposed to simply asking for a big block of funds — \$900 million please — to cover a large range of costs. When we are unsure of the outcome, we may make requests in stages and ask for the funds as we encounter the costs or are much closer to the event.

s'agit en fait d'une liste exhaustive de toutes les autorisations accordées aux divers ministères et approuvées par le Parlement pour les instruments non budgétaires. Le plus important de ces organismes est le ministère des Finances, qui gère notre dette.

Dans ce tableau, il est question du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Agence canadienne de développement international, qui disposent d'une enveloppe totale de 937 millions de dollars au titre des autorisations non budgétaires.

Le président : Merci. Voilà qui est intéressant.

[Français]

Le sénateur Poulin : J'aimerais vous remercier de votre patience en ce qui a trait à nos questions, c'est très apprécié. Le fait de vous adresser à nous au nom de tous les ministères n'est pas chose facile.

Dans le résumé des budgets supplémentaires, vous parlez de 83,6 millions de dollars pour la sécurité aux Jeux olympiques. Nous savons que les jeux ont été planifiés il y a plusieurs années. Cette demande de 83,6 millions de dollars veut-elle dire que la sécurité aurait coûté 83,6 millions de dollars de plus que ce qui était prévu au budget?

[Traduction]

M. Smith : Je crois que, pour les Jeux olympiques, environ 900 millions de dollars ont été affectés à la sécurité. Ce montant fait partie de l'affectation et ne s'ajoute pas aux sommes prévues à cet égard. Il fait partie des sommes accordées pour couvrir les coûts de sécurité plus élevés que prévus et les besoins de sécurité imprévus de certaines organisations, comme la GRC, le ministère de la Défense nationale et le ministère des Pêches et des Océans. Il englobe donc certains de ces frais, mais il est couvert par le financement pour imprévus établi pour la sécurité des Jeux olympiques, qui totalise 900 millions de dollars.

[Français]

Le sénateur Poulin : La demande est faite dans le cadre du budget supplémentaire. Elle ne s'est pas faite plus tôt dans l'année budgétaire. Je ne comprends pas le processus budgétaire.

[Traduction]

M. Smith : Dans les faits, même s'il y a un plan, nous nous adressons une nouvelle fois au Parlement pour obtenir son approbation si nous avons besoin de certaines sommes d'argent. Nous allons donc devoir préciser les besoins. Vous verrez que parfois, ils sont moins importants que prévu.

Nous demanderons des fonds à mesure que nous en avons besoin plutôt que de réclamer une grosse somme d'argent d'un seul coup — 900 millions de dollars s'il vous plaît — pour couvrir un large éventail de coûts. Lorsque nous sommes incertains des résultats, nous pouvons procéder par étapes et demandons les fonds à mesure que les frais se présentent ou que l'événement se rapproche.

The process is about trying to be as accurate as possible and only to ask for the funds we actually need. Even if we have earmarked a certain sum in our fiscal framework — \$900 million will be required for this purpose — we will come back to ask for the required funds as we go along.

[Translation]

Senator Poulin: Do we know at this time what the actual cost of providing security at the Olympic Games was?

Mr. Smith: I believe so. The numbers we have before us are close to the estimated costs.

Senator Poulin: Are we talking about \$900 million?

[English]

Mr. Smith: I think that is the case. We are currently tracking toward that amount. We are within that amount. Our total supplementary estimates appropriations for departments are in the range of \$847 million. We are below the \$900 million total. There may be additional bills to come into this fiscal year that will have to be paid probably to bring us close to the amount.

[Translation]

Senator Poulin: Which time period will be covered by the \$900 million sum?

[English]

Mr. Smith: It certainly will cover all of fiscal year 2009-10. There were some additional costs in fiscal year 2008-09 as well.

Mr. Pagan: As you can appreciate, planning for this event began several years ago. Costs were involved in that planning process going back to at least 2007-08. As Mr. Smith indicates, \$763 million has been appropriated to this point by departments. This final appropriation reflects final costs involved for the event just concluded.

The real costs for this fiscal year will be reflected in public accounts once the year closes.

[Translation]

Senator Poulin: My next question is about the CBC. On page 89 of the French version of the Supplementary Estimates (C), a request is made for a transfer of \$26.299 million from the operating budget for funding a capital expenditure. If a request is made for a transfer of funds from an operating budget to a capitalization budget, there should be a cut in the Canadian Broadcasting Corporation's budget in the amount of \$26.299 million for 2009-10. Am I wrong, Mr. Smith?

L'objectif consiste à être aussi précis que possible et à ne demander que les fonds dont nous avons réellement besoin. Même si nous avons réservé une certaine somme dans notre cadre fiscal — nous aurons besoin de 900 millions de dollars pour un certain projet —, nous demandons d'approuver les fonds à mesure que nous progressons.

[Français]

Le sénateur Poulin : Connaissons-nous, à ce moment-ci, le coût réel de la sécurité aux Jeux olympiques?

M. Smith : Je crois que oui. Les chiffres qui se trouvent devant nous sont très proches des coûts anticipés.

Le sénateur Poulin : On parle de 900 millions de dollars?

[Traduction]

M. Smith : Je crois que c'est cela. Nous nous dirigeons vers ce montant, mais nous sommes encore en deçà. Dans le Budget supplémentaire des dépenses, les affectations accordées aux ministères sont d'environ 847 millions de dollars. C'est donc inférieur au total de 900 millions de dollars. Au cours de l'exercice, de nouvelles factures s'ajouteront peut-être et nous rapprocheront de ce montant.

[Français]

Le sénateur Poulin : Cette somme de 900 millions de dollars couvrirait quelle période de temps?

[Traduction]

M. Smith : Il couvrira certainement la totalité de l'exercice 2009-2010. Il y a également eu des coûts supplémentaires au cours de l'exercice 2008-2009.

M. Pagan : Vous comprenez certainement que la planification de cet événement a commencé il y a plusieurs années. Les coûts afférents à ce processus de planification remontent au moins à 2007-2008. Comme M. Smith l'a indiqué, les ministères ont jusqu'à présent reçu 763 millions de dollars, montant qui tient compte des derniers coûts enregistrés pour l'événement qui vient de prendre fin.

Les coûts réels pour le présent exercice seront portés aux comptes publics une fois l'année terminée.

[Français]

Le sénateur Poulin : Ma prochaine question porte sur la Société Radio-Canada. À la page 89 du Budget supplémentaire des dépenses (C), donc la version française de votre document, on demande le transfert d'un budget de fonctionnement à une dépense de capitalisation, un montant de 26,299 millions de dollars. Si l'on demande le transfert d'un budget de fonctionnement à un budget de capitalisation, il s'agit donc là d'une réduction budgétaire de la Société Radio-Canada de 26,299 millions de dollars pour 2009-2010. Est-ce que je me trompe, monsieur Smith?

[English]

Mr. Smith: Senator, it is not necessarily the case that when you transfer funds from one vote to another that it is a reduction in budget. It is not a reduction in reference levels. There are good reasons for transfers from one budget to another, one vote to another within a department, but it does not mean a reduction in budget. It may be that operating funds are used to purchase a capital asset, and that is one reason why you would move from operating funds to capital funds.

Senator Poulin: Just on that matter, if you are moving \$26 million from operating funds to capital funds, would it not mean that in 2009-10, you have \$26 million less for operating funds? It could revert the following year, but what about the current financial year?

Mr. Pagan: That is correct, but it is balanced or compensated by a \$26 million increase to another vote within CBC, so aggregate spending does not change by them.

Senator Poulin: What do you mean by “aggregate spending”? Sorry, I am not an accountant.

Mr. Pagan: CBC and most other departments receive authorities from Parliament according to votes, and there often are distinct votes for operating, capital, grants and contributions. The sum, or the aggregate, of those votes represents the resources available to the department.

Senator Poulin: On page 34, is that the sum, \$1,000,000,112?

Mr. Smith: This is on page 102 of the English version. It is an internal reallocation of resources to fund capital expenditures of Newsworld and RDI, Réseau de l'information, and to fund capital projects, such as the disaffiliation projects in three Quebec markets, the transition to high definition television and the transition to digital broadcasting for delivery of television signals beyond the August, 2011 CRTC deadline for analogue distribution. The way CBC accommodated those requirements was to move funds from operating to capital.

Senator Poulin: My question remains: When you are moving \$26 million in the current financial year, 2009-10, does that not mean that you are reducing your operational funds of \$26 million for that year?

Mr. Smith: In order to increase your capital by that amount, the answer is yes. However, you are dealing with an organization that also has a budget of \$1 billion.

Senator Poulin: Comparing apples and oranges, we spent nearly \$1 billion on security for the Olympics, so I am not worried about the cost of the CBC, when it is the only national broadcaster in this country, CBC and Radio-Canada. Keeping our country linked on a daily basis is worth more than \$1 billion.

[Traduction]

M. Smith : Sénateur, le virement de fonds d'un crédit à un autre n'entraîne pas nécessairement une réduction du budget. Il ne s'agit pas ici d'une diminution des niveaux de référence. Il faut avoir des motifs solides pour virer des fonds d'un budget à un autre ou d'un crédit à un autre au sein d'un ministère; cela ne signifie pas nécessairement que le budget est réduit. Il se peut qu'on utilise les fonds de fonctionnement pour l'achat de biens immobiliers, ce qui nous obligerait à virer des fonds du budget de fonctionnement au budget de capitalisation.

Le sénateur Poulin : Mais justement, si on vire 26 millions de dollars du budget de fonctionnement au budget de capitalisation, ne manquera-t-il pas 26 millions de dollars dans le budget de fonctionnement? La situation pourrait se rétablir l'année suivante, mais qu'en est-il de l'exercice actuel?

M. Pagan : C'est effectivement ce qui se passe, mais on rétablit l'équilibre en augmentant de 26 millions de dollars un autre crédit de la SRC. L'ensemble des dépenses ne change donc pas.

Le sénateur Poulin : Qu'entendez-vous par « ensemble des dépenses »? Veuillez m'excuser, je ne suis pas comptable.

M. Pagan : Le pouvoir de dépenser de la SRC et de la plupart des autres ministères leur vient du Parlement, qui leur accorde des crédits, souvent répartis en dépenses de fonctionnement, dépenses en capital, et subventions et contributions. La somme, ou l'ensemble de ces crédits, représente les ressources dont dispose le ministère.

Le sénateur Poulin : Est-ce la somme de 1 000 000 112 \$ qui figure à la page 34?

M. Smith : C'est à la page 102 de la version anglaise. Il s'agit d'une réaffectation interne des ressources, effectuée pour financer des dépenses en capital de Newsworld et RDI, le Réseau de l'information, ainsi que des projets d'immobilisation, comme la désaffiliation de trois marchés du Québec, la transition à la télévision haute définition et le passage à la diffusion numérique pour la transmission de signaux télévisuels après août 2011, le délai que le CRTC a fixé pour la fin de la diffusion analogique. Pour respecter ces obligations, la SRC a décidé de transférer des fonds de son budget de fonctionnement.

Le sénateur Poulin : Ma question reste la même : si l'on réaffecte 26 millions de dollars au cours du présent exercice, c'est-à-dire celui de 2009-2010, n'en réduit-on pas d'autant le budget de fonctionnement?

M. Smith : Si l'on veut augmenter le budget de capitalisation de ce montant, la réponse est oui. Il ne faut toutefois pas oublier que cet organisme dispose d'un budget de 1 milliard de dollars.

Le sénateur Poulin : Si l'on compare des pommes et des oranges, nous avons dépensé près de 1 milliard de dollars pour assurer la sécurité lors des Jeux olympiques; je ne m'inquiète donc pas trop des coûts de la SRC, alors que la CBC et Radio-Canada constituent le seul télédiffuseur national au pays. Garder notre pays informé au quotidien vaut bien plus que 1 milliard de dollars.

Mr. Smith: I do not take issue with those things.

In terms of scale, if you look at page 99 — I have the English version here — you can see payments to the CBC for operating expenditures, vote 15, are over \$1 billion, and with this reduction in the operating, their operating vote is still over \$1 billion.

Their capital vote is close to \$100 million, and they have acquired that additional 26 to bring their capital vote up to 118. Within an organization, there could be good reasons why, for business purposes, they have decided to fund something in a particular way.

Senator Poulin: I agree with the reason for the funding because of the need to modernize the television services. It is a basic and necessary need of that industry.

My question is, because of that necessary need, why would a department ask an arm's length organization like the CBC to take money from its operational budget in that current year and bring it to capital, instead of asking for that one-time capital budget as a department on its own for the CBC, given that the CBC had to lay off 800 people this year?

[Translation]

All my colleagues know that I am especially concerned by the fact that the CBC had to close its only French-speaking regional station in Windsor, which served an entire community in the region bordering the U.S. It obviously worries me to see a \$26-million transfer from an operating budget to a capitalization budget, when capitalization requirements had clearly been identified.

[English]

Mr. Smith: Before my colleague has further information to provide, I would just mention that no department requires CBC to make this decision. CBC is asking for that itself. It has decided that this is the best way of modernizing. It will draw funds from operating to put into capital, into the Réseau de l'information, for example, and Newsworld. It has made some business decisions on this basis. It is asking for approval for the transfer. No one is telling them to do that; they are asking to do so.

Mr. Pagan: If I may, previously, I tried to explain that with the transfer between votes there was no change to the aggregate spending by the CBC.

Senator Poulin: Thank you for your answer.

Mr. Pagan: Just to underline the points made by Mr. Smith, as you know, the CBC operates under licence of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, or CRTC, and according to the terms of their licence, CBC Newsworld and RDI must be self funded. CBC Newsworld and RDI have received revenue during the course of the year, advertising and marketing, et cetera, and as they have to be self

M. Smith : Je ne me prononcerai pas à ce sujet.

Pour ce qui est de la portée, vous verrez à la page 99 — j'ai en main la version anglaise — que les paiements à la SRC au titre des dépenses de fonctionnement, qui figurent au crédit 15, dépassent 1 milliard de dollars, et que malgré la réduction du budget de fonctionnement, ce crédit est toujours de 1 milliard de dollars.

Son crédit pour dépenses en capital est de près de 100 millions de dollars, et la Société a obtenu 26 millions de dollars de plus, ce qui porte ce crédit à 118 millions de dollars. Un organisme peut avoir de solides motifs pour décider de financer un projet d'une certaine façon afin de le mener à bien.

Le sénateur Poulin : Je souscris à la raison de ce financement, car il faut moderniser les services de télévision. C'est un besoin fondamental et nécessaire de cette industrie.

Ma question est la suivante : pour combler ce besoin, pourquoi un ministère demanderait-il à un organisme indépendant comme la SRC de prendre des fonds de son budget de fonctionnement pour l'exercice actuel pour les transférer à son budget de capitalisation plutôt que de demander son propre budget de capitalisation, compte tenu du fait que la SRC a dû mettre à pied 800 employés?

[Français]

Ce qui m'inquiète particulièrement, et tous mes collègues le savent, c'est que la Société Radio-Canada a été obligée de fermer sa seule station régionale de langue française à Windsor, qui dessert toute une communauté sur la région frontalière avec les États-Unis. Il est évident que je m'inquiète lorsque je vois un transfert de 26 millions de dollars d'un budget d'exploitation à un budget de capitalisation, alors que le besoin de capitalisation était définitivement requis.

[Traduction]

M. Smith : Avant que mon collègue ne poursuive, je ferais simplement remarquer qu'aucun ministère n'a demandé à la SRC de prendre cette décision. Elle l'a fait de son propre chef, jugeant que c'est la meilleure façon de moderniser le service. Elle transférera des fonds de son budget de fonctionnement à son budget de capitalisation, afin de les affecter au Réseau de l'information et à Newsworld, par exemple. Elle a pris des décisions d'affaires en ce sens et demande que l'on approuve ce virement. Personne ne lui dit quoi faire; c'est elle qui demande de pouvoir agir.

M. Pagan : Si je peux me permettre d'intervenir, j'ai déjà essayé d'expliquer que lorsque l'on transfère des fonds d'un crédit à l'autre, cela ne change en rien l'ensemble des dépenses de la SRC.

Le sénateur Poulin : Je vous remercie de votre réponse.

M. Pagan : J'aimerais appuyer les propos de M. Smith. Comme vous le savez, la SRC est titulaire d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, licence selon laquelle Newsworld et RDI doivent s'autofinancer. Ces deux chaînes ont généré des revenus au cours du présent exercice, en faisant par exemple de la publicité et du marketing. Comme elles doivent s'autofinancer et

funded and their revenue has come into the operating vote, they are now, in accordance with normal parliamentary procedure, seeking approval to move those funds that they have generated from their operating to their capital so that they can undertake the capital projects that will support those two specialty channels.

They have generated revenue and they have accounted for it in their operating budget. In accordance with parliamentary procedure now, they are seeking approval to transfer that from operating to capital, and that is in accordance with both parliamentary procedure and the terms of the licence under the CRTC.

Senator Runciman: When we deal with the Main Estimates, does the committee have an opportunity to bring in a specific minister to deal with it? Do we devote X number of hours to deal with the particular estimates of a particular ministry? How does that process work?

The Chair: In the past, we have looked at the ministries that are the most implicated in the particular estimates, and then we bring them in. For tomorrow, for example, some of the questions deal with CIDA, the Department of National Defence and those initiatives in Haiti and elsewhere, and that is one of the panels that we will have tomorrow to deal with their specific requests in Supplementary Estimates (C).

Senator Runciman: The steering committee makes that decision?

The Chair: That is correct, but the broader question is whether we focus in depth on one or two departments. We have talked about doing that, but we have always run out of time dealing with the major items. It is a good suggestion and the steering committee talked recently about it again.

Senator Runciman: Provincially, all three parties are involved. Each selects one to three ministries and the hours are allocated according to the significance of the individual ministry. Such an idea might be worth considering.

We talked about \$110 million for nuclear reactor refurbishment and you mentioned Bruce Power and others. What is the process? Is there an ongoing obligation on the part of AECL in respect of refurbishment? I can see a guarantee or warranty for a period of time but the Bruce reactor has been around seemingly forever. What is the obligation? Is this an in-and-out funding system such that you bill back the governments? What is the process?

Mr. Smith: The refurbishment projects are fixed price contracts whereby AECL and the Crown bear responsibility for additional costs incurred. They are first-of-a-kind in terms of the technology and it will be the first time that AECL has taken on a maintenance project of this size. They are quite complex in the kind of radioactive environment in which refurbishment has to occur. Therefore, they have taken longer to complete and are more costly than anticipated.

que leurs revenus ont été pris en compte dans le crédit pour dépenses de fonctionnement, ces deux chaînes spécialisées demandent, conformément à la procédure parlementaire normale, qu'on les autorise à transférer les fonds ainsi générés de leur budget de fonctionnement à leur budget de capitalisation, afin de pouvoir entreprendre des projets d'immobilisation qui appuieront leurs activités.

Elles ont produit des revenus et en ont tenu compte dans leur budget de fonctionnement. Maintenant, conformément à la procédure parlementaire, elles demandent qu'on les autorise à effectuer un transfert du budget de fonctionnement au budget de capitalisation, une démarche conforme à la procédure parlementaire et aux conditions de la licence délivrée par le CRTC.

Le sénateur Runciman : Lorsqu'il est question du Budget principal des dépenses, le comité a-t-il la possibilité de convoquer un ministre en particulier pour en parler? Nous penchons-nous sur le budget d'un ministère pendant un certain nombre d'heures? Comment fonctionne ce processus?

Le président : Dans le passé, nous avons examiné les ministères qui sont les plus visés par les prévisions budgétaires, et ensuite nous les faisons comparaître. Par exemple, demain, certaines questions porteront sur l'ACDI, le ministère de la Défense nationale et les initiatives en Haïti et ailleurs; c'est l'un des groupes de témoins qui devront expliquer leurs demandes particulières dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le sénateur Runciman : C'est le comité de direction qui en prend la décision?

Le président : Oui, mais la grande question, c'est de savoir si nous nous concentrons sur un ou deux ministères. Nous avons parlé de la possibilité de le faire, mais les points principaux prennent toujours tout notre temps. C'est une bonne suggestion et le comité de direction en a encore discuté récemment.

Le sénateur Runciman : À l'échelle provinciale, les trois partis interviennent. Chacun choisit de un à trois ministères, et le temps est alloué selon le poids de chaque ministère. Il vaudrait la peine d'envisager de faire de même.

Nous avons parlé de 110 millions de dollars pour la remise en état de réacteurs nucléaires et vous avez mentionné Bruce Power et d'autres. Comment procède-t-on? EACL a-t-elle des obligations continues en ce qui concerne la remise en état? Je peux voir une garantie pendant une certaine période de temps, mais il me semble que le réacteur Bruce est là depuis toujours. Quelle est l'obligation? Parle-t-on d'un système de financement par transfert de sorte qu'on réclame des fonds au gouvernement? Comment procède-t-on?

M. Smith : Les projets de remise en état sont des contrats à prix fixe par lesquels EACL et la Couronne assument la responsabilité des coûts additionnels. Ce sont les premiers du genre sur le plan de la technologie et ce sera la première fois qu'EACL se chargera d'un projet d'entretien de cette envergure. Ils sont assez complexes compte tenu de l'environnement radioactif dans lequel la remise en état doit se faire. Donc, on a mis du temps à les terminer et les coûts sont plus élevés que prévu.

There have been a number of reviews, panels and discussions about the refurbishment projects, including third party reviews. As well, there has been ongoing involvement of the provinces from the outset. I am not entirely sure about the relationships between AECL and the provinces on the refurbishment so we will have to get back to the committee on that.

Senator Runciman: It strikes me as never-ending expenditure obligations. What is the bottom line in that respect? There was reference in the supplementaries to \$72 million for the Chalk River reactor and some indication of a Treasury Board vote 5 approval earlier. Is this a conflict? Is this an addition to the vote 5 approval?

Mr. Smith: The \$72 million is for repairing and returning the National Research Universal reactor to service. There has been funding for both the refurbishment and the NRU reactors in previous supplementary estimates and in Treasury Board vote 5 as well in the past. I am not sure that we asked for TB vote 5 in the case of the NRU this last year.

Mr. Pagan: Allow me to explain the way vote 5 works. I believe this is the first question we have had about the use of vote 5 government contingencies. The requirements reflected by AECL in the Supplementary Estimates (C) are broken down into distinct purposes: Refurbishment of CANDU for \$110 million; and repair and return to service the NRU for \$72 million. These requirements are before Parliament and if Supplementary Estimates (C) are approved later this month, those funds will be available to departments.

In advance of that, the department identified immediate requirements of cash to support ongoing repair and return-to-service work, the total for which can be seen at page 64 in the amount of \$50 million allocated from vote 5.

It is deemed normal use of the vote when a department has an approved requirement or activity for which their cash requirements exceed their money in the bank. In this case, funds are allocated to the department and they will be reimbursed by the department when the amounts included in Supplementary Estimates (C) are approved.

The requirement is not \$110 million plus \$72 million plus \$50 million. Rather, it is \$182 million net, \$50 million of which has been already advanced to them will be reimbursed upon Parliament's approval of the supplementary estimates.

Senator Runciman: What is the cap on vote 5?

Mr. Pagan: Vote 5, as approved by Parliament, is \$750 million. As funds are allocated, available funds decrease. The vote is replenished upon approval of the supplementary estimates.

Senator Runciman: Is it normal practice to replenish the depleted funds?

Mr. Pagan: Yes.

Un certain nombre d'études, de travaux en comité et de discussions ont porté sur les projets de remise en état, y compris des examens par des tiers. Également, nous avons la participation des provinces depuis le début. Comme je ne suis pas absolument sûr des relations qu'entretiennent EACL et les provinces concernant la remise en état, nous devons vous revenir là-dessus.

Le sénateur Runciman : Il me semble qu'il s'agit d'obligations de dépense interminables. Qu'en est-il vraiment? Dans le Budget supplémentaire des dépenses, il est question de 72 millions de dollars pour le réacteur de Chalk River, et on nous a indiqué plus tôt que le crédit 5 du Conseil du Trésor a été approuvé. Parle-t-on d'un conflit? S'agit-il d'un ajout à l'approbation du crédit 5?

M. Smith : Les 72 millions servent à la réparation du réacteur national de recherche universel et à sa remise en service. Dans le passé, il y a eu des fonds pour la remise en état et les réacteurs NRU dans le Budget supplémentaire des dépenses et dans le crédit 5 du Conseil du Trésor. Je ne suis pas convaincu que nous ayons demandé le crédit 5 du CT pour ce qui est du NRU l'année dernière.

M. Pagan : Permettez-moi de vous expliquer comment fonctionne le crédit 5. Je crois que c'est la première question qu'on nous a posée sur l'utilisation du crédit 5, du crédit pour éventualités. Les besoins indiqués par EACL dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) se divisent en objectifs distincts : 110 millions de dollars pour la remise à neuf des réacteurs CANDU, et 72 millions de dollars pour la réparation et la remise en service des réacteurs NRU. Le Parlement est saisi de ces besoins, et si le Budget supplémentaire des dépenses (C) est approuvé plus tard dans le mois, ces fonds seront mis à la disposition des ministères.

En prévision de cela, le ministère a cerné des besoins de trésorerie immédiats à l'appui des travaux de réparation et de remise en service, dont le total de 50 millions provenant du crédit 5 figure à la page 68.

On considère qu'il est normal pour un ministère d'utiliser le crédit lorsqu'il a un besoin ou une activité approuvés, mais que ses besoins de trésorerie sont plus élevés que l'argent qu'il a en banque. Dans ce cas, des fonds sont affectés au ministère, que celui-ci rembourse lorsque les montants inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) sont approuvés.

Le besoin n'est pas de 110 millions, plus 72 millions, plus 50 millions de dollars. On parle plutôt de 182 millions de dollars nets, dont une somme de 50 millions a déjà été avancée et sera remboursée sous réserve de l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses par le Parlement.

Le sénateur Runciman : Quel est le plafond du crédit 5?

M. Pagan : Le crédit 5, tel qu'approuvé par le Parlement, est de 750 millions de dollars. Au fur et à mesure que des fonds sont affectés, les fonds disponibles baissent. Le crédit est renfloué une fois que le Budget supplémentaire des dépenses est approuvé.

Le sénateur Runciman : Est-ce une pratique normale de renflouer les fonds réduits?

M. Pagan : Oui.

Senator Runciman: Why do you not set the cap higher? Is it a case of smoke and mirrors?

Mr. Smith: It is similar to a line of credit in that departments are advanced the funds and then repay the amount on subsequent supplementary estimates. We found that \$750 million covers our requirements.

In this case of the \$50 million from vote 5, turn to page 64, where we identify the funding as required for the refurbishment. Previously, we sought funds through Treasury Board vote 5 for refurbishment projects.

Senator Runciman: The supplementary estimates reference the North America Free Trade Agreement and an allocation for potential litigation. Why would potential litigation be referenced in the supplementary estimates? Is that a normal practice?

Mr. Pagan: Yes, it is normal. As Mr. Smith indicated earlier, it is our practice to work with departments to review their requirements so that they stand the scrutiny of ministers and Parliament and so they do not ask for funds before they are required. In this case, a specific issue before the courts has reached the point where the department can anticipate some settlement or resolution in the supply period.

Senator Runciman: Is there such an issue before the courts?

Mr. Pagan: Yes, and therefore, it is appropriate to forecast it. The alternative would be to not provision for it with an appropriation by Parliament but to make the payment if and when it is required through the use of government contingencies. Where we are able to anticipate, it is our practice to plan for a requirement through appropriation rather than rely on the use of a contingency vote.

Senator Runciman: This is a question of accounting as well. We talked about the Pakistan loan and how that is accounted for. I understand that you will give us information with respect to that. How is that reflected, apart from the bottom line? In essence, you are writing off a significant amount of money. Is there a transfer of allocation of the amount? For example, is it then attributed to foreign aid? I would suggest that is precisely what is occurring in this case because you are funding education programs. Rather than deem it a loan, it is transferred to another line item.

Mr. Smith: You get credit for debt relief as part of the ODA. While writing off or converting a debt might not be purely budgetary, it does count as official development assistance in the same way as aid money in the comparisons that look at ODA to GDP ratios. It is the OECD's assessment of how much money we provide to developing countries.

Senator Eggleton: On this debt forgiveness to Pakistan, do we know what we received for the money that we put into this program? Do we have some statistics that indicate how many

Le sénateur Runciman : Pourquoi ne relevez-vous pas le plafond? Est-ce un écran de fumée?

M. Smith : C'est similaire à une ligne de crédit dans le sens qu'on avance aux ministères des fonds qu'ils remboursent lors du Budget supplémentaire des dépenses suivant. Nous avons estimé que 750 millions de dollars couvrent nos besoins.

Dans le cas des 50 millions de dollars imputés au crédit 5, à la page 68, nous mentionnons les fonds requis pour la remise en état. Auparavant, nous avons demandé des fonds du crédit 5 du Conseil du Trésor pour des projets de remise en état.

Le sénateur Runciman : Dans le Budget supplémentaire des dépenses, on mentionne l'Accord de libre-échange nord-américain et une affectation de fonds pour les litiges potentiels. Pourquoi faire allusion à des litiges potentiels dans le budget? Est-ce une pratique normale?

M. Pagan : Oui, c'est normal. Comme l'a mentionné M. Smith plus tôt, nous avons l'habitude de travailler avec les ministères à examiner leurs besoins pour qu'ils résistent à l'examen approfondi des ministres et du Parlement et pour que les ministères ne demandent pas de fonds avant d'en avoir besoin. Dans ce cas, une question dont sont saisis les tribunaux peut prendre de telles proportions que le ministère peut s'attendre à une résolution dans la période d'octroi des crédits.

Le sénateur Runciman : Les tribunaux sont-ils saisis d'une telle question?

M. Pagan : Oui, et il convient donc de prévoir cela. L'autre option serait de ne pas prendre de dispositions à cette fin au moyen d'un crédit parlementaire, mais de faire le paiement au besoin en recourant au crédit pour éventualités. Lorsque nous pouvons le faire, notre pratique est de prévoir le besoin de crédits affectés plutôt que de nous fier à l'utilisation du crédit pour éventualités.

Le sénateur Runciman : C'est également une question de comptabilité. Nous avons parlé du prêt au Pakistan et de la façon dont il est comptabilisé. Je crois comprendre que vous allez nous donner des renseignements à ce sujet. Comment cela se traduit-il, mis à part le résultat net? Essentiellement, vous annulez un montant d'argent important. Y a-t-il un transfert de l'affectation du montant? Par exemple, est-il attribué à l'aide étrangère? Je dirais que c'est ce qui se produit dans ce cas, car vous financez des programmes dans le secteur de l'éducation. Plutôt que de le considérer comme un prêt, vous transférez l'argent à un autre poste.

M. Smith : On obtient un allègement de la dette dans le cadre de l'APD. Annuler ou convertir une dette n'est peut-être pas purement budgétaire, mais cela compte comme de l'aide au développement officiel, de la même façon que des fonds d'aide dans les comparaisons qui examinent l'ADP par rapport aux ratios de la dette au PIB. C'est l'évaluation de l'OCDE sur le montant d'argent que nous fournissons aux pays en développement.

Le sénateur Eggleton : Concernant l'annulation de la dette du Pakistan, savons-nous ce que nous avons obtenu pour l'argent que nous avons mis dans ce programme? Avons-nous des statistiques

people might have been educated? Do we know how many of the people might be female? We know that the education of females is an issue in this part of the world.

I assume all of this money went into a public education kind of program as opposed to the Madrassas-type program. Can you give us any information to indicate whether we received value for this investment?

Mr. Pagan: We will confirm with the department on that question. It is my understanding that that work has not been initiated. The first step is to forgive the debt so that the funds that would otherwise be paid out for debt can now be directed to the education program. However, I am not familiar.

Senator Eggleton: How long has this education program been going on? For how long have we been pumping money into this program?

Mr. Pagan: They are separate issues. The debt was not related to education. The initial debt was related to a loan to the government of Pakistan for general use. It is now the intention of the government to channel the payments into a specific sector.

As you may be aware, CIDA has been involved in Pakistan for many years as a development partner. There has been a consistent focus on education within CIDA broadly speaking and more recently within their program in Pakistan.

Senator Eggleton: We are giving the money to the Government of Pakistan as a loan for general purposes but now we are saying that we are willing to forgive it, but we want to ensure that it is used for education.

Mr. Pagan: That is correct.

Senator Eggleton: That is after we have given them the money. Do we have much control over how it is being spent if it is after the fact?

Mr. Pagan: The original loan would have been subject to some covenants and conditions, but it was not for specific sectors.

Senator Eggleton: If it is being justified based on public sector education programming, then let us hear how we are getting value.

Mr. Smith: That is the justification.

Senator Eggleton: Picking up on Senator Poulin's comments about the \$26.2 million to the CBC, if you are transferring this money into capital projects, that is fine. However, if you are taking it out of operating, are any specific programs or services being reduced as a result?

Mr. Smith, you said earlier that, given the size of the budget, perhaps it would be a matter of tightening the belt here and there rather than identifying specific programs. Is that the case?

qui indiquent le nombre de personnes qui pourraient avoir été scolarisées? Connaissons-nous le nombre de femmes? Nous savons que la scolarisation des femmes est un problème dans cette partie du monde.

Je suppose que tout cet argent a été affecté à un genre de programme d'éducation publique et non pas à des programmes comme ceux des médersas. Pouvez-vous nous donner des informations qui nous indiquent si nous en avons eu pour notre argent?

M. Pagan : Nous allons confirmer cela auprès du ministère. Je crois comprendre que ce travail n'a pas été entrepris. La première étape est d'annuler la dette afin que les fonds qui autrement compenseraient la dette soient maintenant affectés au programme d'éducation. Toutefois, je ne connais pas tous les détails.

Le sénateur Eggleton : Depuis combien de temps ce programme d'éducation existe-t-il? Depuis combien de temps versons-nous de l'argent dans ce programme?

M. Pagan : Ce sont deux choses distinctes. La dette n'était pas liée à l'éducation. La dette initiale était liée à un prêt accordé au gouvernement du Pakistan pour un usage général. Le gouvernement a maintenant l'intention d'affecter les fonds à un domaine précis.

Comme vous devez le savoir, l'ACDI joue depuis longtemps le rôle de partenaire dans le développement au Pakistan. L'ACDI axe constamment ses efforts sur l'éducation en général et plus récemment dans le cadre de son programme pour le Pakistan.

Le sénateur Eggleton : Nous versons de l'argent au gouvernement du Pakistan sous forme de prêt à des fins générales, mais maintenant nous disons que nous sommes disposés à annuler le prêt tout en nous assurant que l'argent est investi dans l'éducation.

M. Pagan : C'est exact.

Le sénateur Eggleton : Nous faisons cela après lui avoir donné l'argent. Avons-nous un certain contrôle sur la façon dont l'argent est dépensé étant donné que cela se passe après coup?

M. Pagan : Le prêt initial aurait été subordonné à des engagements et à des conditions, mais pas pour des domaines précis.

Le sénateur Eggleton : Si cela est justifié en fonction de programmes d'éducation dans le secteur public, alors dites-nous de quelle façon nous en avons pour notre argent.

M. Smith : C'est cela, la justification.

Le sénateur Eggleton : Concernant les observations du sénateur Poulin au sujet des 26,2 millions de dollars pour la SRC, si l'on vire cet argent pour financer des projets d'immobilisations, c'est bien. Cependant, si on le retire, est-ce que des programmes ou des services particuliers seront réduits?

Monsieur Smith, vous avez dit tout à l'heure que vu la taille du budget, il s'agirait de se serrer la ceinture ici et là plutôt que de cibler des programmes spécifiques. Est-ce le cas?

Mr. Smith: I do not know the answer to that question. We would have to ask CBC.

Senator Eggleton: It would be interesting to know what is being sacrificed, if anything.

Mr. Smith: They receive revenue as well as appropriations.

Senator Eggleton: I understand. Someone told them it was capped and that they had to transfer it as opposed to adding it on.

Mr. Pagan: The CBC began the year with a certain appropriation from Parliament. I will find the exact amount in a moment. Over the course of the year, they generated revenue independent of parliamentary appropriations. They are transferring the money they have generated and they have earned because they have decided that they want to invest it in another aspect of their business. There is no change to their bottom line.

Senator Eggleton: I understand. However, if you transfer money from one account to another, what is the trade off?

Mr. Pagan: Their appropriation as approved by Parliament was \$1.043 billion. What we see now on page 32 and page 33 is that, because of subsequent supplementary estimates and allocation of votes, they were beginning this exercise with \$1.112 billion. That is \$80 million more. As a result of adjustments in transfers through the Supplementary Estimates (C), their estimates authorities to end the year will be \$1.139 billion. Their reference levels or resources available through the year have increased. This transfer is what they consider a routine transfer from the conditions prescribed by Parliament under one vote to another vote.

Senator Eggleton: You are saying that it does not necessarily affect programs or services. That is, it is revenue increase.

Mr. Pagan: They are channelling the revenue that they have earned for a specific purpose in capital and they need Parliament's approval to do so.

Senator Eggleton: On the G20 summit in my home city of Toronto, do I assume that part of the budget request on security, \$179.4 million identified in Supplementary Estimates (C), would also involve giving money to cover the costs of local policing? Would that be covered or would the property taxpayer face a substantial tax burden?

Mr. Smith: The range of costs is associated with both of these summits. You are referring mainly to the G20 summit in Toronto as well. Within this request, we have specific requirements from a number of departments, for example, RCMP, public safety, and so on. Within at least one of them, there is funding to reimburse the Ontario Provincial Police.

I am not sure how much of the requirement is for the preceding G8 in Huntsville versus Toronto, but there is reimbursement for the OPP.

M. Smith : Je ne connais pas la réponse à cette question. Il faudrait la poser à la SRC.

Le sénateur Eggleton : Il serait intéressant de savoir ce que l'on sacrifie, le cas échéant.

M. Smith : Elle a à la fois des recettes et des crédits.

Le sénateur Eggleton : Je comprends. A-t-on dit à la SRC qu'elle était plafonnée et qu'elle devait virer l'argent et non l'ajouter.

M. Pagan : La SRC a débuté l'année avec un certain crédit parlementaire. Je vais trouver le montant exact dans un moment. Au cours de l'année, elle a généré des recettes en dehors des crédits parlementaires. Elle vire l'argent qu'elle a généré et qu'elle a gagné, car elle a décidé de l'investir dans un autre volet de ses activités. Son résultat net n'a pas changé.

Le sénateur Eggleton : Je comprends. Toutefois, si vous virez de l'argent d'un compte à un autre, quel est le changement?

M. Pagan : Son crédit, tel qu'approuvé par le Parlement, était de 1,043 milliard de dollars. Ce que nous voyons maintenant aux pages 32 et 33, c'est qu'en raison du Budget supplémentaire des dépenses suivant et des affectations de crédits, la SRC a commencé l'année avec 1,112 milliard de dollars. On parle de 80 millions de plus. En raison des ajustements dans les transferts par le Budget supplémentaire des dépenses (C), ses autorisations du budget pour terminer l'année seront de 1,139 milliard. Ses niveaux de référence ou ses ressources disponibles tout au long de l'année ont augmenté. Ce virement est ce qu'elle considère comme un virement de routine d'un crédit à un autre selon les conditions prescrites par le Parlement.

Le sénateur Eggleton : Vous dites que cela ne porte pas nécessairement atteinte aux programmes ou aux services. Il s'agit là d'une augmentation des recettes.

M. Pagan : Elle affecte les recettes qu'elle a générées à des projets d'immobilisation précis et elle a besoin de l'approbation du Parlement pour le faire.

Le sénateur Eggleton : Au sommet du G20, qui se tiendra dans ma ville, à Toronto, dois-je comprendre qu'une partie des fonds demandés dans le budget pour la sécurité, les 179,4 millions établis dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), servirait également à couvrir les coûts des services de police locaux? Ces services seront-ils couverts ou les contribuables feront-ils face à un lourd fardeau fiscal?

M. Smith : L'éventail des coûts concerne les deux sommets. Vous parlez aussi principalement du sommet du G20 de Toronto. Cette demande englobe les besoins particuliers de plusieurs organisations comme la GRC et la sécurité publique. Au moins l'une d'elles a les fonds nécessaires pour rembourser la Police provinciale de l'Ontario.

Je ne suis pas certain du montant requis pour le G8 qui se déroulera avant à Huntsville, par rapport à celui de Toronto, mais il y a un montant pour rembourser l'OPP, la Police provinciale de l'Ontario.

Senator Eggleton: What about the Toronto police?

Mr. Smith: I have not seen it in here but it is possible or it will be coming, as a future request.

Senator Eggleton: Perhaps you can let me know, then.

Mr. Pagan: Cabinet, in a security cost framework policy, approved the provisions of reimbursement for provincial, territorial and municipal security partners.

Senator Eggleton: You are saying that municipal security was part of that.

Mr. Pagan: Yes, a government lead policy reimburses security partners. That policy is applicable to all major international undertakings, for example, G8, G20 and the Olympic Games. The lead department for negotiating arrangements with the municipal, territorial and provincial partners is Public Safety and Emergency Preparedness.

As Mr. Smith said, the requirements here by Public Safety and Emergency Preparedness at this time are primarily for conclusion of an agreement with the OPP to secure provincial highways and the Huntsville site. There will be subsequent supplementary estimates coming in Supplementary Estimates (A) for what I believe to be the Toronto portion.

Senator Eggleton: That is fine.

Let me follow up on some questions asked by colleagues about the NRU reactor at Chalk River. Will this additional \$72 million allocation sufficient to bring about the final repairs and bring it into service? What is the status of the matter?

Mr. Pagan: At this time, I believe that this represents the most up-to-date requirements of AECL.

First, I wish to remind the committee that an expert review panel on medical isotope production was commissioned to look into the matter. They released a report on December 3 in which they confirmed that the NRU really does represent the only short-term prospect for continued domestic isotope supply. Again, the NRU had been providing approximately 60 per cent of the global isotope production.

Mr. Smith: It is our understanding that the \$72 million required here, vote 10, is for the repair and return to service of the NRU. That should be the all-in cost. According to our indications, it is proceeding with its return to service shortly, probably in April-May.

Senator Eggleton: Is it expected that this money will be spent and the service will be restored by April or May of this year?

Mr. Smith: Yes, the most recent indications are in May, and then they will be returning to service and production of isotopes shortly thereafter.

Le sénateur Eggleton : Et qu'en est-il de la police de Toronto?

M. Smith : Je n'ai rien vu ici, mais c'est possible ou ce sera pour plus tard dans une autre demande.

Le sénateur Eggleton : Vous pourriez m'en informer à ce moment-là.

M. Pagan : Le Cabinet, dans une politique-cadre sur les coûts de sécurité, a approuvé les fonds pour rembourser les partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux dans le domaine de la sécurité.

Le sénateur Eggleton : Vous dites que la sécurité municipale en faisait partie.

M. Pagan : Oui, le gouvernement a une politique qui prévoit le remboursement des partenaires dans le domaine de la sécurité. Cette politique s'applique à tous les événements internationaux, comme le G8, le G20 et les Jeux olympiques. C'est Sécurité publique et Protection civile qui s'occupe de négocier les ententes avec les partenaires municipaux, territoriaux et provinciaux.

Comme l'a dit M. Smith, les montants que demande Sécurité publique et Protection civile en ce moment serviront principalement à conclure une entente avec l'OPP pour qu'elle assure la sécurité des routes provinciales et de l'emplacement de Huntsville. Il y aura plus tard des crédits supplémentaires dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour ce qui a trait à la partie de l'événement qui aura lieu à Toronto, selon moi.

Le sénateur Eggleton : Parfait.

Permettez-moi de vous poser certaines des questions que mes collègues ont soulevées au sujet du réacteur NRU de Chalk River. L'affectation supplémentaire de 72 millions de dollars permettra-t-elle l'exécution des dernières réparations et la remise en service? Où en sont les choses?

M. Pagan : Actuellement, je crois que cela représente les toutes dernières demandes d'EAEL.

J'aimerais d'abord rappeler aux membres du comité qu'un groupe de spécialistes de la production d'isotopes médicaux a été chargé d'examiner la question. Ils ont publié, le 3 décembre, un rapport dans lequel ils confirment que le réacteur NRU représente vraiment, à court terme, la seule source possible d'approvisionnement local continu en isotopes. Je vous rappelle que le réacteur NRU fournissait environ 60 p. 100 de la production mondiale d'isotopes.

M. Smith : Selon nous, le crédit 10, au montant de 72 millions de dollars, servira à réparer et à remettre en service le réacteur NRU. Cela devrait être le coût tout compris. Selon nos sources, la remise en service devrait avoir lieu sous peu, probablement en avril ou en mai.

Le sénateur Eggleton : Est-ce qu'on prévoit que l'argent sera dépensé et que le réacteur aura été remis en service d'ici avril ou mai prochain?

M. Smith : Oui, selon les toutes dernières indications, ce serait en mai, et le réacteur sera en service et produira des isotopes peu de temps après.

Senator Eggleton: That is good news. Thank you.

Let me ask about the headquarters in Kabul, \$18.3 million. Is this to serve just as a Canadian headquarters? Since we are told the military is pulling out, there might be military people there in desk jobs, and I assume there would be CIDA and Foreign Affairs people, et cetera.

Mr. Smith: Yes.

Senator Eggleton: Is this strictly for Canada's operations following our military phase? Is it just for Canadians or does this have a broader use by the UN or NATO?

Mr. Smith: It is our understanding that this is to construct a permanent staff quarters for Canada's diplomatic mission.

Senator Eggleton: So it is the embassy.

Mr. Smith: It would be the embassy and staff, and of course the staff can be drawn from CIDA and other departments, not just Foreign Affairs.

Senator Callbeck: Page 160 lists \$45,000 that is going to an advisory group to look at the creation, operation and establishment of a Canadian democratic promotion agency with the mandate to provide support to fragile emerging democracies abroad.

How will that agency differ from the one that we now have that was set up in 1988 by an act of Parliament?

Mr. Pagan: This requirement is for an advisory panel. At this point there is no agency being created. They are looking at options and any gaps in terms of capacity or need. The file falls under the responsibility of Minister of State for Democratic Reform, Steven Fletcher. He is working with CIDA and an advisory group that includes Tom Axworthy, Senator Pamela Wallin, Leslie Campbell and Eric Duhaime on identifying options and recommendations in this area.

Senator Callbeck: I am interested in why we are looking at this at all. As I say, we have the International Centre for Human Rights and Democratic Development.

Mr. Smith: That is a policy question that we are not prepared to answer.

Senator Callbeck: I would like you to explain, on page 151, why the Department of Finance requires an additional appropriation of \$32.3 million for access to remaining surplus budgetary resources.

Mr. Smith: You are referring to the Department of Defence, I think, senator, not the Department of Finance.

Senator Callbeck: Yes, I refer to National Defence at page 151. Please clarify the meaning of this appropriation.

Mr. Pagan: What was the amount?

Senator Callbeck: The amount is \$32.3 million.

Le sénateur Eggleton : C'est une bonne nouvelle. Merci.

J'aurais des questions concernant le quartier général à Kaboul et les 18,3 millions de dollars. Ce bâtiment servira-t-il seulement de quartier général canadien? Étant donné qu'on nous dit que les militaires se retirent, il s'y trouve peut-être des militaires qui travaillent dans les bureaux, et je présume qu'on y trouve des gens de l'ACDI, des Affaires étrangères et d'autres organismes.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Eggleton : Est-ce strictement pour les opérations canadiennes suivant le retrait militaire? Servira-t-il seulement aux Canadiens ou aussi à l'ONU et l'OTAN?

M. Smith : Selon nous, le montant servira à construire des résidences permanentes pour le personnel de la mission diplomatique du Canada.

Le sénateur Eggleton : C'est donc l'ambassade.

M. Smith : Ce sera pour l'ambassade et pour le personnel, et bien entendu ce dernier peut être composé de gens de l'ACDI et d'autres ministères, pas seulement des Affaires étrangères.

Le sénateur Callbeck : À la page 132, il est écrit que 45 000 \$ serviront à la création et aux activités d'un groupe consultatif sur l'établissement d'un organisme canadien de promotion de la démocratie dont le mandat est d'appuyer les démocraties fragiles et émergentes à l'étranger.

En quoi cette agence sera-t-elle différente de celle que nous avons actuellement et qui a été créée en 1988 par une loi du Parlement?

M. Pagan : Ce montant vise un groupe consultatif. Jusqu'à présent, on ne crée pas d'agence. Ils regardent les options et les lacunes du point de vue des ressources ou des besoins. La responsabilité du dossier incombe au ministre d'État à la Réforme démocratique, Steven Fletcher. Il travaille avec l'ACDI et un groupe consultatif composé de Tom Axworthy, du sénateur Pamela Wallin, de Leslie Campbell et d'Éric Duhaime pour déterminer les options et faire les recommandations sur la question.

Le sénateur Callbeck : Je m'intéresse à la raison pour laquelle nous nous penchons sur cela. Comme je l'ai dit, nous avons déjà le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

M. Smith : C'est une question administrative à laquelle nous ne sommes pas prêts à répondre.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais que vous m'expliquiez, à la page 133, pourquoi le ministère des Finances demande un crédit supplémentaire de 32,3 millions de dollars pour avoir accès au reste des ressources budgétaires excédentaires.

M. Smith : Vous faites référence au ministère de la Défense, je crois, madame le sénateur, pas au ministère des Finances.

Le sénateur Callbeck : Oui, je parle de la Défense nationale, à la page 133. Pouvez-vous m'expliquer la raison de ce crédit?

M. Pagan : Quel est le montant?

Le sénateur Callbeck : 32,3 millions de dollars.

Mr. Pagan: The \$32.3 million is an amount that has been set aside in the fiscal framework for 2009-10 but not yet approved through the estimates. It relates to budget commitments in 2005 and 2006 that provided significant new resources to DND for investments in personnel, infrastructure and equipment. This funding is being appropriated at this time to support the national procurement budget and operating costs of the department.

Senator Callbeck: That does not tell me a great deal.

Mr. Pagan: As you know, the department is actively engaged in Afghanistan and therefore bearing a significant demand on their operating budget. These funds are for operations and maintenance, or national procurement, which is available for the provision of materiel and equipment throughout the Canadian Forces.

The Chair: Senator Callbeck, we are running out of time, but you will be able to follow up on this tomorrow with another panel.

Senator Gerstein: I would like to refer you to page 181, Treasury Board Secretariat, and the compensation adjustment of \$196 million. Am I correct in understanding that this is basically to honour collective bargaining agreements?

Mr. Smith: That is correct.

Senator Gerstein: Would I also be correct that this is the last time we will see this for a while, inasmuch as under the budget, the departments have been frozen so that collective bargaining agreements, although they will be honoured, have to be forced out of the department's current budget?

Mr. Smith: That is also correct, senator. This will be the mechanism.

Senator Neufeld: Had I gone through all the different ministries that would have been responsible for security at the Olympics, when would it have become apparent to me that it was a total of \$900 million? Would it have been 2007-08, 2008-09 or 2009-10?

Mr. Pagan: Typically, when the government makes commitments of this sort — projects and funding agreements with the provinces and contributions to international events — there is an announcement by a minister with the provincial counterparts or stakeholders. There would likely have been some indication at an announcement of the government's overall commitments. As Mr. Smith indicated, those funds are appropriated as they are sequenced or scheduled.

Senator Neufeld: Is that \$900 million inclusive of the province's share or is the province's share outside that \$900 million?

Mr. Smith: The province's share is outside; these are federal costs only.

Senator Runciman: Will the \$179.4 million for the G20 and G8 be committed in this fiscal year? How much has been spent to date? It seems like a great deal of money. Why is this happening? Is it related to the move from Muskoka to Toronto?

M. Pagan : Le montant de 32,3 millions de dollars a été mis de côté dans le cadre financier de 2009-2010, mais n'a pas encore été approuvé dans le Budget des dépenses. Il correspond aux engagements budgétaires de 2005 et de 2006 qui attribuaient d'importantes nouvelles ressources au MDN pour investir dans le personnel, l'infrastructure et l'équipement. Ces fonds sont actuellement affectés au budget sur l'approvisionnement national et aux coûts de fonctionnement du ministère.

Le sénateur Callbeck : Cela ne m'en dit pas beaucoup.

M. Pagan : Comme vous le savez, le ministère est engagé activement en Afghanistan et, par conséquent, cela exige beaucoup du budget de fonctionnement. Ces fonds servent au fonctionnement et à l'entretien, ou à l'approvisionnement national, et sont là pour l'achat de matériel et d'équipement pour l'ensemble des Forces canadiennes.

Le président : Sénateur Callbeck, nous sommes à court de temps, mais vous pourrez poursuivre sur le sujet demain avec un autre groupe de spécialistes.

Le sénateur Gerstein : J'aimerais vous référer à la page 123, le Secrétariat du Conseil du Trésor, et aux rajustements à la rémunération de 196 millions de dollars. Si je comprends bien, c'est pour honorer les conventions collectives, n'est-ce pas?

M. Smith : C'est exact.

Le sénateur Gerstein : Ai-je aussi raison de croire qu'il faudra du temps avant que nous revoyions cela, étant donné que le budget a imposé un gel aux ministères, ce qui fait que les sommes liées aux conventions collectives — qu'il faut honorer — devront être imputées au présent budget ministériel?

M. Smith : Vous avez raison, sénateur. C'est ce qui se produira.

Le sénateur Neufeld : Si j'avais fait le tour des organismes chargés de la sécurité durant les Jeux olympiques, quand aurais-je constaté que cela représentait 900 millions de dollars en tout? En 2007-2008, en 2008-2009 ou en 2009-2010?

M. Pagan : Normalement, lorsque le gouvernement prend de tels engagements — des projets et des engagements financiers avec les provinces et des contributions à des événements internationaux — le ministre en fait l'annonce avec ses homologues provinciaux ou les parties concernées. Au cours d'une annonce, il y aurait sûrement eu des indications quant au total des engagements financiers du gouvernement. Comme M. Smith l'a dit, ces fonds sont affectés au moment où ils sont séquencés ou prévus.

Le sénateur Neufeld : Ces 900 millions de dollars incluent-ils la part du provincial, ou cette part vient-elle s'y ajouter?

M. Smith : La part du provincial n'est pas incluse; ce montant représente les dépenses fédérales uniquement.

Le sénateur Runciman : Les 179,4 millions de dollars pour le G20 et le G8 seront-ils engagés au cours de l'exercice financier actuel? Combien d'argent a été dépensé à ce jour? Selon moi, c'est un gros montant. Pourquoi est-il si élevé? Est-ce lié au déplacement de Muskoka à Toronto?

Mr. Smith: Senator, indeed costs are being incurred, definitely, and the costs will continue. You will see a second instalment of requirements probably as early as the next supplementary estimates.

Senator Runciman: Is there an estimate of what the total security costs?

Mr. Smith: We do not have an estimate of the total security costs at this point, but it is not due to the move from, say, Huntsville to Toronto. It is the scale of these operations. There will be up to 10,000 participants in the summit, and that is a very large operation.

Senator Runciman: There must have been an original security budget. How much of an increase is this from the original budget in terms of percentage?

Mr. Smith: In all likelihood, this is the first major instalment. There will be other instalments. I do not have a figure for the overall costs, but these are significant security operations involving many thousands of people in two locations, so the costs will be high.

Senator Runciman: I think we should know the amount of the estimate.

The Chair: Thank you, Senator Runciman.

Tomorrow, honourable senators, we have Canada's response to Haiti. We will have CIDA, DND and DFAIT. As a second panel, we will have a discussion on security with respect to the Olympics, G8 and G20, and that will give you an opportunity to follow up on some of these points. We will have representatives of Public Safety Canada, the RCMP and the Privy Council Office.

Thank you all for participating today. There were very good questions. Thank you for respecting the time limit so that everyone had an opportunity to pose a question.

On your behalf, let me thank the Treasury Board Secretariat personnel, Mr. Smith and Mr. Pagan, who are our good friends. We always start our study of the estimates with you, which leads me to invite you back next Tuesday morning to start the Main Estimates, which we have to get on with as well. Until then, thank you very much and we will look forward to those undertakings for questions that you were not able to answer and your response to those questions.

Mr. Smith: Thank you.

The Chair: Thank you. This meeting is now concluded.
(The committee adjourned.)

M. Smith : Sénateur, bien entendu cela engendre des coûts, tout à fait, et cela va continuer. Il y aura probablement un deuxième montant en réponse aux besoins dès le prochain Budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Runciman : Existe-t-il une estimation du total des coûts de la sécurité?

M. Smith : Nous n'en avons pas pour le moment, mais le déplacement de Huntsville à Toronto n'est pas en cause. C'est l'ampleur des opérations. Il y aura plus de 10 000 participants au sommet, et c'est un événement d'envergure.

Le sénateur Runciman : Il doit bien y avoir eu un budget initial pour la sécurité. En pourcentage, quelle est l'augmentation par rapport au budget initial?

M. Smith : C'est vraisemblablement le premier vrai montant. Il y en aura d'autres. Je n'ai pas le total des coûts, mais il s'agit là d'opérations de sécurité d'envergure faisant intervenir des milliers de personnes en deux endroits. Les coûts seront donc importants.

Le sénateur Runciman : Je crois que nous devrions connaître le montant estimatif.

Le président : Merci, monsieur le sénateur Runciman.

Demain, chers collègues, nous discuterons de la réponse du Canada au séisme en Haïti. Nous entendrons l'ACDI, le MDN et le MAECI. Avec le deuxième groupe, nous discuterons de la sécurité relative aux Jeux olympiques, au G8 et au G20. Vous aurez ainsi l'occasion de revenir sur certains de ces points. Nous entendrons des représentants de Sécurité publique Canada, de la GRC et du Bureau du Conseil privé.

Je vous remercie tous de votre participation aujourd'hui. J'ai entendu de très bonnes questions. Je vous remercie d'avoir respecté votre temps de parole, ce qui a permis à tout le monde de poser une question.

Au nom des membres du comité, je remercie le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor, M. Smith et M. Pagan, qui sont nos bons amis. Nous commençons toujours l'étude des budgets des dépenses avec vous, ce qui me pousse à vous inviter de nouveau mardi matin pour commencer l'étude du Budget principal des dépenses, que nous devons aussi entreprendre. D'ici là, je vous remercie beaucoup, et nous attendons avec impatience que vous vous penchiez sur les questions auxquelles vous n'avez pas pu répondre et que vous nous transmettiez les réponses.

M. Smith : Merci.

Le président : Merci. La séance est levée.
(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, March 17, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study the Supplementary Estimates (C), 2009-10 for the fiscal year ending March 31, 2010.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I call the meeting to order. Welcome, everyone, on this St. Patrick's Day evening.

This evening, we will continue the study of the Supplementary Estimates (C), 2009-2010, which were referred to our committee last week.

Yesterday morning, we heard the testimony of the officials from the Treasury Board of Canada Secretariat, who provided us with an outline of these supplementary estimates and an overall perspective.

[*English*]

This evening, we will be focusing our attention on specific programs. In our first panel this evening, we will be focusing on Canada's initial response to the earthquake in Haiti. In our second panel, we will turn our attention to the policing and security, in particular, in relation to security at the Olympics and Paralympic Games and the planning for the upcoming G8 and G20 meetings.

For Canada's initial response to the earthquake in Haiti, these supplementary estimates include requests totalling \$176 million from six different departments and agencies. We are pleased to welcome representatives from three of those departments that played an important role in that very important initiative that made all Canadians proud in the way Canada participated and was able to respond quickly.

From the Canadian International Development Agency, CIDA, we welcome back Margaret Biggs, President, Canadian International Development Agency. She is accompanied by Jim Quinn, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Office; and Diane Jacovella, Vice-President, Multilateral and Global Programs Branch, both also from the Canadian International Development Agency.

From National Defence, DND, we welcome Brigadier-General Richard Blanchette, Director General, Operations, Strategic Joint Staff; and Brigadier-General Claude Rochette, Director General, Financial Management.

Finally, from Foreign Affairs and International Trade Canada, DFAIT, we welcome Ms. Kerry Buck, Assistant Deputy Minister, Programs and Departmental Security.

Colleagues, we only have one hour for this panel and then we will have another panel dealing with the G8 and G20.

OTTAWA, le mercredi 17 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2009-2010 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je déclare la séance ouverte et je vous souhaite à tous la bienvenue en cette soirée de la Saint-Patrick.

Ce soir, nous poursuivrons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2009-2010, qui a été renvoyé à ce comité la semaine dernière.

Hier matin, nous avons entendu les témoignages des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui nous ont donné un aperçu de ce Budget supplémentaire des dépenses et une perspective globale.

[*Traduction*]

Ce soir, nous allons nous pencher sur quelques programmes en particulier. Notre premier groupe de témoins nous parlera de la réponse initiale du Canada au tremblement de terre en Haïti. Le deuxième groupe nous entretiendra des services de police et de sécurité lors des Jeux olympiques et paralympiques ainsi qu'en vue des réunions prochaines du G8 et du G20.

Pour la réponse initiale du Canada au tremblement de terre à Haïti, le budget supplémentaire comprend des dépenses qui totalisent 176 millions de dollars et qui sont réparties parmi six organismes fédéraux. Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui des représentants de trois de ces organismes, qui ont joué un rôle important dans les secours déployés rapidement par le Canada, ce dont les Canadiens peuvent être fiers.

Nous accueillons donc de nouveau Mme Margaret Biggs, présidente de l'ACDI, ou Agence canadienne de développement international. Elle est accompagnée de deux autres personnes représentant l'ACDI, soit M. Jim Quinn, dirigeant principal des finances, et Mme Diane Jacovella, vice-présidente chargée des programmes multilatéraux et mondiaux.

Nous accueillons aussi des représentants du ministère de la Défense nationale : le brigadier-général Richard Blanchette, directeur général des opérations au sein de l'État-major interarmées stratégique, ainsi que le brigadier-général Claude Rochette, directeur général de la gestion financière.

Enfin, nous accueillons Mme Kerry Buck, sous-ministre adjointe chargée des programmes et de la sécurité ministérielle au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Chers collègues, nous disposons d'une heure seulement pour ce groupe de témoins, puis nous accueillerons d'autres témoins pour nous parler des réunions du G8 et du G20.

I will call on our guests now. Ms. Buck, you will start out. Ms. Biggs, do you have a few words? I ask you to keep in mind the time limits that we have. Senators like to pose questions and get into dialogue. For the points that you may wish to make, you will have an opportunity to make those when the questions are posed.

We will begin with Ms. Buck.

Kerry Buck, Assistant Deputy Minister, Programs and Departmental Security, Foreign Affairs and International Trade Canada: I will touch on two aspects. First, on our whole-of-government approach that was and is the backbone of our Haiti contribution. I will do this on behalf of the whole team and other government departments. I will then touch on the DFAIT activities.

[Translation]

By way of providing some context, the earthquake, measuring 7.0 on the Richter scale, was the most violent earthquake in Haiti in more than 200 years. Some 230,000 people were killed and another 300,000 injured. In addition, three million victims are in need of some form of international assistance.

[English]

In the minutes and hours immediately following, the Government of Canada mounted a rapid and comprehensive humanitarian and consular effort.

Although it was coordinated through DFAIT, our Interdepartmental Task Force on Natural Disasters Abroad, it involved a wide range of government departments that mobilized immediately. Our objective was to support the Government of Haiti and the UN and to ensure that the Government of Canada could deliver immediate humanitarian relief to Haitians and meet the urgent needs of Canadians on the ground.

The evening of the quake, at the request of the Minister of Foreign Affairs, the joint DFAIT, CIDA and DND interdepartmental strategic team left for Haiti and were there within 20 hours of the quake. They were accompanied by the Canadian Forces Disaster Assistance Response Team, or DART reconnaissance mission. Starting the very next day, our team members on the ground did a rapid humanitarian needs assessment. They worked with the Government of Haiti and other donors, international organizations and NGOs on the ground, to define the needs and to help form a Canadian response. They came back to us with recommendations for what turned into an extremely robust Canadian response.

J'invite nos témoins à prendre la parole dès maintenant, en commençant par Mme Buck. Madame Biggs, avez-vous quelques mots à dire? Je vous demanderais de bien garder à l'esprit les limites de temps. Les sénateurs veulent vous poser des questions et dialoguer avec vous. Vous aurez l'occasion de faire valoir vos arguments en répondant aux questions.

Nous commençons par Mme Buck.

Kerry Buck, sous-ministre adjointe, Programmes et Sécurité ministérielle, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Je vais vous parler de deux questions. Premièrement, je vais vous présenter notre approche pangouvernementale, qui constitue l'épine dorsale de notre contribution en Haïti. Je vais le faire au nom de l'ensemble de l'équipe ainsi que des autres organismes fédéraux. Puis, je vous parlerai brièvement des activités du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

[Français]

Pour vous mettre en contexte, le séisme d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter a été le plus violent qu'ait connu Haïti en plus de 200 ans. Quelque 230 000 personnes ont été tuées et 300 000 autres blessées. De plus, trois millions de sinistrés ont besoin d'une forme quelconque d'aide internationale.

[Traduction]

Dans les minutes et les heures qui ont suivi le tremblement de terre, le gouvernement du Canada a rapidement mis sur pied un dispositif humanitaire et consulaire.

Le fonctionnement de ce dispositif a été coordonné par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, plus particulièrement par le Groupe de travail interministériel permanent sur les catastrophes naturelles à l'étranger, mais il a impliqué beaucoup d'organismes fédéraux, qui ont été mobilisés immédiatement. Nous avons comme objectif d'appuyer le gouvernement d'Haïti et les Nations Unies et de voir à ce que le gouvernement du Canada fournisse immédiatement des secours humanitaires aux Haïtiens et réponde aux besoins urgents des Canadiens sur le terrain.

Le soir du tremblement de terre, à la demande du ministre des Affaires étrangères, l'équipe stratégique interministérielle réunissant le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'ACDI et le ministère de la Défense nationale est partie pour Haïti, où elle est arrivée dans les 20 heures ayant suivi le tremblement de terre. L'équipe était accompagnée par des membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces canadiennes en mission de reconnaissance. Dès le lendemain, les membres de notre équipe étaient à pied d'œuvre pour évaluer les besoins urgents d'aide humanitaire. Ils ont collaboré sur le terrain avec le gouvernement d'Haïti, avec d'autres pays donateurs, avec des organisations internationales et avec des ONG, pour cerner les besoins et définir les contours de l'intervention canadienne. Ils nous sont revenus avec des recommandations qui nous ont permis de mettre sur pied une intervention très robuste de la part du Canada.

In the days and weeks that followed, we deployed experts from DFAIT, DND, CIDA, border services, immigration, RCMP. These included search and rescue technicians, medical and logistical personnel, engineers, disaster victim identification experts and humanitarian experts.

In essence, the size of the quake was such that we deployed all the components of our disaster response that we spent years honing, and we did it in a coordinated fashion: relief supplies, expert advisers, Canadian Forces assets, special immigration measures, assistance to Canadians; and this required a truly whole-of-government approach. Ms. Biggs will be speaking in more detail to CIDA's contribution.

One of the more visible components of the Canadian effort was the deployment of some 2,000 Canadian Forces personnel under Op HESTIA, in support of the international humanitarian relief efforts. My colleagues from DND are here to elaborate on their effort, but I must say, from our up-close-and-personal perspective on the ground, particularly in Port-au-Prince, but also particularly in Jacmel and Léogâne, their presence and the support of the whole-of-government response made a real difference on the ground.

Alongside Canadian Forces, we had humanitarian experts from CIDA and DFAIT deployed to work with local authorities, the UN and NGOs. They have been there throughout clarifying needs, gaps and ensuring the right coordination is on the ground and working, as I said, with the UN, Red Cross and NGOs to ensure good coordination, to ensure we were meeting Haitian needs in the immediate post-quake period, but also as we work through a drawdown of the Canadian Forces assets to ensure that the right handover to civilian hands happens.

On the political front, we have also played an important role in the support of the government in Haiti as it focuses on early recovery and transitions out to longer-term reconstruction. We hosted a ministerial preparatory conference in Montreal on January 25; this was a couple of weeks after the quake. It was an enormous effort, and the conference declaration was a strong one. It set a clear and common vision, shared by the Haitian government and the international community, for early recovery and for setting the stage for longer-term reconstruction of Haiti. This has been followed by visits to Haiti by the Prime Minister and the Governor General to underscore Canada's commitment to the country and our longer-term reconstruction commitment to Haiti.

In terms of the DFAIT response, I will do a quick run-through of the DFAIT activities for which we are accountable. First, my team led and coordinated the whole-of-government response to the crisis. Our consular affairs folks were engaged, passports,

Dans les jours et les semaines qui ont suivi, nous avons déployé des experts du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, du ministère de la Défense nationale, de l'ACDI, des services frontaliers, de l'immigration et de la GRC. Il y avait parmi ces gens des techniciens en recherche et sauvetage, du personnel médical et logistique, des ingénieurs, des experts en identification de victimes de catastrophe et des experts en aide humanitaire.

Le tremblement de terre a été tellement dévastateur que nous avons déployé tous les éléments du dispositif d'intervention en cas de catastrophe, dispositif qui avait été mis au point pendant des années. Nous avons procédé à ce déploiement de manière coordonnée : provisions de secours, conseillers experts, éléments des Forces canadiennes, mesures spéciales pour l'immigration, assistance aux Canadiens. Il a fallu appliquer une véritable approche pangouvernementale. Mme Biggs vous donnera plus de détails tout à l'heure sur la contribution de l'ACDI.

L'un des aspects les plus visibles de l'effort canadien a été le déploiement de quelque 2 000 membres des Forces canadiennes dans le cadre de l'opération HESTIA, pour appuyer les secours humanitaires internationaux. Mes collègues du ministère de la Défense nationale pourront vous en parler davantage, mais je peux vous dire, compte tenu de notre position rapprochée, en particulier à Port-au-Prince, Jacmel et Léogâne, que la présence des Forces canadiennes et les appuis pangouvernementaux à l'intervention canadienne se sont vraiment fait sentir sur le terrain.

Nous avons envoyé avec les Forces canadiennes des experts en aide humanitaire de l'ACDI et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, pour qu'ils collaborent avec les autorités locales, l'ONU et les ONG. Ils ont été constamment présents sur place pour bien cerner les besoins et les lacunes et pour veiller à ce qu'une bonne coordination se fasse sur le terrain, comme je l'ai dit, avec l'ONU, la Croix-Rouge et les ONG. Nous devons répondre aux besoins des Haïtiens, tout de suite après le tremblement de terre, mais nous devons aussi préparer le retrait des Forces canadiennes et le transfert harmonieux des responsabilités aux autorités civiles.

Sur le front politique, nous avons aussi joué un rôle important pour appuyer le gouvernement d'Haïti dans ses premiers efforts de rétablissement de la situation et dans la transition vers la reconstruction à long terme. Nous avons organisé une conférence ministérielle préparatoire à Montréal, le 25 janvier, environ deux semaines après le tremblement de terre. Ce fut un effort énorme, qui donna lieu à une déclaration substantielle véhiculant une vision claire partagée par le gouvernement d'Haïti et la communauté internationale, au sujet du rétablissement à court terme et de la reconstruction à long terme d'Haïti. Dans la foulée de ces événements, le premier ministre et la gouverneure générale se sont rendus en Haïti pour réitérer la volonté du Canada d'aider ce pays dans l'immédiat et à long terme.

Permettez-moi de vous résumer les activités dont le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international était le principal responsable. Premièrement, mon équipe a dirigé et coordonné l'intervention pangouvernementale en réponse à la crise. Le

property, infrastructure issues, security issues at our embassy, diplomatic relations and programming. Literally, in the days following the quake, hundreds of folks were redirected to work on the Haiti response.

Crisis unit and DFAIT's consular services and emergency management branch was operating 24 hours a day, seven days a week. They took over 45,000 phone calls from concerned Canadians. We had a family liaison and assistance group in place, phoning folks and keeping in constant contact with them as they were looking for their loved ones. The Haiti children liaison unit helped bring orphans home. Consular officers arranged for local accommodation, transport, food, shelter and medical care.

Just to give you a picture, we were up to 600 people sleeping on the compound in Port-au-Prince at one point — Canadians who were transiting looking for evacuation — and they were sleeping outside of the compound because of the structural damage sustained by our embassy. Hundreds of people would be lining up at the gate seeking access visas. It was a full-scale, robust operation. We had to turn around on a dime. It was not DFAIT doing this alone. We were leading the coordination, but it was a whole-of-government effort with Passport Canada and my colleagues here, and others not at the table.

I have spoken about some of the physical property issues at the embassy and our Supplementary Estimates (C) ask for some money on those elements. We are also redirecting our programming. We have been programming in Haiti for a long time on security sector, and Ms. Biggs will talk about development and reconstruction work done by CIDA, but we have invested much over the years on security sector reform in Haiti. Much of our infrastructure projects were destroyed in the quake. Therefore, we have had to re-calibrate our multi-year programming, move in quickly to start rebuilding that infrastructure in areas such as community security, mobile courts, Haitian National Police because it is really important to instill security in the immediate post-quake days.

We will be augmenting our programming next year as well to make up for what was lost and accelerate work in security sector and work with the United Nations Stabilization Mission in Haiti, MINUSTAH. An important element of this is our police deployment to help mentor the Haitian National Police.

personnel du ministère affecté aux affaires consulaires s'est chargé des passeports, des propriétés, des problèmes d'infrastructure, des problèmes de sécurité à l'ambassade canadienne, des relations diplomatiques et des programmes. Dans les jours ayant suivi le tremblement de terre, des centaines de personnes ont littéralement été réaffectées pour s'occuper d'Haïti.

La cellule de crise ainsi que les services consulaires et la Direction générale de la gestion des urgences du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fonctionnaient 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Le personnel a répondu à 45 000 appels téléphoniques de Canadiens inquiets. Nous avons formé un groupe chargé d'établir la communication entre les membres des familles et de les aider. Le personnel téléphonait aux gens et demeurait constamment en contact avec eux, au cours des recherches pour retrouver leurs êtres chers. Grâce à l'unité de liaison avec les enfants d'Haïti, on a pu faire venir des orphelins au Canada. Les agents consulaires ont pris les dispositions nécessaires pour trouver de l'hébergement sur place, du transport, de la nourriture et des soins médicaux.

Permettez-moi de vous donner un exemple. On a dénombré jusqu'à 600 personnes qui dormaient sur le terrain de l'ambassade canadienne à Port-au-Prince. Il s'agissait de Canadiens en attente d'évacuation. Ils dormaient à la belle étoile parce que la structure de l'ambassade avait été endommagée. De plus, des centaines de personnes faisaient la file devant la porte pour demander des visas. Il a fallu monter une opération de grande envergure à la vitesse de l'éclair. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international n'y est pas arrivé seul. Nous avons pris en charge la coordination, mais c'était un effort pangouvernemental, incluant Passeport Canada de même que mes collègues ici présents et d'autres intervenants qui ne sont pas avec nous ce soir.

J'ai parlé des dommages causés à l'ambassade, et notre Budget supplémentaire des dépenses (C) prévoit de l'argent pour les réparer. Nous réorientons aussi nos programmes. Depuis longtemps, nous mettons en oeuvre à Haïti des programmes dans le secteur de la sécurité. Mme Biggs vous parlera tout à l'heure du travail de développement et de reconstruction effectué par l'ACDI, mais nous avons investi beaucoup au fil des ans pour transformer le secteur de la sécurité à Haïti. Une bonne partie de nos projets d'infrastructure ont été détruits par le tremblement de terre. Par conséquent, nous avons dû ajuster nos programmes pluriannuels et commencer rapidement à rebâtir les infrastructures utilisées par les services de sécurité locale, les tribunaux itinérants et la police nationale haïtienne, car il est important de rétablir la sécurité dans les jours qui suivent immédiatement le tremblement de terre.

Nous mettrons les bouchées doubles dans nos programmes, l'année prochaine, pour essayer de rattraper le terrain perdu et pour accélérer le travail dans le secteur de la sécurité, de concert avec la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, ou MINUSTAH. Parmi les éléments importants à cet égard, soulignons le déploiement de policiers canadiens qui agissent comme mentors de leurs collègues de la police nationale haïtienne.

In sum, the provision of emergency humanitarian relief by the UN, Government of Haiti and NGO partners will continue and will continue for a while. Our support for these efforts is unwavering. As we move into recovery and reconstruction in an effort to build back better in Haiti, Canada will continue to stand behind the international effort. The whole-of-government effort put in post-quake has been really informative, really strong and will carry us forward to the next step, which is the New York conference on March 31 where the longer-term plans for Haiti reconstruction will be set by the international community and Government of Haiti.

[Translation]

Margaret Biggs, President, Canadian International Development Agency: Mr. Chair, thank you for giving me the opportunity to testify before you on the Supplementary Estimates (C) and the Canadian International Development Agency. I have here with me today Ms. Diane Jacovella, Vice-President, Multilateral and Global Programs Branch, and Mr. Jim Quinn, Chief Financial Officer.

Last November, I made a presentation to you on the methods used by our agency to make our international assistance more focused, more efficient and more transparent.

[English]

Budget 2010 ensures Canada will meet its commitment to double its international assistance by 2010 by increasing the international assistance envelope by 8 per cent, and this will bring our overall international assistance effort to \$5 billion a year.

In CIDA's Supplementary Estimates (C), 2009-10, a number of proposed net increases to our grants and contributions budget of \$94.3 million and a decrease in our operating budget of \$45,000 can be found. The main item and the main request included in supplementary estimates is for \$90.6 million in programming in support of Canada's response to the humanitarian crisis in Haiti that Ms. Buck just outlined.

This allocation was sourced from the Crisis Pool of the International Assistance Envelope to respond to the call for assistance from the Haitian people and the Haitian government in a timely manner. The Crisis Pool is an instrument with which the government equipped itself based upon the lessons learned from the Indian Ocean tsunami to position the Government of Canada to be able to respond in a very quick and timely way to major unforeseen crises around the world — crises that would exceed the capacity of our existing programs to respond.

As Ms. Buck indicated, Canada has played a leading role in the international response to the crisis in Haiti, and we have been working closely with the Government of Haiti, international partners and non-governmental organizations, and we have

En somme, nos partenaires de l'ONU, du gouvernement d'Haïti et des ONG vont continuer pendant encore assez longtemps de fournir de l'aide humanitaire d'urgence aux Haïtiens. Nous allons maintenir notre participation indéfectible à cette aide. Et lorsque les efforts seront dirigés davantage vers la reconstruction d'Haïti, le Canada y prendra part avec la communauté internationale. L'intervention pangouvernementale réalisée tout de suite après le tremblement de terre aura été très informative et très énergique. L'expérience acquise va nous aider dans la prochaine étape, c'est-à-dire la conférence de New York, le 31 mars, où la communauté internationale et le gouvernement d'Haïti vont établir les plans de reconstruction à long terme pour ce pays.

[Français]

Margaret Biggs, présidente, Agence canadienne de développement international : Monsieur le président, je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de témoigner devant vous au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (C) et de l'Agence canadienne de développement international. Je suis accompagnée aujourd'hui de Mme Diane Jacovella, vice-présidente à la Direction générale des Programmes multilatéraux et mondiaux et de M. Jim Quinn, dirigeant principal des finances.

En novembre dernier, je vous ai présenté les moyens adoptés par l'agence pour rendre notre aide au développement mieux ciblée, plus efficace et plus transparente.

[Traduction]

Conformément au budget de 2010, le Canada veillera à respecter son engagement à doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011 en majorant de 8 p. 100 l'enveloppe de l'aide internationale, ce qui porte le budget d'aide annuel à 5 milliards de dollars.

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) de l'ACDI comprend une hausse nette proposée de 94,3 millions de dollars pour le budget des subventions et des contributions, et une diminution de 45 000 \$ du budget de fonctionnement. Le principal poste de financement ou la principale demande de financement qui figure dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) renvoie au financement de programmes à l'appui de la réponse du Canada à la crise humanitaire en Haïti, réponse que Mme Buck vient de décrire, soit 90,6 millions de dollars.

Ce montant a été versé à partir du compte des crises de l'enveloppe de l'aide internationale afin de répondre rapidement à la demande d'assistance du peuple et du gouvernement haïtiens. Le compte des crises est un outil dont le gouvernement du Canada s'est doté après avoir tiré les leçons du tsunami dans l'océan Indien, afin qu'il soit en mesure d'intervenir lorsque l'ampleur de la crise est telle que la capacité des programmes existants ne suffit pas.

Comme Mme Buck l'a indiqué, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la réponse de la communauté internationale à la crise en Haïti et a travaillé étroitement avec le gouvernement haïtien, les partenaires internationaux et les organisations non

colleagues currently in the Dominican Republic working with the Government of Haiti and all the other international partners on the technical preparatory work for the New York conference on March 31.

Canada was one of the first donors to respond to the earthquake of January 12 in Haiti, pledging \$5 million for immediate humanitarian need within 24 hours — funds that helped provide urgent medical services and relief items, such as water, sanitation and shelter. A week later, on January 19, CIDA announced a further \$80 million in humanitarian assistance. Of this, \$60 million went to services provided on the ground by the first responder United Nations organizations, such as the World Food Programme; \$10.5 million went to the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies for humanitarian assistance; and \$14.5 million went to support the disaster relief efforts of Canadian non-governmental partners.

Following the international conference that is coming up on March 31 in New York City, we will take stock of our next tranche of programming on the early recovery, reconstruction and development side. This will be based upon the priorities and the plan that the Haitian government puts in place.

The other major item in the Supplementary Estimates (C) is for Canada to fulfill its long-standing commitment to provide debt forgiveness to the Pakistan government, subject to the conditions of a memorandum of understanding, MOU, signed by Canada and the Islamic Republic of Pakistan, which was already announced by the Minister of Foreign Affairs in 2001. In return, Pakistan will invest in teacher training for its primary schools. This is an innovative measure to leverage debt relief for productive investment in the all-important education sector that Canada and CIDA are championing.

[Translation]

A number of small fund transfers would help address various operational matters; I would be pleased to examine these matters with you more closely.

[English]

The Chair: Thank you very much. I am glad you added in the forgiveness of that roughly \$250-million compilation of loans to Pakistan. That was a matter of some discussion here yesterday morning. We were wondering about the oversight and how you know that the forgiveness of the loan in flipping it into a promise by Pakistan to build schools will actually happen. We understand that the first audit indicated that nothing had been done. Can you tell us who will be overseeing that, and how we will know that our \$450 million will bring that about?

gouvernementales. Actuellement, nous avons des collègues en République dominicaine qui s'emploient, de concert avec le gouvernement d'Haïti et d'autres partenaires étrangers, à faire le travail préparatoire technique en vue de la conférence de New York, le 31 mars.

Le Canada a été l'un des premiers donateurs à réagir face au séisme survenu le 12 janvier en Haïti; en 24 heures, il s'était engagé à verser 5 millions de dollars, montant qui a aidé à fournir des services médicaux d'urgence, ainsi que des fournitures essentielles, de l'eau, des installations sanitaires et des abris. Une semaine plus tard, le 19 janvier, l'ACDI a annoncé un autre montant de 80 millions de dollars sous forme d'aide humanitaire. De ce montant, 60 millions ont été consacrés aux services fournis sur le terrain par des organisations onusiennes agissant comme premiers intervenants, comme le Programme alimentaire mondial. Une somme de 10,5 millions a été versée à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour l'aide humanitaire, et 14,5 millions ont servi à appuyer les opérations de secours d'organisations non gouvernementales canadiennes.

À la suite de la conférence internationale sur la reconstruction et le développement qui aura lieu à New York, le 31 mars, nous serons en mesure d'harmoniser nos efforts de redressement rapide, de reconstruction et de développement en fonction du plan que le gouvernement d'Haïti élaborera.

L'autre poste principal de financement qui figure dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) concerne la promesse faite il y a longtemps par le Canada d'annuler la dette du gouvernement du Pakistan, sous réserve de certaines conditions stipulées dans le protocole d'entente signé par le Canada et la République islamique du Pakistan, dont le ministre des Affaires étrangères a fait l'annonce en 2001. En retour, le Pakistan investira dans la formation des enseignants de ses écoles primaires. Le Canada et l'ACDI proposent ainsi une façon novatrice de tirer parti de l'allègement de la dette pour la réalisation d'investissements productifs dans le secteur très important de l'éducation.

[Français]

Par ailleurs, un certain nombre de petits transferts de fonds permettront de traiter diverses questions opérationnelles et c'est avec plaisir que j'examinerai plus attentivement ces questions avec vous.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup. Je suis heureux de vous entendre parler aussi de l'effacement d'une dette d'environ 250 millions de dollars du Pakistan. Notre comité en a discuté hier matin. Nous nous sommes interrogés sur la surveillance. Comment saura-t-on qu'en retour de l'effacement de la dette, le Pakistan s'acquittera bien de sa promesse de construire des écoles? La première vérification indique que rien n'a été fait encore. Pourriez-vous nous dire qui va s'occuper d'exercer cette surveillance et comment nous allons savoir que le don de 450 millions de dollars de la part du Canada aura l'effet escompté?

Ms. Biggs: It translates into about \$132 million in its present value. A very strong accountability regime is in place, starting with the MOU. It involves the auditor general of the government of Pakistan. Terms and conditions have been put in place upon which the government of Pakistan puts the money toward the ministry of education.

We, at CIDA, have an independent audit and validation exercise and mission that we will send out. It has been a little slow to get going because of the actual mechanisms that we are putting in place to oversee the arrangement. Therefore, not much programming has been coming out of this yet, although it started last June.

We have an extremely rigorous mechanism to oversee the flow of those dollars and the purposes to which they will be put.

Senator Eggleton: I am glad that you raised Pakistan forgiveness matter. In terms of the accountability, have you laid down any criteria for the spending of this money? We will forgive this debt. We want them to put the money in education. It is a good idea. However, are there any criteria?

For example, that part of the world always has a problem with girls and women being educated. Have you set down any criteria for that?

Ms. Biggs: Those are good questions. The agreement to forgive the debt was done some time ago. We have translated that into some good programming, particularly focusing on teacher training and building up the education ministry's ability to provide quality education. Education is a priority for our CIDA programming in Pakistan. It has a particular focus on education for girls and young women. That is an area of particular focus for us.

Senator Finley: The original compendium of loans was \$450 million, for which the net present value is \$132 million, you said. Which is the requirement for Pakistan to invest the money; is it the \$450 million or the \$132 million?

Ms. Biggs: Their project budget would be \$132 million.

Senator Finley: Therefore, the \$450 million has eroded over time through what? Was it a lack of payment, or was this originally written in? Was this freedom of payment for 10 years and a four-year repayment program? What occurred there?

Ms. Biggs: I might have to go to my chief financial officer.

Jim Quinn, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer, Canadian International Development Agency: As the president outlined, the debts of \$450 million will be offset by Pakistan investing in education over a period of years. The value of that over

Mme Biggs : La valeur actuelle est d'environ 132 millions de dollars. Nous avons établi un cadre rigoureux de reddition de comptes, à commencer par le protocole d'entente. Le vérificateur général du gouvernement du Pakistan a un rôle à jouer. Le gouvernement du Pakistan doit respecter les conditions établies, selon lesquelles des sommes d'argent doivent être affectées au ministère de l'Éducation.

À l'ACDI, nous sommes en train de nous doter de mécanismes de vérification indépendants comprenant l'envoi d'une mission sur place, pour nous assurer que l'accord est respecté, ce qui prend un certain temps, compte tenu de la nature de ces mécanismes. Donc, bien que cela date de juin, aucun programme n'a encore été mis en œuvre.

Nous disposons de mécanismes extrêmement rigoureux pour voir à ce que l'argent soit utilisé conformément à ce qui a été convenu.

Le sénateur Eggleton : Je me réjouis que vous ayez parlé de l'effacement de la dette consenti au Pakistan. Pour ce qui est de la reddition de comptes, avez-vous établi des critères encadrant l'utilisation de l'argent? Nous acceptons d'effacer une dette et nous voulons que le Pakistan investisse l'argent en éducation. C'est une bonne idée. Toutefois, y a-t-il des critères?

Par exemple, dans cette partie du monde, on n'aime jamais que les filles et les femmes s'instruisent. Avez-vous établi des critères à cet égard?

Mme Biggs : Ce sont de bonnes questions. L'accord d'effacement de la dette a été conclu il y a un certain temps. Nous avons tiré de cet accord de bons programmes, qui sont axés en particulier sur la formation des enseignants et sur l'acquisition, par le ministère de l'Éducation, des moyens qui lui permettront d'offrir un enseignement de qualité. L'éducation fait partie des priorités dans les programmes de l'ACDI au Pakistan. De plus, nous mettons l'accent sur l'accès à l'éducation pour les filles et les jeunes femmes. C'est un domaine auquel nous nous consacrons particulièrement.

Le sénateur Finley : À l'origine, les prêts valaient globalement 450 millions de dollars. Vous dites qu'actuellement, ils valent 132 millions de dollars. Combien le Pakistan doit-il investir, 450 millions ou 132 millions?

Mme Biggs : Le budget du projet serait de 132 millions de dollars.

Le sénateur Finley : À quoi est attribuable l'érosion de la valeur initiale de 450 millions de dollars? Y a-t-il eu défaut de paiement? Était-ce prévu au départ dans le contrat? Avait-on prévu qu'il n'y aurait aucune obligation de remboursement pendant 10 ans, puis un programme de remboursement de quatre ans? Que s'est-il passé?

Mme Biggs : Je vais devoir céder la parole au dirigeant principal des finances de l'ACDI.

Jim Quinn, dirigeant principal des finances, Agence canadienne de développement international : Comme l'a indiqué la présidente de l'ACDI, des dettes contractées par le Pakistan, d'une valeur de 450 millions de dollars, seront converties en investissements dans

the period of years, when you bring it back to the net present value of today, represents \$130-odd million dollars. However, the money put aside today is representing what that future cost will be.

In fact, the money required to be put aside today is the \$450 million.

Senator Finley: Do we know that this is new investment by the Pakistan government; that it would not have been money that they would have been investing anyway?

Mr. Quinn: That would be part of the regime that the president outlined that ensures that the Pakistan government meets its obligations of putting money into education, and it is validated. Only after that validation is the payment made.

Senator Finley: When is the next report due, and to whom are they reporting in terms of an audit of this particular program?

Ms. Biggs: A bi-national working group oversees the management of this project. The money goes to the government of Pakistan and, through them, to the ministry of education, which then reports back on what it has done in the area of education and teaching training. That is where we send in our independent validation exercise to ensure that the dollars were spent.

Senator Finley: You said that the money goes to the government of Pakistan. I thought it was money we had already given them.

Ms. Biggs: It is money that they have and that they are allocating toward education. However, it is the government of Pakistan's budget, and they are giving the money in turn to the ministry of education for specific purposes of education and teacher training.

The Chair: Thank you, Senator Finley. Have we clarified this? Are all your questions on this issue of the Pakistan forgiveness?

Senator Runciman: It would be helpful for the committee to have the criteria with respect to the education requirements, as Senator Eggleton mentioned. We would like to have that forwarded to us, as well as a brief overview in writing of the oversight that will be involved.

The Chair: Please send that to the clerk, and we will see it gets to everyone on the committee.

Ms. Biggs: Absolutely. It will be easier to write it down and give you a full briefing.

Senator Runciman: When was this forgiveness first announced?

Ms. Biggs: It was announced in 2001 by the Minister of Foreign Affairs.

Senator Runciman: That is a long time ago.

le secteur de l'éducation pendant un certain nombre d'années. La valeur nette de cette conversion, à l'heure actuelle, est d'environ 130 millions de dollars. Cependant, il faut dès aujourd'hui prévoir ce que seront les coûts futurs.

La somme qu'il faut prévoir aujourd'hui est de 450 millions de dollars.

Le sénateur Finley : Comment saurons-nous que le gouvernement du Pakistan investira de l'argent supplémentaire, et non de l'argent qu'il aurait investi de toute manière?

M. Quinn : Nous allons nous en assurer avec les mécanismes dont la présidente de l'ACDI a parlé et qui serviront à vérifier si le Pakistan remplit ses obligations et affecte l'argent à l'éducation. Le paiement sera effectué une fois les vérifications faites seulement.

Le sénateur Finley : Quand le prochain rapport de vérification de ce programme est-il attendu? À qui ce rapport doit-il être remis?

Mme Biggs : Un groupe de travail binational supervise la gestion de ce projet. L'argent est remis au gouvernement du Pakistan, qui le transmet au ministère de l'Éducation. Puis, le ministère produit un rapport indiquant ses réalisations dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants. À ce stade, nous effectuons notre vérification pour nous assurer que l'argent a été dépensé.

Le sénateur Finley : Vous dites que l'argent est remis au gouvernement du Pakistan. Je croyais que c'était de l'argent qu'il avait déjà.

Mme Biggs : C'est de l'argent que le gouvernement du Pakistan a déjà en main et qu'il alloue au ministère de l'Éducation dans son budget, pour l'enseignement et pour la formation des enseignants.

Le président : Merci, sénateur Finley. A-t-on bien répondu à toutes vos questions sur l'effacement de la dette du Pakistan?

Le sénateur Runciman : Comme l'a indiqué le sénateur Eggleton, il serait utile pour le comité d'obtenir les critères relatifs aux exigences en matière d'éducation. Nous aimerions les obtenir, de même qu'un aperçu écrit de la surveillance qui sera effectuée.

Le président : Pourriez-vous envoyer cette information au greffier, qui verra à ce qu'elle soit distribuée à tous les membres du comité?

Mme Biggs : Certainement. Il sera plus facile de vous donner un tour d'horizon complet par écrit.

Le sénateur Runciman : Quand l'effacement de cette dette a-t-il été annoncé pour la première fois?

Mme Biggs : L'annonce a été faite en 2001 par le ministre des Affaires étrangères.

Le sénateur Runciman : C'était il y a longtemps.

Ms. Biggs: CIDA does not do loans any more. This goes back to earlier periods. It was consolidated and then there was an agreement. Agreements are done internationally to relieve this debt, and it was announced in 2001.

Senator Runciman: I think you answered the supplementary.

CIDA is not in the loan business any more. Are you aware of any funds received by Pakistan from the Canadian government in any other mechanism in that intervening time?

Ms. Biggs: We have a development assistance program in Pakistan. It is not directly with the government of Pakistan. We have a variety of program instruments, but this is the only area where, in previous years CIDA did do loans. In this case, the loan forgiveness was agreed to some time ago, and now we are trying to leverage that and translate that into new programming.

Senator Runciman: In the past, this was a direct loan to the Pakistan government.

Ms. Biggs: Yes, to the government.

Senator Marshall: I would like to see the actual agreement back in 2001.

Has any other audit work been carried out on this matter, either by the auditor general of Pakistan, any internal audit group or private sector auditor, or the Auditor General of Canada? Has any audit work been done that would give us some insight into this?

Ms. Biggs: There has not actually been much audit work done yet against this new initiative to translate the funds into educational programming. We have just had the first reporting period of June 2009 in terms of them indicating that they spent approximately \$20 million in education. That has gone through the verification and validation process that I laid out for you. I can give it to you in writing. We are in the early days or early stages of actually moving forward with this. There is not much to look at yet.

Senator Marshall: I would be interested in seeing the actual agreement, if we can have a copy of it.

Senator Callbeck: You talked about the agreement of 2001, but it says here that there was an agreement in 2006. How do they differ?

Ms. Biggs: In 2001, the Minister of Foreign Affairs at the time announced the agreement to forgive Pakistan's debt. In 2006, an agreement was made to then translate that into the debt swap, if you will, for purposes of the education programming. That was done in 2006, and it has taken a few years to get that up and running. We are beginning to see the results of that now, but the decision to relieve the debt was made many years ago.

Senator Callbeck: You say that that was done in 2001; it was wiped out. Why are we talking about the debt in 2006 if it was wiped out in 2001?

Mme Biggs : L'ACDI ne fait plus de prêts. Cela s'est produit antérieurement. Des prêts ont été regroupés, puis on a conclu un accord international qui a été annoncé en 2001 et qui vise à alléger le fardeau de la dette.

Le sénateur Runciman : Je pense que vous avez répondu à la question complémentaire.

L'ACDI ne fait plus de prêts. Savez-vous si le Pakistan a reçu entre-temps d'autres sommes du gouvernement du Canada ou au moyen d'un autre mécanisme?

Mme Biggs : Nous avons, au Pakistan, un programme d'aide au développement, mais il n'est pas mis en oeuvre directement avec le gouvernement du Pakistan. Nous disposons de divers instruments pour ce programme, mais c'est la seule région où l'ACDI a fait des prêts, dans les années antérieures. On a convenu, il y a un certain temps, d'effacer la dette, et nous essayons de transformer cette mesure d'aide financière en nouveaux programmes.

Le sénateur Runciman : Par le passé, c'était un prêt accordé directement au gouvernement du Pakistan.

Mme Biggs : Oui, au gouvernement.

Le sénateur Marshall : Je voudrais voir l'accord conclu en 2001.

Le vérificateur général du Pakistan, un autre vérificateur interne, un vérificateur du secteur privé ou le vérificateur général du Canada ont-ils fait, sur ce dossier, d'autres vérifications qui pourraient nous éclairer?

Mme Biggs : En fait, peu de travail de vérification a été effectué jusqu'à maintenant relativement à cette transformation d'une dette en programmes favorisant l'éducation. Nous venons tout juste de recevoir un rapport sur la première période de référence, de juin 2009, rapport qui indique une dépense d'environ 20 millions de dollars en éducation. Nous avons appliqué les mécanismes de vérification dont je vous ai parlé. Je peux vous remettre le tout par écrit. Nous en sommes aux premiers stades de mise en œuvre de l'accord. Il n'y a pas encore beaucoup de matière à vérification.

Le sénateur Marshall : J'aimerais voir l'accord, si vous pouvez m'en donner une copie.

Le sénateur Callbeck : Vous avez parlé de l'accord de 2001, mais on dit ici qu'il y a eu un accord en 2006. Quelle différence y a-t-il entre les deux?

Mme Biggs : En 2001, le ministre des Affaires étrangères a annoncé l'accord pour effacer la dette du Pakistan. En 2006, un autre accord a été conclu, cette fois pour transformer l'effacement de la dette en programmes favorisant l'éducation. Par la suite, il a fallu quelques années pour appliquer l'accord. Nous commençons à en voir les résultats concrets, mais la décision d'alléger le fardeau de la dette a été prise il y a de nombreuses années.

Le sénateur Callbeck : Vous dites que la dette a été effacée en 2001. Pourquoi parlait-on encore de la dette en 2006 si elle avait été effacée en 2001?

Ms. Biggs: I would have to get back to you. The agreement was to relieve the debt but to then discuss what the conditions of that would be. That was resolved in 2006 with this agreement to have the debt swap for education. We are now bringing that on stream, and some progress has begun in that area.

The Chair: Why do we not have you provide us with all the background information? We are getting various numbers and various times, and \$450 million is worth us pursuing. Senator Neufeld has a short question on this, and then I will cut off the discussion. If we decide, after we receive all the documents, that we want to pursue it further, then we could ask Ms. Biggs to come back and talk to us at that time. We can continue any of these issues.

Senator Neufeld: Mr. Chair, I am relatively comfortable with that because I know our time here is short. It astounds me that in 2001, we write off \$450 million, or it is supposed to be written off, and in 2006, some government decided that they would spend some money on education, and in 2010, we are talking about \$132 million going to education. I do not know where that \$132 million comes from, or what that has to do with a \$450-million write-off.

The Chair: Mr. Quinn will help with us that in the written document that they will send to us so that we can try to digest this present-day value of future obligations sort of thing. If we can all agree that you will provide us with some written materials with a chronology so that we understand this, then we can take it from there.

Mr. Quinn: Including when the write-off occurs?

The Chair: Yes, if you would.

Senator Neufeld: I would also like the reasoning. There must be reasoning for why it was written off.

The Chair: Policy decisions are here as well, but we are just receiving the evidence now. The policy decision was a government decision.

Senator Finley: On a point of information, I asked yesterday when we met if I could look at the equivalent of a balance sheet that showed the complete CIDA exposure or Canadian government exposure to loans or grants of this nature and to what degree there has been some indication that they have been written down or written off. I was shown a book of public accounts, which I went to, and it absolutely does not have this information. I would appreciate it, as well as the rest of the information that CIDA will supply, if they could also supply a complete rundown of every single outstanding program that falls into this particular category.

The Chair: Do you mean everything that was a loan?

Mme Biggs : Il faudrait que je vous revienne là-dessus. L'accord prévoyait qu'on efface la dette, mais qu'on discute par la suite des conditions de cet effacement. C'est en 2006 que les conditions ont été établies avec l'accord prévoyant, en échange de l'effacement de la dette, des mesures dans le domaine de l'éducation. Nous sommes en train de mettre en œuvre ces mesures, et un certain progrès a été réalisé.

Le président : Pourquoi ne pas s'arranger pour que vous nous fournissiez l'information complète sur ce dossier? Nous entendons divers chiffres et diverses dates. Compte tenu de la somme en jeu, qui est de 450 millions de dollars, nous devrions nous donner la peine d'aller au fond de cette question. Le sénateur Neufeld a une question brève là-dessus, puis je vais mettre fin à la discussion. Si nous nous rendons compte, après avoir reçu tous les documents, qu'il vaut la peine de poursuivre l'étude du dossier, nous pourrions demander à Mme Biggs de revenir nous en parler. Rien ne nous empêche de reprendre l'étude d'un dossier.

Le sénateur Neufeld : Monsieur le président, cela me convient assez bien, car je sais que le temps nous manque. Je suis renversé de constater que nous avons effacé une dette de 450 millions de dollars en 2001, ou que nous étions censés l'avoir effacée, puis qu'en 2006, un gouvernement a décidé de dépenser de l'argent pour l'éducation et qu'en 2010, il est question de dépenser 132 millions de dollars pour l'éducation. Je ne sais pas d'où vient cette somme de 132 millions dollars et je ne vois pas non plus le lien entre cette somme et l'effacement de la dette de 450 millions dollars.

Le président : M. Quinn nous aidera à comprendre dans le document que l'ACDI doit nous envoyer, de manière à ce que nous puissions saisir de quoi il retourne exactement lorsqu'on parle d'un concept comme la valeur actuelle des obligations futures. Si nous pouvons convenir que vous allez nous faire parvenir de la documentation écrite comprenant une chronologie, pour que nous puissions comprendre, nous pourrions revenir plus tard sur ce dossier, au besoin.

M. Quinn : Y compris le moment où la dette sera effacée?

Le président : Oui, si vous voulez bien.

Le sénateur Neufeld : Je voudrais aussi connaître le raisonnement. Il doit y avoir un raisonnement qui justifie l'effacement de cette dette.

Le président : Nous discutons aussi des orientations prises par le gouvernement, mais, dans ce cas, nous sommes simplement en train de recevoir de l'information.

Le sénateur Finley : Puisqu'il est question d'information, j'ai demandé, lors de notre séance d'hier, si on pouvait nous remettre l'équivalent d'un bilan montrant la totalité des prêts ou des subventions de ce genre accordés par l'ACDI ou le gouvernement du Canada et indiquant les dettes effacées ou les sommes radiées. On m'a indiqué un registre des comptes publics, que j'ai consulté, mais je n'y ai absolument pas trouvé cette information. J'aimerais que l'ACDI nous transmette en plus une liste complète des programmes encore en vigueur qui entrent dans cette catégorie.

Le président : Voulez-vous dire tout ce qui constitue un prêt?

Senator Finley: Yes, or that could be written off.

The Chair: Can you help with us that, Ms. Biggs? You must have compiled all of that.

Mr. Quinn: I want to clarify that if it is within the portfolio of CIDA, then that is something we could do.

The Chair: We talked to Treasury Board yesterday. They may be calling you to ask for that, and you can tell them that you are going directly. If the question is broader, you can send us what you can, and Treasury Board will continue to pursue the rest of the information for us.

Mr. Quinn: Right.

The Chair: Now we will move on to Haiti. First on the list is Senator Gerstein.

Senator Gerstein: Thank you, Ms. Buck and Ms. Biggs, for your opening comments. I will refer specifically to Haiti. I am sure that I can say that all Canadians, regardless of partisan affiliation, can be extremely proud of the extraordinary humanitarian response that Canada made. I am sure all members of this committee would join me in applauding you and your department for the remarkable alacrity and effectiveness of your response to this disaster. Having said that, such a rapid and utterly unanticipated commitment of funds also nevertheless requires scrutiny, so I would like to ask several questions in this regard.

The Government of Canada, as I understand, has committed to match the donations of individual Canadians to the Haiti Earthquake Relief Fund between January 12 and February 12. My understanding is that Canadians donated \$128 million, which is a remarkable indication of Canadians' compassion and generosity. Are the matching funds committed by the government included in these supplementary estimates? Could you tell us how these matching funds will be allocated?

Ms. Biggs: Thank you for the question. As of right now, we are still confirming the amounts. For the middle of February, the amount that we know of so far is how much?

Diane Jacovella, Vice-President, Multilateral and Global Programs Branch, Canadian International Development Agency: We were still calculating.

Ms. Biggs: It is \$135 million.

Ms. Jacovella: Yes.

Ms. Biggs: We are still counting. We do not know the final number. It will be a significant amount of money, and it will be beyond what we actually have in front of you today.

Le sénateur Finley : Oui, ou encore les sommes qui risquent d'être radiées.

Le président : Pouvez-vous nous fournir cette information, madame Biggs? Vous avez dû toute la compiler.

M. Quinn : Permettez-moi de préciser que nous pouvons vous fournir cette information uniquement pour les programmes de l'ACDI.

Le président : Nous avons parlé au Conseil du Trésor hier. Ils vous appelleront peut-être pour vous demander cette information. Vous pouvez leur répondre que vous nous la fournirez directement. S'il faut obtenir des compléments d'information qui ne sont pas du ressort de l'ACDI, envoyez-nous ce que vous pouvez, et le Conseil du Trésor s'occupera de nous trouver le reste de l'information.

M. Quinn : D'accord.

Le président : Nous passons maintenant au dossier d'Haïti. Le sénateur Gerstein est le premier à prendre la parole.

Le sénateur Gerstein : Merci, madame Buck et madame Biggs, pour vos allocutions liminaires. Au sujet d'Haïti, je suis convaincu que tous les Canadiens, peu importe leur allégeance politique, peuvent être extrêmement fiers de l'extraordinaire opération d'assistance humanitaire réalisée par le Canada. Je suis certain que tous les membres de notre comité voudront bien se joindre à moi pour vous applaudir, vous et votre organisme, car votre intervention à la suite de cette catastrophe a été d'une rapidité et d'une efficacité remarquables. Cela dit, même lorsqu'on dépense de l'argent rapidement et de façon imprévue, il faut prendre le temps de scruter les dépenses. Donc, j'aurais plusieurs questions à vous poser à cet égard.

Si je comprends bien, le gouvernement du Canada s'est engagé à doubler la somme des dons faits par les particuliers canadiens au Fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti, entre le 12 janvier et le 12 février. D'après ce qu'on me dit, les Canadiens ont donné 128 millions de dollars, ce qui est très révélateur de leur compassion et de leur générosité. Les fonds de contrepartie que le gouvernement s'est engagé à verser sont-ils inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses? Pourriez-vous nous dire comment ces fonds de contrepartie seront alloués?

Mme Biggs : Je vous remercie pour cette question. Actuellement, nous sommes encore en train d'obtenir la confirmation des sommes. Quel était le montant recueilli à la mi-février, selon l'information dont nous disposons?

Diane Jacovella, vice-présidente, Programmes multilatéraux et mondiaux, Agence canadienne de développement international : Nous n'avons pas fini nos calculs.

Mme Biggs : Nous en sommes à 135 millions de dollars.

Mme Jacovella : Oui.

Mme Biggs : Nous n'avons pas fini de compter. Nous ne savons pas encore le total. Ce sera un montant important, qui s'ajoutera aux sommes prévues dans le budget que vous avez sous les yeux aujourd'hui.

We are asking in our Supplementary Estimates (C) today for \$90 million for purposes of our Haiti program, and this is all to be done for purposes of our current operations there. If the matching amount is \$135 million or \$150 million or more, we clearly will be programming beyond what we have here before you today, sir, so we will have to come forward in our next year.

Senator Gerstein: Are you saying that in your request today you do not have any number included for matching the generosity of Canadians?

Ms. Biggs: Yes, we actually do. We have asked for \$90.6 million. Of that money, a significant amount will go to the funds that we will be putting toward our match fund.

Senator Gerstein: How much of the \$90 million have you accommodated for matching Canadians' donations?

Ms. Biggs: In this particular amount here, we have already cash-managed about \$34.5 million of that, and we would need another \$56.1 million for the total of \$90.6 million. To go back to my opening remarks, we have already spent upwards of \$85 million on behalf of the Government of Canada and Canadians as part of the Haitian relief. None of this, though, we would account toward the matching pool of funds that the government has announced. There will be more announcements and more programming that we will be doing to live up to our commitment to match the generosity of Canadians.

Senator Gerstein: This is certainly not taking away from the great humanitarian effort that Canadians expect of us to make to Haiti, but the Supplementary Estimates (C) that we are looking at now, as I understand from what you say, do not reflect all of the expenses to date that you are anticipating spending.

Ms. Biggs: The Supplementary Estimates (C) are for the year 2009 and 2010.

Senator Gerstein: Does it include everything that you would have incurred to the end of the period March 2010?

Ms. Biggs: Yes, and then we will start the new fiscal year, and we expect to have a significantly expanded program in Haiti for early recovery, reconstruction and development efforts. The size of that and the purpose and priorities for that will be determined in the months ahead, particularly after we get through the New York conference where the Haitian government will be presenting its plan.

We are just in the early days, if I could, Mr. Chair, of the Haitian response. As you know, it will go on for many years. We will be programming next year and beyond in a much more significant level than we have been in the past.

Senator Gerstein: Thank you.

Dans notre Budget supplémentaire des dépenses (C), nous demandons 90 millions de dollars pour nos activités actuelles en Haïti. Si les fonds de contrepartie s'élèvent à 135 ou 150 millions de dollars, cet argent servira à financer d'autres programmes que ceux que vous avez sous les yeux aujourd'hui, alors nous allons devoir mettre les dépenses à notre budget de la prochaine année financière.

Le sénateur Gerstein : Êtes-vous en train de nous dire que, dans le budget que vous nous soumettez aujourd'hui, aucune somme ne sera incluse dans les fonds de contrepartie résultant de la générosité des Canadiens?

Mme Biggs : En fait, une partie de l'argent sera incluse dans les fonds de contrepartie. Nous demandons 90,6 millions de dollars. Une partie importante de cette somme sera incluse dans les fonds de contrepartie.

Le sénateur Gerstein : Sur les 90 millions de dollars, quelle partie sera incluse dans les fonds de contrepartie s'ajoutant aux dons des Canadiens?

Mme Biggs : Sur cette somme, 34,5 millions de dollars proviennent de réaffectations budgétaires. Il nous manque 56,1 millions de dollars pour faire le total de 90,6 millions. Comme je l'ai dit dans mon allocution liminaire, nous avons déjà dépensé plus de 85 millions de dollars au nom du gouvernement du Canada et des Canadiens dans le cadre des secours pour Haïti. Toutefois, cette somme ne comptera pas dans les fonds de contrepartie annoncés par le gouvernement. D'autres annonces vont être faites et d'autres programmes vont être mis en œuvre pour respecter l'engagement de doubler les dons attribuables à la générosité des Canadiens.

Le sénateur Gerstein : Sans vouloir remettre en question les grands efforts humanitaires que les Canadiens attendent de notre part, pour Haïti, le Budget supplémentaire des dépenses (C) que nous avons sous les yeux ne comprend pas toutes les sommes que vous prévoyez dépenser, n'est-ce pas?

Mme Biggs : Le Budget supplémentaire des dépenses (C) est pour l'année financière 2009-2010.

Le sénateur Gerstein : Cela comprend-il toutes les dépenses que vous aurez faites à la fin de mars 2010?

Mme Biggs : Oui, et nous commencerons par la suite une nouvelle année financière. Nous prévoyons mettre en œuvre des programmes considérablement accrus, en Haïti, pour les secours immédiats, la reconstruction et le développement. L'ampleur des efforts qui seront faits, les objectifs et les priorités seront déterminés dans les mois à venir, en particulier lorsque la conférence de New York aura eu lieu et que le gouvernement d'Haïti aura présenté son plan.

Si vous permettez, monsieur le président, je dirais que nous en sommes encore au tout début dans notre aide pour Haïti. Comme vous le savez, il se peut que l'aide se poursuive pendant de nombreuses années. Nous allons mettre sur pied, pour l'année prochaine et pour la suite, des programmes qui représenteront un degré de participation beaucoup plus important que dans le passé.

Le sénateur Gerstein : Merci.

The Chair: Thank you. Could you tell us when the matching program ended?

Ms. Biggs: The program has not ended. The period for matching funds was from January 12, which was the date of the earthquake, to February 12.

Canadian organizations had a two-week period to do their paperwork, collect their numbers and to send them in to CIDA to attest to the amounts of money that they had raised. We are in the process now of confirming that money. I think by the middle of February, we knew that that amount was already up at about \$135 million, and we would expect it to be a bit larger.

That was the period of time of accounting for how much Canadians had contributed. As you know, the response was overwhelming generosity. We will now take that amount of money and begin to program it.

The Chair: The \$135 million is what Canadians donated, and then it will have to be doubled, is that correct?

Ms. Biggs: Yes. The \$135 million is as of, I believe, February 12.

The Chair: It will not be less.

Ms. Biggs: It will definitely not be less because there was still time for them to collect their accounts and add it up.

The Chair: That is understood. Thank you.

Senator Eggleton: First, I have to say congratulations to the Prime Minister and government for their very quick and decisive move on the crisis in Haiti, and to all of the people who serve us in the various departments that responded very quickly in a very efficient and effective way.

Of course I have to single out, being a former Minister of Defence, the terrific work done by the Canadian Forces. I am quite familiar with DART. I have gone with them a couple of times previously, and they are awesome. They, together with the naval ship that went into the area and others involved in the mission, moved very quickly and efficiently. I congratulate all in that respect.

I would like to look a little forward now. DART has come out, as I understand it, in the last few days, and the naval ship of course has returned to Halifax. I would like to know what forces are there now, and what work they might be doing if they are still there now.

Also, I would like to know, in terms of perhaps CIDA, what we are doing in this interim period. Ms. Biggs, you talked about this conference coming up in New York at the end of March, and that will help to determine the long-term plan. We are over the immediate crisis emergency period, but many problems remain on

Le président : Merci. Pourriez-vous nous dire quand le programme de fonds de contrepartie a pris fin?

Mme Biggs : Le programme n'est pas terminé. La période servant à déterminer la valeur des fonds de contrepartie va du 12 janvier, date du séisme, jusqu'au 12 février.

Nous avons accordé aux organisations canadiennes une période de deux semaines pour effectuer le travail administratif, c'est-à-dire pour faire le total des dons qu'elles ont reçus et le communiquer à l'ACDI. Nous sommes en train d'obtenir des confirmations des sommes qui nous ont été communiquées. Je crois qu'à la mi-février, les calculs déjà effectués nous permettraient de dire que le montant serait de 135 millions de dollars au moins. Nous prévoyons qu'il sera un peu plus élevé.

C'est la période pendant laquelle on a comptabilisé les dons des Canadiens qui, comme vous le savez, ont été extrêmement généreux. Nous allons maintenant prendre cet argent et commencer à planifier la façon de le dépenser.

Le président : Les Canadiens ont donné 135 millions de dollars, et cette somme sera doublée, n'est-ce pas?

Mme Biggs : Oui. Ces 135 millions de dollars représentent, si je ne m'abuse, la somme que nous avons en date du 12 février.

Le président : Ce ne sera pas moins.

Mme Biggs : Ce ne sera assurément pas moins parce qu'il leur restait du temps pour faire leurs comptes et les ajustements nécessaires.

Le président : C'est compris. Merci.

Le sénateur Eggleton : Pour commencer, je tiens à féliciter le premier ministre et le gouvernement pour leur réaction très rapide et déterminante face à la crise haïtienne; mes félicitations vont aussi à tous ces gens qui nous servent dans les différents ministères et qui ont réagi très vite et de manière fort efficace.

Bien sûr, en tant qu'ancien ministre de la Défense, je dois souligner le travail fantastique accompli par les Forces canadiennes. Je connais très bien l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, l'EICC. Je l'ai accompagnée à quelques reprises par le passé, et elle est formidable. Elle s'est rendue, avec le navire de la Marine, jusque dans la zone touchée, tout comme les autres équipes de la mission, et elle est intervenue de manière très rapide et efficace. Je félicite tous ses membres pour leur travail.

J'aimerais maintenant entrer dans le vif du sujet. Si j'ai bien compris, l'EICC est partie, ces derniers jours, et le bateau de la Marine est bien sûr retourné à Halifax. Je voudrais savoir quelles forces sont restées là-bas et quelle est leur mission actuellement.

Aussi, je souhaiterais savoir, et cela concerne peut-être plus l'ACDI, ce que nous faisons pendant cette période de transition. Madame Biggs, vous avez parlé de cette conférence prévue à New York pour la fin du mois de mars et qui contribuera à fixer le plan à long terme. Nous avons dépassé l'état d'urgence qui a

the ground there. I wonder what we are doing and how we are spending money in this interim period.

Additionally, the budget and the Throne Speech started bringing in phrases about freezing the public service, et cetera. Will any of that affect the way forward for our Canadian contribution, particularly in the long-term plan that will be devised at the end of March?

The Chair: Perhaps National Defence could clarify, for the record, the Disaster Assistance Response Team, or DART?

Brigadier-General Richard Blanchette, Director General, Operations, Strategic Joint Staff, National Defence: The response team has known some real success in its deployment. It was very quickly on the ground, and, as you know, we have to take care of the most pressing issues. We are talking about water treatment. We had to use a Reverse Osmosis Water Purification Unit—it is an awful acronym — ROWPU, for treatment of the water. This was a priority, of course, and the deployment of engineers to ensure that we were able to have the water produced and delivered quite quickly. We must not underestimate the challenge when many people want that water.

In terms of engineering work, we also had to cooperate with our colleagues from CIDA to ensure that the efforts were coordinated on the ground. I must underline the fact that the work performed by the CIDA personnel was absolutely stellar there. It is easy, with our uniforms, to capture the camera lens, but when you really look at the work that is being performed on the civilian side, it was quite extraordinary. It was the same with the diplomatic mission that we had there. We had to be careful, of course. When we go to a sovereign country, we have to take into account the views of those Haitians who we are there to support.

To be more specific about how we have to be ready for more missions, to answer your question, senator, we had to reset DART quite quickly as soon as it came back. It is coming back as we speak. We have to look at the scalability of it as well because it is not always easy to have deployment of DART as a whole. In this case, we have used the expression of DART being a DART on steroids because it was a very strong DART. We ended up having a field hospital deployed that was able to take care of almost 17,000 patients. This was something that was absolutely outstanding from the perspective of the impact it had on the ground.

I could go into more detail, but I am mindful of the limited time.

Senator Eggleton: Are any Canadian Forces there at all; not necessarily DART, but any Canadian Forces? Are they out or still working there?

immédiatement suivi la crise, mais beaucoup de problèmes demeurent entiers sur le terrain. Je me demande quelle est notre action et comment nous dépensons l'argent pendant cette période de transition.

De plus, le budget et le discours du Trône ont fait état, d'emblée, d'un gel dans la fonction publique, notamment. Cela aura-t-il une incidence sur la contribution canadienne, particulièrement dans le cadre du plan à long terme qui sera élaboré fin de mars?

Le président : Peut-être que le représentant de la Défense nationale pourrait nous expliquer à tous ce que fait l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, ou EICC.

Brigadier-général Richard Blanchette, directeur général, Opérations, État-major interarmées stratégique, Défense nationale : Le déploiement de l'équipe d'intervention a été une vraie réussite. L'équipe est intervenue très rapidement sur le terrain et, comme vous le savez, elle s'est occupée des problèmes les plus urgents. Je veux parler notamment du traitement de l'eau. Nous avons dû utiliser un système de purification d'eau par osmose inverse, ou SPEOI — quel horrible acronyme —, pour le traitement de l'eau. Il s'agissait d'une priorité, bien sûr, tout comme l'était le déploiement des ingénieurs chargés de s'assurer que nous étions capables de produire et de livrer l'eau assez rapidement. Il ne faut pas sous-estimer les défis auxquels on est confronté quand beaucoup de monde réclame cette eau.

Toujours au chapitre du travail d'ingénierie, nous avons collaboré avec nos collègues de l'ACDI pour assurer la coordination des efforts sur le terrain. Je dois souligner que le travail réalisé sur place par le personnel de l'ACDI était absolument exemplaire. C'est facile pour nous, avec nos uniformes, d'être dans l'objectif des caméras, mais quand vous regardez de près le travail accompli par les civils, vous vous rendez compte à quel point il était extraordinaire. Il en a été de même pour la mission diplomatique là-bas. Nous avons dû faire attention, évidemment. Quand on entre dans un pays souverain, il faut tenir compte de l'opinion des gens, comme c'est le cas des Haïtiens que nous sommes allés aider.

Pour répondre plus précisément à votre question, monsieur le sénateur, sur la manière dont nous devons nous préparer pour de nouvelles missions, je vous dirais que nous avons dû remettre rapidement les compteurs à zéro dès notre retour. En ce moment, nous préparons un nouveau départ. Nous devons voir s'il est possible de procéder de manière échelonnée, parce qu'il n'est pas toujours facile de déployer l'EICC toute entière. Dans cette mission, nous disions que l'équipe était sous stéroïdes parce qu'elle a déployé une force incroyablement. En effet, nous avons réussi à monter un hôpital de campagne capable d'accueillir près de 17 000 patients. L'impact sur le terrain a été absolument remarquable.

Je pourrais entrer davantage dans le détail, mais je suis conscient du temps limité dont nous disposons.

Le sénateur Eggleton : Y-a-t'il des Forces canadiennes déployées là-bas, pas nécessairement l'EICC, mais d'autres forces? Sont-elles parties ou continuent-elles de travailler sur place?

Brig.-Gen. Blanchette: Yes, we still have approximately 700 soldiers there, but they are on their way out as we speak.

Senator Eggleton: Let me get to the financial questions then.

Ms. Biggs: If I can just build on what my colleague, Ms. Buck and the Brigadier-General commented on, it is just to underscore how significant the whole-of-government effort was in Haiti. This is also something that is quite exemplary. No other country can perform in this civilian-military way, and it actually does work. Our CIDA personnel were embedded with the Canadian Forces in Jacmel and Léogâne, and similarly down at the mission, so it is pretty neat.

You are quite right that there are early relief operations where we focused, along with the military, et cetera, on hospital and basic medical triage care, et cetera. We had a field hospital sent as well. Therefore, that happened in the first little while; then the reconstruction and development effort will follow. We will get the plan out of New York, and we will build in behind that and align behind that and have a significant program there.

In the middle, we have a transitional period where the issues are around shelter, first and foremost, with the rainy season coming. The focus of the international effort is around transitional shelter because people will be displaced for a long time, and to ensure they have the sanitation, water and basic services needed for a protracted transitional period. That is the focus now, and the period that we are in as we speak.

Senator Eggleton: Do you have money for that?

Ms. Biggs: That is the piece we are looking at currently with the needs on the grounds. That would probably be one of the areas that we would want to look to with the matching fund, as a very first instalment on what Canada would do as part of its matched funds.

Senator Eggleton: Will the freeze affect this?

Ms. Biggs: No. We will work with the freeze. It is a question of being efficient and effective in our operations.

Ms. Buck: We are currently delivering programming in the security sector. We have about 85 civilian police on the ground mentoring and training the Haitian National Police, correctional services officers and border officers. As I said earlier, we are strengthening and refurbishing some of the security sector infrastructure. A large amount of programming is going out the door now, from a DFAIT perspective; about \$15 million for this fiscal period, with more in next period.

The Chair: Colleagues, I must remind you that we have a second round, and another panel. If any of your questions can wait to the second panel, that is fine. That would be helpful. Please make your questions succinct.

Bgén Blanchette : Oui, il reste encore environ 700 soldats, mais ils sont sur le point de se retirer au moment où je vous parle.

Le sénateur Eggleton : J'aimerais maintenant aborder les questions financières.

Mme Biggs : Si vous me le permettez, j'aimerais abonder dans le sens de ma collègue, Mme Buck, et du brigadier-général, pour souligner toute l'importance de l'effort pangouvernemental en Haïti. Cela aussi, c'était absolument exemplaire. Aucun autre pays n'est capable de combiner ainsi travail civil et militaire, et cela fonctionne parfaitement. Notre personnel de l'ACDI était intégré aux Forces canadiennes à Jacmel et à Léogâne ainsi que dans le reste de la mission; c'est donc vraiment sensationnel.

Vous avez tout à fait raison de dire que nous nous sommes concentrés sur les opérations de secours immédiat, avec les militaires, entre autres, ainsi que sur les soins hospitaliers et le triage médical de base. Nous avons également envoyé un hôpital de campagne. C'est ce que l'on a fait dans les tout premiers temps; l'effort de reconstruction et de développement suivra. Nous verrons le plan qui sera défini à New York; nous le prendrons comme base, nous nous conformerons à ses exigences et établirons un vaste programme.

En attendant, nous traversons une période de transition pendant laquelle nous devons nous occuper des problèmes d'hébergement, d'abord et avant tout, à l'approche de la saison des pluies. L'aide internationale se concentre sur la construction de logements de transition, puisque les gens resteront déplacés pendant longtemps, ainsi que sur l'installation de services sanitaires, d'eau potable et d'autres services de base nécessaires pour traverser une période de transition prolongée. C'est là-dessus que se concentrent les efforts actuellement.

Le sénateur Eggleton : Avez-vous de l'argent pour cela?

Mme Biggs : C'est ce que nous sommes en train d'examiner, à la lumière des besoins sur le terrain. C'est probablement l'un des dossiers dont nous allons nous occuper, avec le financement de contrepartie; ce serait d'ailleurs le tout premier versement du Canada dans le cadre de son financement symétrique.

Le sénateur Eggleton : Est-ce que le gel des dépenses aura une incidence sur vos projets?

Mme Biggs : Non, mais nous allons en tenir compte. À nous d'être efficaces dans nos opérations.

Mme Buck : Nous offrons actuellement des programmes dans le domaine de la sécurité. Environ 85 policiers civils sur le terrain font du mentorat et de la formation auprès de la police nationale haïtienne, des agents de services correctionnels et des agents frontaliers. Comme je l'ai dit plus tôt, nous cherchons à renforcer et à rebâtir une partie de l'infrastructure du secteur de la sécurité. Pour le MAECI, il existe de nombreux programmes en ce sens. Cela représente environ 15 millions de dollars de dépenses pour cet exercice, et il y en aura plus encore au suivant.

Le président : Chers collègues, je dois vous rappeler que nous allons tenir un deuxième tour et recevoir d'autres témoins. Si vos questions peuvent attendre jusque là, tant mieux. Je vous demanderais aussi d'être brefs dans vos questions.

If you cannot answer the question quickly, then we do not mind you sending us — as we asked earlier of Ms. Biggs — an explanation; that would help us all. We tend to learn quickly when we see documents and things outlined.

Senator Runciman: I am very proud, as is virtually every other Canadian, of the way this country, the agencies and the NGOs responded to this crisis in Haiti. I guess we do have a special relationship with Haiti, and I think your organization has been involved for many years.

You mentioned the New York conference and that you are waiting for the Haitian plan, I believe. I recall hearing some news stories in the midst of the recovery effort about the ability or lack of ability of the government to function. They have lost their infrastructure, and their parliament buildings were severely damaged. It is, perhaps, impossible for you to answer this, but I am wondering about the ability of the government. Are your eggs all in that basket with respect to the Haitian plan?

Ms. Biggs: It is true that the Haitian government took a serious blow. They lost ministers and their families were displaced, like others. Nevertheless, they have risen to the challenge and are working in concert with the international community on the ground to try to plan the relief effort, which is of historic proportions on a day-to-day basis there. They are working with international advisers, including some that Canada has helped them with, to try to figure out how they want to plan going forward.

The next two steps are important. The first, a post-disaster needs assessment, is just coming to a conclusion. Canada had nine or ten people that were part of that, along with many other countries, and they have done an assessment of their needs. The Haitian government has done its own assessment and its own sense of the “build back better” vision that it has for Haiti. Those are coming together today to come up with a blueprint on how to do this. The Haitian government will need our support, but they are clearly in charge. That was a key principle coming out of the Montreal preparatory conference that Ms. Buck mentioned in terms of backing them and their leadership.

They have not been able to work; their ministry buildings have been destroyed. The Prime Minister has announced that we will be contributing resources. We are helping them build a temporary operations centre so that key ministers and staff can be co-located and have a functioning office or government office for 200 or 300 of their key personnel so that they can carry on. They asked Canada directly to support them in that because they knew Canada would step up and be able to do that quickly for them.

Senator Runciman: We could talk about this for hours, I suspect.

Si vous ne pouvez répondre rapidement à la question, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que vous nous envoyiez — comme nous l'avons demandé un peu plus tôt à Mme Biggs — une explication par écrit; cela nous aiderait tous. Nous apprenons plus vite lorsque nous voyons des documents et des choses mises en évidence.

Le sénateur Runciman : Je suis très fier, comme presque tous les Canadiens, de la façon dont notre pays, les agences et les ONG ont réagi à la crise haïtienne. Je suppose que nous entretenons une relation très spéciale avec Haïti, et je crois que votre organisation y travaille depuis de nombreuses années.

Vous avez parlé de la conférence de New York et du fait que vous attendiez le plan pour Haïti, je crois. Je me rappelle avoir entendu parler, lors de reportages, pendant l'effort de rétablissement, de la capacité ou de l'absence de capacité du gouvernement à fonctionner. Ce pays a perdu ses infrastructures, et les édifices du Parlement ont été sérieusement endommagés. Il vous est peut-être impossible de répondre, mais je me demandais ce qu'il en était de la capacité du gouvernement de fonctionner. Avez-vous mis tous vos œufs dans le même panier en ce qui concerne le plan pour Haïti?

Mme Biggs : C'est vrai que le gouvernement haïtien a encaissé un dur coup. Des ministres sont morts, et leurs familles ont été déplacées, comme d'autres. Néanmoins, ce gouvernement s'est empressé de relever le défi et il collabore avec la communauté internationale, sur le terrain, dans la planification de l'effort humanitaire qui, là-bas, atteint quotidiennement des proportions historiques. Des conseillers étrangers, y compris canadiens, l'ont aidé à commencer à planifier la reconstruction.

Les deux étapes subséquentes sont importantes. La première, l'évaluation des besoins après la catastrophe, se termine à peine. Une dizaine de Canadiens y ont participé, avec des évaluateurs de beaucoup d'autres pays. Le gouvernement haïtien a effectué sa propre évaluation et il a sa propre vision de la reconstruction d'un Haïti meilleur. Aujourd'hui, les évaluateurs et le gouvernement se rencontrent pour tracer la feuille de route de cette reconstruction. Le gouvernement haïtien aura besoin de notre appui, mais, de toute évidence, il est aux commandes. C'était un principe dégagé de la conférence préparatoire de Montréal, et exposé par Mme Buck en ces termes : il fallait l'appuyer tout en lui laissant la direction des affaires.

Le gouvernement est paralysé; les ministères ont été détruits. Le premier ministre a annoncé que nous fournirions des ressources. Nous aidons le gouvernement à construire un centre temporaire des opérations pour loger les principaux ministres et fonctionnaires indispensables, au nombre de 200 à 300, dans des bureaux administratifs ou fonctionnels, qui leur permettront de vaquer à leurs affaires. Le gouvernement haïtien a demandé directement au Canada de l'aider dans cette tâche, sachant que notre pays s'empresserait d'exaucer cette requête.

Le sénateur Runciman : Je pense que nous pourrions en parler pendant des heures.

We talked earlier about negotiating the Pakistani loan. We have had officials and police in Haiti for many years due to the security issue.

To launch all the news coverage again, about the land being stripped of all the trees and wiping out the opportunities for the agricultural sector to grow, obviously, this will involve a long-term financial commitment. When we get involved in these efforts, which are humanitarian in nature, is there any light at the end of the tunnel? If these efforts are prolonged over an extended period of time, we are talking about Canadian tax dollars. Is there any effort to work as we did with Pakistan, where there is an understanding of how the government will proceed to try at some point in time to be able to stand on its own?

Ms. Biggs: That is a good question. It is true that the international community has been helping this country get back on its feet after numerous problems with the UN mission. Canada has been a key partner — that is, CIDA, DFAIT and the policing sector. We have been there for a long time, and I think both the government and Canadians want us to continue to be there.

One key principle that was part of the chair's statement out of the Montreal preparatory conference was around accountability. While Canada and other international partners want to stand with and behind the Haitian government and the Haitian people in their reconstruction and development, it must be monitored carefully. They want that, too, but we will have to account for what we are doing there not only in how the dollars are spent but also in the results that we are getting. Reporting and accountability will be the key here. It is a lesson that we learned out of the tsunami in Aceh province. Steps have already been taken for a private consulting firm, such as KPMG, to provide pro bono the accountability framework for what we will do on a go-forward basis. It is looking good.

Senator Callbeck: I want to echo what other senators have said about how proud Canadians were of how we responded to the situation in Haiti, and I also want to congratulate everyone who was involved in this.

Senator Gerstein talked about the matching funds. It appears that some confusion exists here between Treasury Board and yourselves. Officials from Treasury Board were here yesterday. You are asking for about \$90.5 million, but some of the matching funds are in that. I am bringing that to your attention.

President Barack Obama asked past presidents Bill Clinton and George W. Bush to mobilize the relief and rebuilding efforts on behalf the United States and Haiti. Do you think that, in Canada, we should have a full-time champion or champions to do a similar job?

Plus tôt, nous avons parlé de la négociation du prêt au Pakistan. Nous avons envoyé à Haïti des fonctionnaires et des policiers pendant de nombreuses années, en raison du problème de sécurité.

Pour relancer tous ces reportages et pour remettre en état les terres dépouillées de tous leurs arbres, ce qui a tué tous les espoirs de croissance de l'agriculture, il faudra, c'est évident, un engagement financier à long terme. Quand nous entreprenons de tels efforts, qui sont humanitaires de nature, voit-on une lumière au bout du tunnel? Si on prolonge les efforts pendant une longue période, on parle de l'argent des contribuables canadiens. Est-ce qu'on essaie de faire comme au Pakistan, où on s'est entendu sur les modalités par lesquelles le gouvernement essaierait, à un certain moment, de se débrouiller seul?

Mme Biggs : Voilà une bonne question. C'est vrai que la communauté internationale a aidé Haïti à se remettre sur pied, après de nombreux problèmes avec la mission des Nations Unies. Le Canada — c'est-à-dire l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et les services canadiens du maintien de l'ordre — a été un partenaire important. Il est sur place depuis longtemps et je pense que le gouvernement et les Canadiens veulent que nous restions.

Un principe mentionné dans la déclaration du président de la conférence préparatoire de Montréal était le principe de responsabilisation. Le Canada et les autres partenaires internationaux veulent accompagner et appuyer le gouvernement et le peuple haïtiens dans leur effort de reconstruction et de développement, mais cet effort doit être l'objet d'une surveillance attentive. Cela correspond également à leurs désirs, mais nous devons comptabiliser non seulement nos réalisations là-bas et ce à quoi l'argent est consacré, mais, également, les résultats que nous obtenons. La communication et la responsabilisation seront les mots clés. C'est une leçon que nous avons tirée du tsunami qui a frappé la province d'Aceh. Des mesures ont déjà été prises pour qu'un consultant privé, comme KPMG, fournisse bénévolement le cadre rédactionnel de ce que nous ferons pour la reconstruction. C'est de bon augure.

Le sénateur Callbeck : Je tiens à me faire l'écho des propos que d'autres sénateurs ont tenus sur la fierté que les Canadiens tirent de notre réponse à la situation à Haïti, et je tiens également à féliciter tous ceux qui ont contribué à cette réponse.

Le sénateur Gerstein a parlé des fonds de contrepartie. La confusion semble exister sur ce point entre le Conseil du Trésor et nous-mêmes. Des fonctionnaires du Conseil du Trésor sont venus témoigner hier. Vous demandez 90,5 millions de dollars, mais je vous signale que ce montant comprend une partie des fonds de contrepartie.

Le président Barack Obama a demandé aux ex-présidents Bill Clinton et George W. Bush d'impulser l'effort humanitaire et l'effort de reconstruction au nom des États-Unis et d'Haïti. Pensez-vous que le Canada devrait se donner un ou des champions à temps plein pour effectuer un travail semblable?

Ms. Buck: Bill Clinton is the special representative of the United Nations Secretary-General who is mobilizing the international communities.

The conference in New York on March 31 is being co-hosted by the UN and the United States on behalf of all the core countries dealing with Haiti. It is a whole-of-international-community response, and that is Bill Clinton's role, to clarify that.

Within the Government of Canada, our approach has been that every part of the government has its role to play. We have achieved a degree of coordination and coherence, bringing those various parts of expertise together and maintaining Canadian visibility using that expertise. It is found in National Defence, in the Canadian International Development Agency and in our programming that we do with Public Safety Canada, the RCMP and Correctional Services Canada. It is working well. I have been working on natural disasters and wars for about 20 years now. It is working better than I have ever seen it.

Senator Callbeck: That is good news. I thought that President Barack Obama asked the past presidents Bill Clinton and George W. Bush to head that up on behalf of the United States. I know about the role that you talked about concerning former President Bill Clinton.

Senator Marshall: I would like to also offer my congratulations on your success. I wanted to ask some non-financial questions. However, since we are pressed for time, I would like to go back to the matching funds.

Concerning the \$135 million, how much did you say was included in the \$90.6 million? Did you say that it was around \$35 million?

Ms. Biggs: Of the \$90.6 million, \$56.1 million would be for the matching fund. We have not yet made any announcements or allocations for that, and \$56.1 million would be in the category of the matching fund, beyond what we currently have.

Senator Marshall: Where are you going or where do you see yourself going in the next year? Obviously, additional budgetary funding will be provided next year; some will be the matching funding. Who decides what that matching money will be used for, that is, the money budgeted in the New Year?

Ms. Biggs: The decisions on how to allocate the matched funds will be made by the Government of Canada, by Minister Oda, based upon the decisions for priorities laid out in the Haitian plan, the needs laid out in the Haitian plan and also what Canada is best prepared to respond to and who and how we are best able to then meet those needs. Those decisions will be made by the government.

Mme Buck : Bill Clinton est le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies qui mobilise les communautés internationales.

Les Nations Unies et les États-Unis sont les hôtes de la conférence de New York qui aura lieu le 31 mars, au nom de tous les pays de concentration qui s'occupent d'Haiti. C'est une réponse de l'ensemble de la communauté internationale, et le rôle de Bill Clinton est d'y mettre bon ordre.

La méthode préconisée par le gouvernement du Canada a été de confier un rôle à chaque rouage de l'État. C'est ainsi que nous sommes parvenus à un certain degré de coordination et de cohésion. Les divers rouages exercent ensemble leurs compétences, grâce auxquelles ils assurent la visibilité du Canada. Ces compétences se trouvent à la Défense nationale, à l'Agence canadienne de développement international et dans les programmes que nous exécutons de concert avec Sécurité publique Canada, la Gendarmerie royale du Canada et Service correctionnel Canada. Cela fonctionne bien. Par mon travail, je connais les catastrophes naturelles et la guerre depuis une vingtaine d'années. Je n'ai jamais vu les choses mieux fonctionner qu'aujourd'hui.

Le sénateur Callbeck : Voilà de bonnes nouvelles. Je pensais que le président Obama avait demandé à ses prédécesseurs Clinton et Bush de diriger les efforts au nom des États-Unis. Je suis au courant du rôle dont vous avez parlé au sujet de Clinton.

Le sénateur Marshall : Je voudrais vous féliciter de votre succès. J'avais des questions sur d'autres sujets que financiers. Cependant, comme le temps presse, j'aimerais revenir à la question des fonds de contrepartie.

Sur les 135 millions de dollars, combien d'argent de ces fonds était inclus dans les 90,6 millions? Avez-vous dit 35 millions?

Mme Biggs : Sur les 90,6 millions de dollars, 56,1 millions seraient dans le fonds de contrepartie. Nous n'avons pas encore fait d'annonce ou d'affectation à cet égard, et ces 56,1 millions seraient dans la catégorie fonds de contrepartie, en sus de l'argent que nous possédons déjà.

Le sénateur Marshall : Quels sont vos projets ou orientations pour l'année prochaine? Manifestement, un financement budgétaire supplémentaire sera fourni l'année prochaine; il sera en partie constitué du fonds de contrepartie. Qui décide de ce à quoi servira le fonds de contrepartie, c'est-à-dire l'argent budgété pendant le nouvel exercice?

Mme Biggs : Le gouvernement du Canada, la ministre Oda décideront de l'affectation des fonds de contrepartie, d'après les priorités décidées et les besoins exposés dans le plan d'Haïti et, aussi, en fonction de ce à quoi le Canada est le mieux préparé à répondre, des joueurs les plus capables de répondre à ces besoins et des méthodes qui feront le mieux l'affaire. Ces décisions seront prises par le gouvernement.

Senator Finley: My first question concerns the matching funds of \$135 million, which could be \$150 million and could mean a total of \$300 million. Is all of that money scheduled to go through CIDA?

Ms. Biggs: Yes.

Senator Finley: One would assume, based on what you have said, that over the next few years several billion dollars of Canadian taxpayers' money could be involved in the reconstitution of Haiti.

Particularly as many basic industries in Canada are suffering carnage, such as our forestry industry, for example, does CIDA give preference to Canadian companies and products in their utilization of these funds?

Ms. Biggs: No, we do not, sir. The Government of Canada has already untied all of its food assistance, and that it will untie its other assistance, and I believe we are at about 90 per cent. The reason for that is that the purpose of our international assistance is to help the people who need the help and who we are assisting. The best way to do that is to program in the best possible way with the most effective partners to get the best possible results. That means going with whoever is best able to do the programming. That is a statement of policy for the Government of Canada.

I can give an example in the case of food aid where Canada has already completely untied its food assistance. We have, from the UN World Food Programme, indications that the food assistance is procured just as much or more from Canadian producers even though it has been untied because Canadian producers are best able to supply it. In terms of international assistance, it is designed to be of greatest value and most effective for the needs for which it is intended, and that is a statement of government policy.

The Chair: Ms. Biggs, you referred to the international assistance crisis pool. Am I using the right terminology?

Ms. Biggs: It is International Assistance Envelope Crisis Pool.

The Chair: Is this real money sitting there for you to dip into when the ministers or cabinet says to spend that money on this crisis? Are you asking us to top that up again? Is that the process that is happening here?

Ms. Biggs: The International Assistance Envelope Crisis Pool is, if you will, a special allotment in the fiscal framework that is under a lock and key. We can only access it if a significant disaster has occurred. It was set up after the tsunami and is there for things that are completely unanticipated and of a major scale. It cannot just be for anything. It has to be accessed through cabinet and through the Prime Minister and the Minister of Finance for very exceptional purposes. For the purposes of Haiti, as you would understand, all of us have access to the Crisis Pool because of the nature of the disaster.

The Chair: Do you know how much that pool is?

Le sénateur Finley : Ma première question concerne les fonds de contrepartie de 135 millions, qui pourraient totaliser 150 millions, ce qui correspondrait à un total de 300 millions. Est-ce que tout cet argent est censé aller à l'ACDI?

Mme Biggs : Oui.

Le sénateur Finley : On pourrait supposer, d'après ce que vous avez dit, qu'au cours des quelques années qui viennent, plusieurs milliards de dollars des contribuables canadiens pourraient servir à la reconstruction d'Haïti.

Comme beaucoup d'industries canadiennes de base sont victimes d'un véritable carnage, par exemple, notre industrie forestière, l'ACDI donne-t-elle préséance aux sociétés canadiennes et à leurs produits dans l'utilisation de ces fonds?

Mme Biggs : Pas du tout. Le gouvernement du Canada a déjà délié la totalité de son aide alimentaire et il fera de même avec les autres sortes d'aide. Je crois que le taux actuel de déliement de notre aide se situe à environ 90 p. 100. L'aide internationale que nous accordons est destinée à des personnes dans le besoin. La meilleure façon de les aider consiste à mettre sur pied, du mieux qu'on peut, des programmes avec les partenaires les plus efficaces pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Il faut donc choisir les joueurs qui sont le plus capables de réaliser les programmes. C'est un principe qu'a énoncé le gouvernement du Canada.

Par exemple, le Canada a déjà complètement débarrassé son aide alimentaire de tout lien. D'après le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, elle est assurée, malgré cela, autant, sinon plus, par des producteurs canadiens, qui sont le mieux en mesure de le faire. L'aide internationale est censée avoir le plus de valeur pour ceux à qui elle est destinée et répondre le plus efficacement à leurs besoins. C'est un principe que le gouvernement a énoncé.

Le président : Madame Biggs, vous avez parlé du fonds de crise destiné à l'aide internationale. Est-ce bien son nom?

Mme Biggs : C'est le Fonds pour les crises de l'enveloppe de l'aide internationale.

Le président : S'agit-il d'argent réel qui attend d'être puisé par vous quand les ministres ou le Cabinet vous commandent de le consacrer à cette crise? Nous demandez-vous d'en remettre encore? Est-ce le processus en train de se dérouler?

Mme Biggs : Le Fonds pour les crises est en quelque sorte une affectation spéciale dans le cadre financier, qui est sous clé. Nous ne pouvons y puiser qu'en cas de catastrophe de grande ampleur. Créé après le tsunami, il est destiné aux catastrophes totalement imprévues et de grande échelle. Il ne peut pas servir à n'importe quoi. Son utilisation doit faire l'objet d'une évaluation par le Cabinet et par le premier ministre et le ministre des Finances dans des cas très exceptionnels. Dans le cas d'Haïti, vous comprendrez bien que nous avons tous accès à ce fonds, en raison de la nature de la catastrophe.

Le président : Savez-vous combien d'argent se trouve dans ce fonds?

Ms. Biggs: It is \$200 million. It goes up and down, but it is \$200 million. It is used for various crises, and we have used it for other instances as well.

The Chair: Has that provided CIDA, DND and DFAIT with money until you can come to Parliament and ask us to bring that back to being whole again; is that correct? Is that how that functions?

Ms. Buck: There is a bit of a nuance here, Mr. Chair, in that some of our costs would not come from the International Assistance Envelope, our consular costs, for instance, to cover those 45,000 calls, et cetera; some of our property infrastructure costs to basically stop the roofs in Port-au-Prince from falling down. Certain elements cannot come from the International Assistance Envelope because of its terms. Therefore, those come from the fiscal framework, and those are included in our Supplementary Estimates (C) requests.

The Chair: You used the term “money-managed” or “cash-managed.” Does that mean you are just taking a little out of whatever you might have for other programs, in the hopes of having it replenished in due course by Parliament?

Ms. Biggs: Because of the extraordinary nature of the crisis in Haiti, and also because some of our Haiti programming, as Ms. Buck said, we could no longer proceed with that because of the disaster there. We have internally re-allocated and re-profiled money so that we could have an immediate response, as I said, right out the door right away with some money.

We are cash-managing that right now because we thought Haiti was a higher purpose, and, if Supplementary Estimates (C) are approved, then we can return to the things that we have basically put on hold.

The Chair: I am not being critical of how you are doing it; I am just trying to understand it for all of the honourable senators. I will ask if there are any supplementary questions arising out of mine, but the final one is that this is all incremental. You have the 2,000 people who you sent to Haiti. It is not their basic salaries that are part of what we see in Supplementary Estimates (C) but just the additional costs, danger pay or something extra that you have to pay, such as transportation, food and so forth; am I correct on that?

Ms. Buck: Yes, senator.

Senator Dickson: I am a new senator from Halifax, Nova Scotia, and I would like to compliment the military on their quick response. My son was in the navy for 13 years. My question focuses on the reconstruction of the military resources, and I imagine many significant lessons were learned from that operation. Just briefly — and you may want to respond to this in writing — will the talked about freeze affect you in any significant way insofar as reconstruction of the military assets that were deployed in the Haiti mission?

Mme Biggs : Le fonds se situe à 200 millions de dollars. Le montant fluctue, mais c'est 200 millions. Cet argent sert à diverses crises, et nous en avons utilisé dans d'autres situations également.

Le président : L'ACDI, la Défense nationale et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont-ils utilisé cet argent jusqu'à ce que vous veniez demander au Parlement de refaire le plein; est-ce ainsi que cela fonctionne?

Mme Buck : Il faut nuancer un peu. Certains de nos coûts ne proviennent pas de l'enveloppe de l'aide internationale, nos frais consulaires, par exemple, la réception des 45 000 appels dont nous avons parlé, et cetera; certains coûts d'infrastructure de nos biens immeubles, fondamentalement pour prévenir l'écroulement de nos toits à Port-au-Prince. Certains éléments ne peuvent pas provenir de l'enveloppe de l'aide internationale, en raison des conditions rattachées à l'utilisation de cette enveloppe. En conséquence, ils proviennent du cadre financier et ils sont visés dans nos demandes figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le président : Vous avez parlé de réallocation ou de réaffectation de l'argent dont vous disposiez. Faut-il comprendre que vous prélevez seulement un peu d'argent destiné à d'autres programmes, dans l'espoir de réapprovisionner le fonds, en temps voulu, grâce au Parlement?

Mme Biggs : En raison de la nature extraordinaire de la crise en Haïti et en raison aussi de certains de nos programmes là-bas, comme Mme Buck l'a dit, nous étions dans un cul-de-sac à cause de la catastrophe. Nous avons donc, à l'interne, réaffecté l'argent de façon à pouvoir réagir sans délai, comme je l'ai dit, avec un peu d'argent.

C'est ce que nous faisons actuellement parce que, d'après nous, Haïti est prioritaire, et, si le Budget supplémentaire des dépenses (C) est approuvé, nous pourrions ensuite retourner aux projets que nous avons fondamentalement mis en attente.

Le président : Je ne veux pas critiquer vos méthodes; j'essaie simplement de les comprendre, au bénéfice de mes collègues. Je me demande si ma question en a suggéré d'autres, mais, en définitive, tout s'additionne. Vous avez envoyé 2 000 personnes en Haïti. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) ne concerne pas leurs salaires de base, mais uniquement les coûts supplémentaires, la prime de risque ou les extra que vous devez payer, par exemple le transport, la nourriture, et cetera; ai-je raison?

Mme Buck : Vous avez raison.

Le sénateur Dickson : Je suis un nouveau sénateur, de Halifax, et j'aimerais féliciter les militaires pour la rapidité de leur intervention. Mon fils a servi 13 ans dans la Marine. Ma question porte sur la reconstitution des ressources militaires, et je suppose qu'on a tiré beaucoup de leçons importantes de cette opération. Rapidement — et vous me répondrez par écrit, si vous voulez — serez-vous touchés par le gel dont on parle concernant la reconstruction des biens militaires déployés pendant la mission en Haïti?

Brigadier-General Claude Rochette, Director General, Financial Management, National Defence: In Budget 2010, we have to look at how we will maintain the forces and reconstitute the forces, so it is part of our plan to ensure that we will put in place Canada's first defence strategy, which will include the reconstitution of the forces.

The Chair: Senators, we have another panel starting shortly. If there are any other points, we will talk to steering committee, and if we have to follow up on this any further we will do so.

On behalf of the senators of the National Finance Committee, I would like to thank each of you: DFAIT, CIDA and DND. Thank you very much for being here and, more importantly, thank you very much for the good work that you and all of the people who work with you are doing for Canada and the world.

Honourable senators, this is our second panel for this evening. We are dealing fundamentally with the Supplementary Estimates (C), the final estimates for 2009-10. During our review, we noticed that a number of departments and agencies were asking for a significant amount of money. We thought we should talk a little about that to clearly understand it.

We are pleased to have with us this evening for discussion on the G8 and G20, as well as work with respect to the Olympic and Paralympic Games, from Public Safety Canada, Deputy Minister William Baker and Myles Kirvan, Associate Deputy Minister. Thank you very much for being here.

From the Royal Canadian Mounted Police, RCMP, we welcome William Sweeney, Senior Deputy Commissioner. From the Canada Border Services Agency, Stephen Rigby, President; thank you for being here. From Canadian Security Intelligence Service, we welcome Charles Bisson, Deputy Director, Operations. From the Privy Council Office, we welcome Ward Elcock, Coordinator for the 2010 Olympics and G8 Security.

I understand that Mr. Baker has some introductory remarks, and then we will go to a question and answer period, unless one of the other panellists wishes to make introductory remarks.

[*Translation*]

William Baker, Deputy Minister, Public Safety Canada: First of all, I would like to thank the Chair and the honourable senators on the committee. I was pleased to receive the invitation to appear before you today to discuss an increase in funding for the public safety portfolio as outlined in the Supplementary Estimates (C). The funds are for the planning of policing and security at the G8 and G20 summits, for pre-event policing and security operations and for policing and security for the Olympic and Paralympic Games.

Bigadier-général Claude Rochette, directeur général, Gestion financière, Défense nationale : Dans le budget de 2010, nous devons nous demander comment maintenir les forces et les reconstituer. Nous avons donc l'intention de mettre en place la première stratégie de défense du Canada, qui comprendra la reconstitution des forces.

Le président : Chers sénateurs, nous entendrons sous peu le témoignage d'un autre groupe. S'il reste d'autres sujets à traiter, nous en parlerons au comité de direction, quitte à poursuivre sur eux, s'il le faut.

Au nom des sénateurs du Comité des finances nationales, je remercie chacun de vous, qui avez représenté le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'ACDI et la Défense nationale. Merci beaucoup de vous être présentés aujourd'hui et, ce qui est plus important encore, merci beaucoup pour le bon travail que vous et tous vos collègues effectuez pour le Canada et le monde entier.

Mesdames et messieurs les sénateurs, voici le second groupe de témoins de la soirée. Nous traitons fondamentalement du Budget supplémentaire des dépenses (C), les dernières prévisions pour 2009-2010. Pendant notre examen, nous avons observé qu'un certain nombre de ministères et d'organismes demandaient beaucoup d'argent. Nous avons pensé que nous devrions en parler un peu pour comprendre de quoi il en retournait.

Pour la discussion qui, ce soir, portera sur le G8 et le G20 ainsi que sur le travail effectué aux Jeux olympiques et paralympiques, nous sommes heureux d'avoir parmi nous le sous-ministre William Baker, de Sécurité publique Canada et Myles Kirvan, son sous-ministre délégué. Merci beaucoup de votre présence.

Nous accueillons également le sous-commissaire supérieur de la Gendarmerie royale du Canada, William Sweeney, et Stephen Rigby, président de l'Agence des services frontaliers du Canada; merci de votre présence. Nous recevons, en outre, Charles Bisson, sous-directeur des opérations au Service canadien du renseignement de sécurité, et Ward Elcock, coordonnateur de la sécurité des Olympiques de 2010 et du G8 au Bureau du Conseil privé.

Si j'ai bien compris, M. Baker a une déclaration préliminaire à faire. Ensuite, nous passerons à une période de questions et de réponses, à moins qu'un autre membre du groupe ne souhaite lui aussi faire une déclaration.

[*Français*]

William Baker, sous-ministre, Sécurité publique Canada : Tout d'abord, je tiens à remercier le président et les honorables membres du comité. C'est avec plaisir que j'ai reçu l'invitation de me présenter devant vous pour discuter de l'augmentation du financement demandé par le portefeuille de la Sécurité publique dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) des fonds destinés à la planification des mesures policières et de la sécurité pour les sommets du G8 et G20, aux activités de maintien de l'ordre et de sécurité qui se dérouleront avant ces événements et aux services de police et de sécurité pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver.

[English]

Mr. Chair, you have already introduced all those who are here.

Subject to the approval of Parliament, funding requested for security preparations for the G8 and G20 summits will be put to good use to help ensure the success of these two critical events. Specifically, the requested increase in funds is \$179.4 million, of which the Public Safety Canada portfolio represented here accounts for \$164.3 million of that total amount.

For the information of the committee, of the remaining small amount, the lion's share would go to National Defence in support of these events.

These funds will be used to design, plan and coordinate security operations for the summits; provide the RCMP and its security partners with temporary accommodation facilities for the G8 summit; purchase information technology and portable communication assets; and protect the safety and security of all international protected persons attending the summits.

The Public Safety Canada portfolio had access to a reserve that had been set aside of approximately \$137 million for the Olympic and Paralympic Games this winter. We have obtained, from that reserve, \$83.6 million, and of that, of the total amount accessed, \$62.7 million went to the Public Safety Canada portfolio. Those funds went toward supporting the securing of private security contracts; the installation of a perimeter intrusion detection system; protection for international dignitaries; installation of marine barriers and provision of site security; and the deployment of Canadian Forces personnel.

Of the total increase in funds requested specifically for these two horizontal initiatives, Public Safety Canada is seeking to secure an increase of \$32.1 million — that is the department — for the G8 and G20 summits; the RCMP and the Canadian Security Intelligence Service, CSIS, are seeking an additional \$131.7 million and \$650,000 respectively. For the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, the RCMP is seeking an additional \$62 million, and the Canada Border Services Agency, CBSA, an increase of \$700,000.

I will conclude my remarks there, Mr. Chair, and we would happy to take questions from honourable senators.

Senator Eggleton: First, congratulations on the security measures at the Olympic Games. The Paralympic Games are still under way, but we have not heard of any incidents. We just heard about the person who wanted to get close to the vice-president of the United States. Other than that, everything seemed to go smoothly. That has to be a great credit to all the people involved. We do not know an awful lot about the details behind the scenes, but that is the way it should be, as long as we know it works.

I want to ask you about the one coming up, the G20 in Toronto. Is it a weekend, a Saturday and a Sunday?

[Traduction]

Monsieur le président, vous avez déjà présenté tous ceux qui sont ici.

Sous réserve de l'approbation du Parlement, les fonds demandés pour les préparatifs de sécurité en vue des sommets du G8 et du G20 seront utilisés à bon escient afin que ces deux événements marquants soient un succès. Plus précisément, l'augmentation demandée s'élève à 179,4 millions de dollars, dont 164,3 millions sont destinés au portefeuille de la Sécurité publique.

Sachez que la part du lion du résidu qui subsiste ira à la Défense nationale, à l'appui de ces deux manifestations.

Ces fonds seront utilisés comme suit : conception, planification et coordination des activités de sécurité pour les sommets; logements temporaires fournis à la GRC et à ses partenaires du domaine de la sécurité pour le sommet du G8; achat d'outils de technologie de l'information et de matériel de communication portatif; protection des personnes jouissant d'une protection internationale qui assistent aux sommets.

Le portefeuille de Sécurité publique Canada a eu accès à une réserve pour éventualités de 137 millions de dollars en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Nous avons prélevé dans cette réserve 83,6 millions, et, de ce total, 62,7 millions sont allés au portefeuille. Ces fonds ont servi à conclure des contrats avec des firmes de sécurité privées; à installer un système périmétrique de détection des intrusions; à protéger les dignitaires internationaux; à installer des clôtures maritimes et à assurer la sécurité du site; à déployer les membres des Forces canadiennes.

Dans le montant total additionnel demandé pour ces deux initiatives horizontales, la part de Sécurité publique Canada est de 32,1 millions pour les sommets du G8 et G20, tandis que les parts de la GRC et du Service canadien du renseignement de sécurité, pour les sommets, sont de 131,7 millions et de 650 000 \$, respectivement. Pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, la GRC tente d'obtenir un montant supplémentaire de 62 millions et l'Agence des services frontaliers du Canada, 700 000 \$.

C'est ici que se terminent mes remarques, monsieur le président. Je serai heureux de répondre aux questions des sénateurs.

Le sénateur Eggleton : D'abord, toutes mes félicitations pour les mesures de sécurité aux Jeux olympiques. Alors que se déroulent les Jeux paralympiques, nous n'avons pas entendu parler d'incidents fâcheux. J'ai uniquement entendu parler de la personne qui voulait s'approcher du vice-président des États-Unis. Presque tout, donc, semble avoir marché comme sur des roulettes. Cela fait honneur à toutes les personnes concernées. Nous ne savons pas grand-chose de ce qui se passe en coulisse, mais c'est bien ainsi, tant que nous savons que les choses vont bien.

Qu'en est-il du prochain sommet, le G20, à Toronto. Aura-t-il lieu la fin de semaine, un samedi et un dimanche?

Ward Elcock, Coordinator for the 2010 Olympics and G8 Security, Privy Council Office: Yes, it is, senator.

Senator Eggleton: Some of the officials of the City of Toronto were suggesting an alternative site to the downtown area. They are suggesting that Exhibition Place would be less disruptive to the operation of the city. If the venue were downtown, you would have to shut down much of the downtown area.

Is there a reason that you are at liberty to divulge as to why you could not pick the other site which might have been less disruptive?

Mr. Elcock: In the end, the choices were difficult ones, and it was a judgment call as to which would be the better site. If one had used the other site, one would still probably have had to block off a number of areas downtown because of hotel accommodation.

Senator Eggleton: Where people were staying. This makes it more compact.

Mr. Elcock: Yes. We would have had to have transit back and forth between the two sites, all of which would have made Toronto more difficult. In the end, we thought this was the better site and that it allowed better control.

Senator Eggleton: That is fair enough. Will people in the business community in the downtown area still have some access?

Mr. Elcock: There will be some challenges given that it is the business area. Having said that, it is the weekend, so there will be probably fewer people in that area. However, people who live in that area will have to have some accreditation to allow them access to their apartment, et cetera.

Many elements will have to be worked out with the local neighbourhoods and the people living in them.

Senator Eggleton: Will the policing operations, such as the RCMP, possibly the Ontario Provincial Police, OPP, and also the police for the City of Toronto be receiving money to cover their services, or does some of it need to be absorbed off the city's property tax?

Mr. Elcock: No, Public Safety Canada has a program that is usually on the basis of expenditures by the province or municipality that is hosting a prime ministerial event. There is a process for them to bring incremental costs that they have incurred as a result of holding a meeting such as the G8 and G20. We have taken some steps. Some money in Supplementary Estimates (C) allows some interim payments for certain purchases and things that have to be done up front to host the games.

Senator Eggleton: I assume there is total coordination amongst the police in the form of an advisory committee or whatever is needed to ensure it all hums together well, is there not?

William Sweeney, Senior Deputy Commissioner, Royal Canadian Mounted Police: An integrated team is in place that includes all the security partners, the policing agency, Canadian Forces and all the federal and provincial organizations that have

Ward Elcock, coordonnateur de la sécurité des Olympiques de 2010 et du G8, Bureau du Conseil privé : Oui, il a lieu la fin de semaine.

Le sénateur Eggleton : Des fonctionnaires de la Ville de Toronto ont proposé qu'il ait lieu ailleurs qu'au centre-ville. D'après eux, il dérangerait moins le fonctionnement de la ville à Exhibition Place. Au centre-ville, il faut boucler une grande partie du secteur.

Avez-vous la liberté de nous dire pourquoi on n'a pas pu choisir l'autre endroit, pour que la réunion soit moins dérangeante?

M. Elcock : Au bout du compte, le choix de l'endroit était une question d'appréciation. Si on avait choisi l'autre, il aurait probablement fallu boucler un certain nombre de secteurs dans le centre-ville, à cause des hôtels.

Le sénateur Eggleton : Où les participants seraient descendus. Cela fait moins de terrain à couvrir.

M. Elcock : Exact. Il aurait fallu se déplacer, faire la navette entre les deux endroits, ce qui aurait compliqué la tâche. En fin de compte, nous avons pensé que l'endroit choisi était meilleur et qu'il permettait un meilleur contrôle.

Le sénateur Eggleton : D'accord. Les gens d'affaires du centre-ville continueront-ils de pouvoir y aller?

M. Elcock : Il y aura des difficultés, vu que c'est un secteur commercial. Cela dit, comme c'est la fin de semaine, il y aura probablement moins d'affluence. Cependant, les habitants du quartier devront détenir des accreditations pour accéder à leurs logis, et cetera.

Il faudra régler beaucoup de détails avec les quartiers et leurs habitants.

Le sénateur Eggleton : Les services de maintien de l'ordre tels que la GRC, peut-être la Police provinciale de l'Ontario et, aussi, la police de la Ville de Toronto recevront-ils de l'argent en contrepartie de leurs services ou les frais supplémentaires doivent-ils être absorbés à même les prélèvements de l'impôt foncier?

M. Elcock : Non, Sécurité publique Canada a mis sur pied un programme qui tient habituellement compte des frais encourus par la province ou la municipalité accueillant une réunion de premiers ministres. Ils peuvent ajouter les coûts supplémentaires supportés du fait d'une réunion telle que le G8 et le G20. Nous avons pris des mesures. Une partie de l'argent du Budget supplémentaire des dépenses (C) permet certains paiements provisoires pour certains achats et matériels qu'il a fallu faire avant les jeux.

Le sénateur Eggleton : Je suppose que la coordination entre les forces policières est totale. Passe-t-elle par un comité consultatif ou la structure nécessaire pour assurer que tout marche rondement?

William Sweeney, sous-commissaire supérieur, Gendarmerie royale du Canada : On a mis en place une équipe intégrée qui comprend tous les partenaires des services de sécurité, le service de police, les Forces canadiennes et toutes les organisations fédérales

an interest in the summits. We try to be as inclusive and as integrated as possible. This is a model that has worked for us in the past. It had considerable success in the Olympic Games, and it is one that we are replicating in Toronto.

Mr. Baker: Further to Mr. Elcock's comments — he was referring to the security cost framework policy — this policy has been in place for a number of years to support local police forces, non-federal ones, that are staging events in their territory.

We have already reached agreement with the OPP, and we are close to having an agreement finalized with the Toronto Police Service under that agreement. Essentially, when looking at the supplementary estimates for Public Safety Canada, which is where that funding is located, the vast majority is for that express purpose.

Senator Eggleton: How many people do you expect are coming in? There are obviously 20 leaders, but they have big entourages, and then there is media. How many people are coming in for this two-day event?

Mr. Elcock: The numbers of the delegations are not finalized as far as I know, and that would be much more on the summit management office side rather than the security side. I have heard numbers as high as 8,000 to 10,000 for the number of people coming in. It is more than just 20 delegations. There are more delegations than that. International agencies and some other outreach nations are coming. It is a fairly large group of people. As well, media is on top of that, which could add another 4,000 to 5,000.

Senator Eggleton: Good luck.

Senator Finley: First, I would like to add to what my colleague mentioned about such a successful Olympic Games. I feel quite sure that the G8 and G20 will go well, also.

My questions are really for my own edification. The funding for policing and security at the 2010 Olympic and Paralympic Games was close to \$84 million. Is that the total cost for the entire Olympic Games, both before and during?

Mr. Elcock: No. The security budget for the Olympic and Paralympic Games was \$900 million, including \$137 million contingency. The amount in the supplementary estimates is in fact still within the \$900 million budget. However, there are some additional costs over and above what had originally been anticipated, yet still within that \$900 million.

Senator Finley: The \$900 million included the contingency, did it?

Mr. Elcock: Yes.

Senator Finley: Therefore, you actually moved into the contingency area quite significantly.

et provinciales concernées par les sommets. Nous visons la plus grande inclusion et intégration possibles. Ce modèle nous a donné de bons résultats. Il a eu énormément de succès aux Jeux olympiques, et nous le reproduisons à Toronto.

M. Baker : Pour ajouter aux observations de M. Elcock — il parlait de la politique-cadre sur les coûts de sécurité — cette politique est en place depuis un certain nombre d'années, à l'appui des forces locales de police, non fédérales, qui se préparent à des manifestations sur le territoire de leur ressort.

Nous nous sommes déjà entendus avec la PPO et nous sommes près de conclure une entente avec le service de police de Toronto en vertu du même accord. Fondamentalement, dans le Budget supplémentaire des dépenses pour Sécurité publique Canada, où se trouve ce financement, la plus grande partie concerne ce but précis.

Le sénateur Eggleton : Combien de personnes attendez-vous? Il y a évidemment 20 chefs d'État, mais ils sont accompagnés d'entourages nombreux, puis les médias. Combien de personnes nous arrivent pour ces deux journées?

M. Elcock : Pour autant que je sache, les effectifs des délégations ne sont pas définitifs, et ce paramètre intéresse davantage le bureau chargé de la gestion du sommet plutôt que les services de sécurité. J'ai entendu parler de 8 000 à 10 000 personnes. Cela correspond à bien plus que 20 délégations. Des organismes internationaux et des pays non membres seront présents. Cela représente un assez grand nombre de personnes. Ajoutez ensuite les médias, c'est-à-dire encore 4 000 à 5 000 personnes.

Le sénateur Eggleton : Je vous souhaite bonne chance.

Le sénateur Finley : J'aimerais d'abord ajouter quelque chose aux propos de mes collègues sur le sujet du succès des Jeux olympiques. Je suis convaincu que les sommets du G8 et du G20 se dérouleront bien également.

Mes questions servent véritablement à mon édification personnelle. Le financement destiné aux forces de l'ordre et de sécurité aux Jeux olympiques et paralympiques de 2010 s'est élevé à près de 84 millions de dollars. Est-ce là le coût total de tous les Jeux olympiques, c'est-à-dire avant et pendant?

M. Elcock : Non. Le budget de la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques a été de 900 millions de dollars, y compris 137 millions pour éventualités. Le montant dans le Budget supplémentaire des dépenses se trouve encore de fait dans le budget de 900 millions. Cependant, des frais supplémentaires sont venus s'ajouter à ceux qui avaient été prévus à l'origine, tout en se maintenant à l'intérieur de cette enveloppe de 900 millions.

Le sénateur Finley : Les 900 millions comprenaient les frais pour éventualités, n'est-ce pas?

M. Elcock : Oui.

Le sénateur Finley : En conséquence, vous avez puisé tout à fait amplement dans la partie prévue pour les éventualités.

Mr. Elcock: Yes, although we still do not know what the final expenditures will be because we do not have the final bills to what was actually spent in terms of some of the programs for which money has already been set aside or had been authorized. Some of the money was for overtime costs, for example.

We will not know what the final overtime costs were for some time. The Paralympic Games are not even finished at this point.

Senator Finley: I understand that. I just wanted to get a feel for the purpose of this money.

The request for the funding for the G20 and G8 includes, if I remember what Mr. Baker said, the purchase of information technology and portable communication assets. Is not this material that could be transferred from the Winter Olympic and Paralympic Games? I am asking what is so different.

Mr. Elcock: No, it cannot. The communication systems that the OPP use, for example, are not the same as the communication systems that are used in British Columbia by the RCMP and other police forces in British Columbia. We could not simply move the communication systems across the country. They have different systems; they are two separate systems, and we have to fund any additions that are required to ensure security in the separate provinces.

Senator Finley: Of the \$131 million that the RCMP is looking for, how much of it is for the purchasing of this equipment?

Mr. Elcock: I think much of the RCMP costs are down to accommodation, but Mr. Sweeney may have a better breakdown than I have.

Mr. Sweeney: I do, but I do not have specific numbers. Perhaps I can get that and return to the committee with those specific figures.

With respect to the cost drivers for the G8 and G20, most of our costs today are attributable to the people who are actually planning the event: the information technology or IT systems that are used to allow them to facilitate that planning, travel, real property and professional services.

IT is a very small component. I have a general number of about \$4.65 million related to IT, but I am not sure how that is allocated, so I should probably get more details for you on that and respond in due course.

The Chair: If you could provide it to the clerk, it will be circulated to everyone.

Senator Gerstein: NBC's Brian Williams had a wonderful testimony to Canada at the conclusion of the games. He spoke of the generosity of Canadians and sportsmanship. However, there was one line in his thank you note, if you might call it that, which particularly struck me, and I will quote for a moment. He said, "For securing this massive event without choking security, and without publicly displaying a single automatic weapon.

M. Elcock : Oui, bien que nous ne sachions pas encore quel sera le montant final des dépenses, parce que nous n'avons pas encore les factures finales des dépenses effectives dans certains programmes pour lesquels de l'argent avait déjà été mis de côté ou avait été autorisé. Une partie de l'argent était destiné, par exemple, aux coûts des heures supplémentaires.

Il faudra un certain temps pour connaître les coûts définitifs des heures supplémentaires. Actuellement, les Jeux paralympiques ne sont même pas terminés.

Le sénateur Finley : Je comprends. Je voulais simplement avoir une idée de ce à quoi servait cet argent.

La demande de financement pour les sommets du G20 et du G8 comprend, si je me rappelle les propos de M. Baker, l'achat d'outils de technologie de l'information et de matériel de communication portatif. Ce matériel ne pourrait-il pas être transféré du site des Jeux olympiques et paralympiques? Qu'est-ce qui est si différent?

M. Elcock : Non, le transfert est impossible. Les systèmes de communication qu'utilise la PPO, par exemple, diffèrent de ceux de la GRC et d'autres forces de police en Colombie-Britannique. Nous ne pouvons tout simplement pas déplacer les systèmes de communication d'une partie à l'autre du pays. Ce sont deux systèmes différents, séparés. Nous devons avoir les fonds pour tous les ajouts nécessaires à la sécurité dans les différentes provinces.

Le sénateur Finley : Sur les 131 millions de dollars que cherche à obtenir la GRC, combien vont à l'achat de cet équipement?

M. Elcock : Je pense qu'une grande partie des coûts de la GRC concernent l'hébergement, mais M. Sweeney dispose peut-être d'une meilleure ventilation des chiffres que moi.

M. Sweeney : Oui, mais je n'ai pas les chiffres précis. Permettez-moi de me renseigner pour vous les communiquer plus tard.

Pour ce qui concerne les facteurs de coûts reliés aux sommets du G8 et du G20, la plupart de nos coûts, aujourd'hui, sont attribuables à leurs planificateurs : les technologies de l'information qui leur facilitent le travail, les déplacements, l'immobilier et les services professionnels.

Les technologies de l'information représentent relativement peu. Je peux vous citer un montant général d'environ 4,65 millions de dollars, mais j'en connais mal la répartition. Je devrais probablement me renseigner et vous répondre en temps utile.

Le président : Si vous communiquez les renseignements au greffier, il les communiquera à tous les membres.

Le sénateur Gerstein : Le journaliste Brian Williams, de NBC, a livré un magnifique témoignage au Canada, à la fin des jeux. Il a souligné la générosité des Canadiens et leur esprit sportif. Dans ce témoignage de remerciements, un passage m'a particulièrement frappé, où il parle de manifestation colossale dont la sécurité n'a pas été étouffante et qui n'a fait étalage d'aucune arme automatique.

That is a marvellous testimony to what you accomplished. Could you outline how you approached this, did it in such a Canadian way and were so effective?

Mr. Elcock: The approach from the beginning was to have an Olympic Games that was about the athletes and not the security. That has been a complaint about some previous Olympic Games. That was certainly my goal as coordinator, and it was the RCMP's goal in delivering security for the event.

It is perhaps colloquial, but think of security as an onion: We need layers to have good security. The layers begin much further than the police or soldiers around a venue. They go as far out as our intelligence partners and others that provide information from around the world to border service officers providing security at the borders and to the venues themselves. There are different layers at each point through the process.

We had all the security we needed. We had many automatic weapons and the people to use them if they were to have ever been required. All of those were there and available. We relied on a risk strategy and intelligence of what we knew to be coming. We had the people, and we were ready to go if anything had happened, but, at the end of the day, it was a quiet Olympic Games. We had some problems that were all dealt with extremely well by the people on the ground.

Senator Gerstein: On behalf of all the members of the committee, I will say how proud we are of what was accomplished. We compliment you and your associates.

Mr. Sweeney: One hundred and nineteen police agencies were involved in this operation. As much as those of us involved in planning, preparations and setting the stage for all of those police officers to arrive, it really is a testimony to them as individuals. It is not one organization; it is not the Vancouver Police Department; it is not DND; it is Canadians that provide service. A great deal of gratitude has to go to all agencies across the country.

Mr. Elcock: I went to many of the venues and saw the security people present, from people all the way from Peterborough, Ontario, to a young constable outside a venue in Whistler from Thetford Mines, Quebec. I have never seen so many happy people and so many people doing a great job. They were spectacular.

Senator Marshall: I have great respect for the RCMP. I attended the opening ceremonies in Vancouver. Some of the people providing security were obviously in uniform and others were not.

C'est un témoignage éloquent sur ce que vous avez accompli. Pourriez-vous exposer brièvement votre démarche, expliquer votre manière d'agir typiquement canadienne et comment vous avez réussi à être si efficaces?

M. Elcock : Dès le début, nous avons voulu des Jeux olympiques centrés sur les athlètes et non sur la sécurité. C'était un reproche qu'on avait adressé à certains Jeux olympiques précédents. En ma qualité de coordinateur, c'était assurément mon objectif et c'était l'objectif de la GRC pour la prestation des services de sécurité durant la manifestation.

Pour utiliser une métaphore peut-être familière, je vois la sécurité comme un oignon : une sécurité efficace doit comporter un certain nombre de couches, et les couches les plus extérieures sont assez éloignées des soldats ou de la police entourant les lieux mêmes de la manifestation. Elles englobent nos partenaires qui s'occupent du renseignement et d'autres partenaires qui nous fournissent de l'information de partout dans le monde, y compris les services frontaliers qui assurent la sécurité à la frontière et les services de sécurité sur les lieux mêmes. Chacun de ces acteurs représente une couche différente.

Nous avons joui de toute la sécurité dont nous avons besoin. Nous avons beaucoup d'armes automatiques et nous disposions des agents pour les utiliser en cas de besoin. Armes et agents étaient sur place et disponibles. Nous comptions sur une stratégie d'atténuation des risques et sur l'anticipation des choses à venir. Nous avons les ressources humaines voulues et nous étions prêts à intervenir, le cas échéant, mais, en fin de compte, les Jeux ont été tranquilles. Les agents de terrain ont extrêmement bien résolu les quelques problèmes qui se sont présentés.

Le sénateur Gerstein : Au nom de tous les membres du comité, je vous fais part de notre grande fierté pour ce que vous avez accompli. Toutes nos félicitations à vous et à vos associés.

M. Sweeney : L'opération a mobilisé 119 services de police. C'est véritablement un témoignage à ces agents, individuellement, ainsi qu'à ceux d'entre nous qui ont participé à la planification, aux préparatifs et à la préparation des lieux pour accueillir tous ces agents. Le service n'est pas assuré par une organisation ni par le service de police de Vancouver ni par le ministère de la Défense nationale; il est assuré par des Canadiens. Nous devons beaucoup de reconnaissance à tous les services de partout au pays.

M. Elcock : Je suis allé en de nombreux endroits de compétitions et j'ai vu les préposés à la sécurité qui étaient là. Il y en avait de Peterborough, en Ontario, de Thetford Mines, au Québec, dans le cas d'un jeune agent à l'extérieur de Whistler, et cetera. Jamais je n'ai vu autant de personnes heureuses, autant de personnes qui faisaient un bon travail. Leur comportement était spectaculaire.

Le sénateur Marshall : J'ai beaucoup de respect pour la GRC. J'ai assisté à la cérémonie d'ouverture des jeux à Vancouver. La sécurité était assurée par des personnes en uniforme, bien sûr, et d'autres qui ne l'étaient pas.

Can you tell us anything about how you select people to provide security at the Olympic Games? Mr. Sweeney said that they came from over 100 different agencies. The quality of security goes back to the quality of people you hire.

Mr. Sweeney: A number of factors are taken into account with respect to that challenge. It is an enormous challenge when you bring people from virtually every corner of the nation to one event with one common goal — to provide security for the Olympic Games.

Some of the factors include the need for people with specialized training and assets: emergency response teams, people with CBRN training — chemical, biological, radiological and nuclear — and people who are VIP-trained. Those criteria are taken into account.

However, for those assigned to general duty security operations, it often comes down to selection at the local level. Generally speaking, it is people providing good service on a day-to-day basis who are given an opportunity to step out of their normal operating environment to participate in something that is quite remarkable. The selection comes from a number of different leaders across the country. We are, again, very grateful that they selected so well.

Senator Marshall: When you talk about the cost of providing security at the Olympic Games, would the biggest component be the salaries? Earlier in testimony, someone mentioned the cost of accommodations. Would the cost of personnel not have been the highest cost?

Mr. Elcock: The biggest drivers of cost were factors such as accommodation because many of the individuals did not come with enormous costs; the military, for example, their salaries are not an incremental part. It is not something on which we would have expended money. We would have expended additional money on some parts of the military such as Class “C” Reservists. However, having said that, salaries were not the biggest drivers. Salaries of police officers from forces other than the RCMP were drivers because they would have had to be paid, and those from outside of the province would have had to be reimbursed as well.

Factors such as accommodation were huge. To rent three accommodation vessels, otherwise known as cruise vessels, is a substantial investment. However, it is required for 5,000 to 6,000 people, unless we fill all the hotel rooms in Vancouver so that no visitors can attend.

Senator Marshall: The hotels were already filled.

Mr. Elcock: Yes, at a fairly high cost.

The Chair: I note in the Supplementary Estimates (C), a request for \$645,000 by Canada Border Services Agency. Mr. Rigby, this is not personnel; this is something else under the policing and security heading.

Stephen Rigby, President, Canada Border Services Agency: We requested that supplementary estimate to respond to the need to have portable X-ray machines on site in downtown Vancouver to

Pouvez-vous nous dire comment vous choisissez les membres des services de sécurité aux Jeux olympiques? M. Sweeney a dit qu'ils appartenaient à plus de 100 services. La qualité de la sécurité se ramène à la qualité des personnes embauchées.

M. Sweeney : On tient compte d'un certain nombre de facteurs pour résoudre le problème de l'embauche. La difficulté est énorme quand il s'agit d'embaucher des personnes qui viennent de pratiquement tous les coins du pays et de les rassembler à l'occasion d'un événement en leur faisant adopter un but commun — assurer la sécurité des Jeux olympiques.

Parmi ces facteurs, il y a le besoin d'embaucher des personnes possédant une formation et des atouts particuliers : équipes d'intervention d'urgence, personnes formées aux risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, à la sécurité des personnalités. On a tenu compte de ces critères.

Cependant, pour les opérations de sécurité générale, l'embauche se réduit souvent à une sélection à l'échelle locale. En général, on offre aux personnes qui fournissent quotidiennement un bon service l'occasion de changer d'air, de participer à une opération extraordinaire. La sélection est faite par un certain nombre de chefs de service, d'un bout à l'autre du pays. Nous leur sommes très reconnaissants, encore, d'avoir si bien choisi.

Le sénateur Marshall : Dans les coûts de la sécurité aux Jeux olympiques, le poste le plus important serait-il les salaires? Dans un témoignage précédent, quelqu'un a parlé des frais d'hébergement. Le coût du personnel n'aurait-il pas été le coût le plus élevé?

M. Elcock : Les principaux facteurs de coûts ont été, par exemple, l'hébergement, parce que, en soi, le salaire de beaucoup de ces personnes n'est pas énorme; par exemple, le salaire des militaires ne s'ajoute pas aux frais. Il ne nous aurait rien coûté de plus, si ce n'est pour certains militaires faisant partie des réservistes en classe C. Cela dit, cependant, les salaires n'ont pas été les principaux facteurs de coûts. Les salaires des agents de police de forces autres que celle de la GRC ont été un facteur, parce qu'il fallait les payer et il fallait également rembourser les agents de l'extérieur de la province.

L'hébergement a été un facteur d'une importance énorme. La location de trois navires à cette fin, des navires de croisière, a coûté cher. C'est toutefois ce qu'il faut pour 5 000 à 6 000 personnes, à moins d'emplir les hôtels de Vancouver, ce qui nous priverait de la présence des visiteurs.

Le sénateur Marshall : Les hôtels étaient déjà comblés.

M. Elcock : Oui, à un coût assez élevé.

Le président : Je note, dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), une demande de 645 000 \$ par l'Agence des services frontaliers du Canada. Monsieur Rigby, cela ne concerne pas le personnel. C'est autre chose, sous la rubrique Services de police et de sécurité.

Stephen Rigby, président, Agence des services frontaliers du Canada : Nous avons demandé ce montant supplémentaire qui correspond à la nécessité d'avoir des détecteurs portatifs à

review some of the trucks going into the downtown core. That was done in conjunction with the RCMP. We provided both the machines and operators. That \$645,000 largely went to the rental of the machines and the extra staff that we had to hire to operate them.

The Chair: I see. Maybe Mr. Elcock can help us out with Canada Post Corporation as a security issue.

Mr. Elcock: They borrowed some equipment to allow them to survey mail to look for suspicious or problematic parcels and so on. They had some specialized equipment, which required that not all costs be paid — they did not have to buy the equipment and the van — but they had to borrow it. Costs were associated with bringing it in.

The Chair: My deputy chair has indicated that many security activities happen about which we hear nothing unless something goes wrong. Therefore, we are now asking you after the fact about these activities.

Senator Dickson: My questions relate to the G8 and G20 summits. According to a recent press release, this is probably the largest ever security event in Canada. I would appreciate your comment as to whether you feel confident that adequate funds will be provided as a result of this supplementary appropriation to cover the risks anticipated. We have no doubt that the risk profile for the G8 and G20 summits is much different than the Olympic Games.

Mr. Elcock: Technically, it is perhaps not the largest security event that we have ever run. I think the 1976 Olympics Games still perhaps rank as the most significant security event.

However, it is very expensive to run G8 and G20 summits in separate cities on virtually the same weekend in the same country. It is unprecedented and will require considerable effort. I have no reason to believe at this juncture that we will not have all we require for the G8 and the G20 summits.

These costs in the Supplementary Estimates (C) are simply those for expenditures in this fiscal year and not for the subsequent fiscal year. Therefore, we will have to be back for additional monies between now and after the G8 and G20. This is not the total budget. It will be a little more expensive than the elements in Supplementary Estimates (C).

Senator Dickson: I anticipated that would be the case. In that regard, as I understand, you are now negotiating certain legal agreements with police forces and municipalities in the Toronto area. Would the contingent liabilities to the Government of Canada be significant as a result of these agreements? You could probably comment from your past experience in negotiating such agreements.

rayons X sur place, dans le centre-ville de Vancouver, pour inspecter les camions qui y allaient. Ce travail s'est fait conjointement avec la GRC. Nous avons fourni les appareils et les opérateurs. Les 645 000 \$ ont en grande partie été consacrés à la location des appareils et à l'embauche du personnel supplémentaire dont nous avions besoin pour les faire fonctionner.

Le président : Je vois. Peut-être M. Elcock pourrait-il nous aider sur une question de sécurité concernant la Société canadienne des postes.

M. Elcock : La société a emprunté de l'équipement pour lui permettre de surveiller le courrier, à la recherche de colis suspects ou problématiques, et cetera. Elle possédait de l'équipement spécialisé, pour lequel on n'avait pas à payer tous les coûts — elle n'avait pas à l'acheter ni le fourgon — mais elle devait les emprunter. Les coûts découlaient du déplacement et du transport de cet équipement jusqu'à pied d'œuvre.

Le président : Le vice-président du comité a laissé entendre que beaucoup d'interventions de sécurité ont eu lieu, dont on n'entend jamais parler à moins que quelque chose n'aille mal. Nous vous demandons donc de nous parler de ces activités, après coup.

Le sénateur Dickson : Mes questions concernent les sommets du G8 et du G20. D'après un récent communiqué de presse, ce seront probablement les événements les plus complexes sur le plan de la sécurité que le Canada ait jamais connus. J'aimerais savoir si vous êtes sûrs que les fonds accordés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses seront suffisants pour gérer les risques prévus. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que le profil de risque des sommets du G8 et du G20 est très différent de celui des Jeux olympiques.

M. Elcock : Techniquement parlant, ce n'est peut-être pas l'événement le plus complexe sur le plan de sécurité que nous ayons jamais organisé. Je pense que les Jeux olympiques de 1976 sont peut-être encore l'événement le plus marquant sur le plan de la sécurité que nous ayons jamais eu.

Il est, toutefois, très coûteux d'organiser presque simultanément les sommets du G8 et du G20 dans deux villes du même pays. C'est du jamais vu, et cela nécessitera des efforts considérables. À ce stade, je n'ai aucune raison de croire que nous n'aurons pas toutes les ressources qu'il nous faut pour les sommets du G8 et du G20.

Les coûts qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) sont ceux des dépenses prévues pour l'exercice en cours et non ceux de l'exercice suivant. Par conséquent, nous devrons revenir solliciter des fonds supplémentaires d'ici à quelque temps après les réunions du G8 et du G20. Ce n'est pas notre budget complet. L'initiative sera légèrement plus coûteuse que les éléments qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le sénateur Dickson : Je m'attendais à cela. À cet égard, je crois comprendre que vous êtes en train de négocier certains accords juridiques avec les forces policières et les municipalités de la région de Toronto. Ces accords occasionneront-ils au gouvernement du Canada un passif éventuel substantiel? Vous pourriez probablement répondre à cette question en fonction de vos expériences passées en tant que négociateur d'accords de ce genre.

Mr. Elcock: Yes, I do recall negotiating an agreement with the honourable senator at an earlier time.

The Chair: Do you want to declare your conflict now?

Mr. Elcock: It was quite a few years ago, Mr. Chair.

The Deputy Minister for Public Safety, Mr. Baker, made it clear a few minutes ago that his department is in the process of administering or completing memorandums of understanding with the province, the municipality, the OPP, the Toronto Police Service and a couple of other police forces to pay for incremental costs that they may incur as result of security for the games.

At the end of the day, that process is after the fact. The provinces, municipalities, et cetera, bring in their costs, and they are audited and then repaid. Since the G8 and G20 are expensive projects to hold and do require some fairly substantial expenditures going in, an effort will be made in this case to have a capacity for interim payments. However, generally it is an after-the-fact payment for incremental costs. That would be the normal way it would work. That process, as Mr. Baker said, is ongoing. An MOU has been negotiated with the province; one with the Toronto Police Service is ongoing and a few other smaller ones as well.

Mr. Baker: To add to that, the issue here is largely the timing. These events are taking place in June, and demands are being placed on national police as well as OPP, some of the Toronto police and others to get ready. They could not wait until the new fiscal year and the approval of the Main Estimates and so on. Naturally, they had to get started. Some of the money available under these agreements is for planning purposes, and you can imagine the planning that will have to go into this. It is a pretty elaborate undertaking.

Senator Dickson: I would like to compliment you on the successful efforts you put into the Olympic Games, and thank you for the answers.

Senator Callbeck: I, too, certainly congratulate all those involved with the security at the Olympic Games. Mr. Elcock, you mentioned that the estimated projected cost for security at the Olympic Games was \$900 million and that a contingency fund was in there of \$135 million. What is the projected estimated cost for security for the G20 and G8?

Mr. Elcock: The Olympic Games process was a much longer process, and the announcement of the estimates for the Olympic Games occurred some time ago because we had a much longer planning process. The planning process for the G8 and G20 is much tighter, and it is therefore essentially an iterative process. We have not finished the planning yet, so we do not know precisely what it will all cost. We know some things have to be expended; hence the Supplementary Estimates (C) and some interim payments for some of the provincial and municipal

M. Elcock : Oui, je me rappelle effectivement avoir négocié un accord avec l'honorable sénateur dans le passé.

Le président : Voulez-vous déclarer un conflit maintenant?

M. Elcock : Cela fait longtemps, monsieur le président.

Le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Baker, a indiqué clairement il y a quelques minutes que son ministère était en train d'administrer ou de mettre au point des protocoles d'entente avec la province, la municipalité, le Service de police de Toronto et deux ou trois autres corps de police, afin de rembourser les coûts différentiels que la sécurité des jeux pourrait leur occasionner.

En définitive, ce processus a lieu après coup. Les provinces, les municipalités, et cetera, présentent leurs coûts qui seront vérifiés, puis remboursés. Étant donné que les sommets du G8 et du G20 sont des projets coûteux à organiser et exigent des dépenses assez substantielles au préalable, nous nous efforcerons, dans ce cas-ci, d'être en mesure de leur verser des paiements provisoires. Toutefois, en règle générale, les coûts différentiels sont indemnisés par la suite. C'est ainsi que cela fonctionne habituellement. Comme M. Baker l'a mentionné, ce processus est en cours. Un PE a été négocié avec la province; la négociation d'un autre PE avec le service de police de Toronto est en cours et deux ou trois autres plus petits PE sont au même stade.

M. Baker : Qui plus est, le facteur temps est notre principal problème en ce moment. Ces événements ont lieu en juin, et l'on demande à la police nationale, la Police provinciale de l'Ontario et certains services de police de Toronto de se préparer. Ces services ne pouvaient pas attendre le prochain exercice et l'approbation du Budget principal des dépenses. Naturellement, il leur fallait amorcer leurs préparatifs. Une partie des fonds versés dans le cadre de ces accords est disponible à des fins de planification, et vous pouvez imaginer le degré de planification qui sera nécessaire pour ces événements. C'est une entreprise plutôt élaborée.

Le sénateur Dickson : J'aimerais vous féliciter de la réussite des efforts que vous avez déployés dans le cadre des Jeux olympiques, et je vous remercie de vos réponses.

Le sénateur Callbeck : Moi aussi, j'applaudis tous ceux qui ont participé à la sécurité des Jeux olympiques. Monsieur Elcock, vous avez mentionné que le coût estimatif de la sécurité aux Jeux olympiques s'élevait à 900 millions de dollars et que ce montant comprenait une réserve pour éventualités de 135 millions de dollars. Quel est le coût estimatif de la sécurité requise pour les sommets du G8 et du G20?

M. Elcock : Le processus pour assurer la sécurité des Jeux olympiques était beaucoup plus long, et nous avons été en mesure d'annoncer les coûts estimatifs de la sécurité longtemps à l'avance parce que nous avons eu beaucoup plus de temps pour la planifier. Le processus de planification pour les sommets du G8 et du G20 est beaucoup plus serré et, par conséquent, il est de nature itérative. Nous n'avons pas encore terminé la planification, alors nous ne savons pas précisément combien la sécurité coûtera au total. Nous savons que certaines sommes doivent être dépensées,

entities. I do not have an assured estimate for the G8 and G20 at this juncture as I would have had originally in the case of the Olympic Games.

Senator Runciman: In the supplementary estimates, I noticed an allocation request for \$32.1 million for the ministry itself, Public Safety Canada. It is not a boots-on-the-ground or operational service. For what are those funds utilized?

Mr. Baker: This is because of the security cross framework policy. This is the mechanism that allows the federal government to provide payments to provincial police forces in support of events such as these. The Minister of Public Safety has responsibility for that, and that resides in Public Safety Canada. You are absolutely right that we are generally not operational, but we manage that fund, and the vast majority of the supplementary request is for that very purpose.

Senator Runciman: What are the cost implications of Muskoka compared to Toronto? Was that primarily logistical or security or a combination of both? What was the rationale there?

Mr. Elcock: I am not quite sure I understand the question.

Senator Runciman: I was curious about the rationale for the decision of where to hold the summit. Was it not originally intended to go to Muskoka?

Mr. Elcock: Originally, the intention was to try to do both in Muskoka. We have to consider the sheer size of what a G20 meeting meant. Most of the major G20 meetings that have occurred so far have largely occurred in urban domains rather than in more rural domains, which has been the practice for G8 meetings in last few years. The reality was that Muskoka was too small to accommodate the numbers that we anticipate for the G20.

Senator Runciman: It was more logistical. Would concerns be linked to the size for security as well? I am curious about that. It strikes a novice such as me that in a city such as Toronto, perhaps your challenges might be even greater than they would be in a community such as Muskoka.

Mr. Elcock: A smaller community clearly has some security advantages. However, the reality is that the communities are insufficient in size and accommodation to accommodate all of the delegations, or the essential parts of them. It just simply is not doable. That was certainly one of the problems.

The Chair: I suppose for the Olympic Games, to a degree, and certainly for G8 and G20, security comes along with the leaders. Is that built into the security package that you put together, and is

ce qui explique le Budget supplémentaire des dépenses (C) et certains des paiements provisoires à verser aux instances provinciales et municipales. Contrairement à ce qui s'est passé dans le cas des Jeux olympiques, je n'ai pas encore de coûts estimatifs assurés pour les sommets du G8 et du G20.

Le sénateur Runciman : Dans le Budget supplémentaire des dépenses, j'ai remarqué une demande de crédit de l'ordre de 32,1 millions de dollars pour le ministère de la Sécurité publique, lui-même. Ce ministère ne dépêche pas de personnel sur le terrain et n'offre pas de services de sécurité, alors à quoi ces fonds serviront-ils?

M. Baker : Ces fonds sont nécessaires en raison de la politique d'encadrement en matière de sécurité. C'est le mécanisme qui permet au gouvernement fédéral de verser des paiements aux forces policières provinciales dans le cadre d'événements de ce genre. Cette responsabilité relève du ministre de la Sécurité publique, et cette fonction est assurée par Sécurité publique Canada. Toutefois, vous avez absolument raison. Habituellement, nous ne nous occupons pas des opérations, mais nous gérons ce fonds, et la majeure partie du financement supplémentaire demandé est prévue à cet effet.

Le sénateur Runciman : Quelles sont les conséquences financières de tenir le sommet à Muskoka au lieu de Toronto? La décision était-elle motivée principalement par la logistique, la sécurité, ou une combinaison des deux? Quelle était la logique derrière cette décision?

M. Elcock : Je ne suis pas certain de bien comprendre la question.

Le sénateur Runciman : J'étais curieux de savoir quelle logique avait été utilisée pour décider de l'emplacement du sommet. Le sommet n'était-il pas censé avoir lieu à Muskoka, initialement?

M. Elcock : Au début, nous avions l'intention d'organiser les deux sommets à Muskoka, mais il nous fallait tenir compte de la taille même d'une réunion du G20. Jusqu'à maintenant, la plupart des réunions majeures du G20 se sont déroulées dans des milieux urbains, contrairement aux réunions du G8 des dernières années qui ont l'habitude d'avoir lieu dans des milieux ruraux. La vérité, c'est que Muskoka est trop petite pour accueillir le nombre de personnes que nous attendons dans le cadre du G20.

Le sénateur Runciman : La décision était donc motivée davantage par la logistique. La taille d'une ville est-elle également une préoccupation sur le plan de la sécurité? Cela m'intrigue. Même un novice comme moi peut constater que les problèmes à régler pourraient être encore plus gros dans une ville comme Toronto que dans une collectivité comme celle de Muskoka.

M. Elcock : Une petite collectivité présente manifestement des avantages sur le plan de la sécurité. Mais, la vérité, c'est que les collectivités sont trop petites sur le plan de l'espace et du logement pour accueillir toutes les délégations, ou leur personnel essentiel. C'est simplement irréalisable. C'était certainement un des obstacles.

Le président : Je suppose que, dans le cas des réunions du G8 et du G20, et jusqu'à un certain point, des Jeux olympiques, les dirigeants sont accompagnés de leur propre équipe de sécurité.

that an incremental cost? Does it cost Canada to accommodate the additional security from other nations?

Mr. Sweeney: Yes. It is the RCMP's responsibility to provide personal protection to internationally protected people, so that cost is built into our submissions. The only exception, perhaps, that would be excluded from that is the Prime Minister's protective detail, which is an ongoing requirement. Certainly all the other heads of state and internationally protected people require security components, and that is built into our numbers.

The Chair: In terms of peaceful demonstrations, which there undoubtedly will be, is accommodation made for that, and are those costs worked into what we see here?

Mr. Elcock: It is fair to say, Mr. Chair, that the potential for demonstrations of one type or another is an element that one has to plan for, given the events that have occurred at G8s and G20s in the past. Clearly, that will be part of the planning and of the ultimate result. We will have the right tools in place to deal with those demonstrations should they occur.

The Chair: Would that be part of the costs of the host nation?

Mr. Elcock: Yes.

The Chair: As well, for the G8 and G20, the Public Health Agency of Canada has a claim in. We are provided by Treasury Board with a horizontal item with all the claims for G8 and G20 in the supplementary estimates. Are you able to help me with what the Public Health Agency of Canada might be doing in relation to security?

Mr. Elcock: The questions would be best addressed to the specific agencies. We can certainly provide more specifics if that would be helpful. Certainly, on an event like the Olympics, for example, the Public Health Agency provided some essential capacities in terms of scientific capacity, which were impressive. They will provide similar capacities around the G8 and G20, which will allow you, rather than sending samples to Winnipeg, to have a lab on the ground that will be able to test right there and then anything you are dealing with so that you know exactly what it is.

In addition, there is some responsibility not only for the security but also the health and safety of Internationally Protected Persons coming to Canada for the G8 and G20, so there are capacities there as well. I am not sure precisely what these specifics are for.

The Chair: Thank you. We can follow up on that.

Cet élément est-il inclus dans le plan de sécurité que vous avez préparé, ou est-ce un coût différentiel? Le Canada paie-t-il pour loger le personnel de sécurité supplémentaire des autres nations?

M. Sweeney : Oui. La GRC est chargée d'assurer la protection corporelle des personnes jouissant d'une protection internationale. Ce coût est donc compris dans nos présentations. Le seul élément qui n'en fait peut-être pas partie est l'équipe de protection du premier ministre, parce qu'il s'agit là d'un besoin permanent. Il va de soi que tous les chefs d'État et les personnes jouissant d'une protection internationale ont besoin de certaines mesures de sécurité, et nos chiffres en tiennent compte.

Le président : En ce qui concerne les manifestations pacifiques, qui ne manqueront pas d'avoir lieu, avez-vous prévu des mesures à cet effet, et les coûts que nous avons devant nous en tiennent-ils compte?

M. Elcock : Compte tenu des incidents qui ont eu lieu dans le passé dans le cadre des réunions du G8 et du G20, on peut dire à juste titre, monsieur le président, qu'il faut prévoir la possibilité d'avoir des manifestations d'un genre ou d'un autre. Évidemment, cela fera partie de notre planification, et les résultats en témoigneront. Nous aurons l'arsenal nécessaire pour gérer les démonstrations, s'il y a lieu.

Le président : Cela fait-il partie des frais que la nation hôte assume?

M. Elcock : Oui.

Le président : Qui plus est, l'Agence de la santé publique du Canada a présenté une demande de fonds ayant trait aux sommets du G8 et du G20. Le Conseil du Trésor nous a fait parvenir une liste des postes horizontaux concernant toutes les demandes de fonds liées aux sommets du G8 et du G20 qui ont été présentées dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses. Pourriez-vous m'aider à comprendre ce que l'Agence de la santé publique du Canada peut faire par rapport à la sécurité?

M. Elcock : Il vaudrait mieux interroger les organismes en question, mais nous pouvons certainement vous donner de plus amples renseignements, si cela peut vous être utile. Dans le cas des Jeux olympiques, par exemple, l'Agence de la santé publique du Canada a assuré certaines fonctions essentielles sur le plan scientifique, qui étaient franchement impressionnantes. Son personnel assumera des fonctions semblables dans le cadre des réunions du G8 et du G20. Au lieu d'avoir à envoyer des échantillons à Winnipeg, nous aurons, grâce à elle, un laboratoire sur place qui sera en mesure de tester sur le champ n'importe quelle substance rencontrée, afin que nous sachions exactement ce dont il s'agit.

En outre, nous sommes responsables non seulement de la sécurité des personnes jouissant d'une protection internationale qui sont au Canada dans le cadre des réunions du G8 et du G20, mais aussi de leur santé. Nous aurons donc également la capacité de les soigner. Je ne sais pas précisément à quoi serviront les fonds en question.

Le président : Merci. Nous pouvons faire un suivi à ce sujet.

Another area is fisheries and oceans, under the Olympics.

Mr. Elcock: Fisheries and oceans, under the Olympics, was Coast Guard, I believe.

The Chair: Almost \$3 million.

Mr. Elcock: Those costs were related to the provision of a couple of vessels that were part of the security plan on the water in Vancouver.

The Chair: They would have to be incremental costs.

Mr. Elcock: They are incremental costs, yes.

The Chair: It would not be a normal Coast Guard boat or ship that is asked to redeploy in and around the harbour?

Mr. Elcock: It would be the nature of the work that they were asked to do that would lead to incremental costs.

The Chair: Overtime?

Mr. Elcock: Yes, and fuel and so on.

Senator Marshall: I have one question: When the Olympics and the Paralympics are completed, is an assessment done after each assignment? Is there a review done of the strengths and weaknesses, or is it just that it is over and let us go on to the next one?

Mr. Elcock: We do have a lessons learned process, which has already started, to go back and look at what happened and whether it was good, bad or indifferent, and whether there are lessons we can learn from that. That process has already started and will continue for at least a few months.

The Chair: Mr. Bisson, your group is the only one that has not had anything to say. We see where you are getting \$597,000 in Supplemental Estimates (C). Is there anything you want us to talk about?

Charles Bisson, Deputy Director, Operations, Canadian Security Intelligence Service: We provide assistance in terms of threat assessment. We also have responsibility for accreditation of people who have access. This is support that we provide to the RCMP, including being part of the integrated group.

The Chair: Again, this is all incremental. This is not man hours that are applied to that that would otherwise be doing some other job.

Mr. Bisson: No. This is all incremental.

The Chair: These are additional costs that you would not normally be put to; am I understand that correctly?

Mr. Elcock: All the costs are incremental costs.

Senator Neufeld: First, as a senator from British Columbia, I would like to thank you and all the people who were there for a very successful Olympics held in Vancouver/Whistler. You did a

Le ministère des Pêches et des Océans a également demandé des fonds dans le cadre des Jeux olympiques.

M. Elcock : Pêches et Océans pendant les Jeux olympiques. C'était pour la Garde côtière, je crois.

Le président : Ils ont demandé près de 3 millions de dollars.

M. Elcock : Ces coûts ont été occasionnés par la présence de quelques navires qui faisaient partie du plan de sécurité sur l'eau de Vancouver.

Le président : Il s'agirait donc de coûts différentiels.

M. Elcock : Oui, ce sont des coûts différentiels.

Le président : Ne s'agirait-il pas plutôt d'un bateau ou d'un navire ordinaire de la Garde côtière, redéployé dans le port et ses environs à la demande du personnel de sécurité?

M. Elcock : C'est la nature du travail qu'on leur a demandé d'accomplir qui a entraîné des coûts différentiels.

Le président : Des heures supplémentaires?

M. Elcock : Oui, et du carburant, et cetera.

Le sénateur Marshall : J'aimerais vous poser la question suivante : une fois les Jeux olympiques et paralympiques terminés, procédez-vous à une évaluation après chaque affectation? Examinez-vous les forces et les faiblesses de votre plan, ou passez-vous simplement à la tâche suivante?

M. Elcock : Nous avons effectivement élaboré un processus nous permettant de tirer des enseignements de chacun de nos projets, et il a déjà été entamé. Nous examinons ce qui s'est passé, nous déterminons si le résultat était bon, mauvais ou neutre et nous décidons s'il y a des leçons à en tirer. Ce processus est déjà amorcé et se poursuivra encore pendant au moins quelques mois.

Le président : Monsieur Bisson, votre groupe est le seul à n'avoir rien dit. Nous constatons que, dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), vous demandez 597 000 \$. Y a-t-il quelque chose dont vous voudriez discuter?

Charles Bisson, sous-directeur, Opérations, Service canadien du renseignement de sécurité : Nous offrons un soutien en matière d'évaluation de la menace. Nous sommes également chargés d'homologuer les gens à qui l'on accorde l'accès. Nous apportons ce soutien à la GRC, en plus de participer au groupe intégré.

Le président : Encore une fois, tous ces coûts sont différentiels. Ce ne sont pas des heures-personnes consacrées à cette tâche qui auraient servi à exécuter un autre travail, sinon.

M. Bisson : Non. Ce sont tous des coûts différentiels.

Le président : Ce sont des frais supplémentaires que vous n'auriez pas eu à assumer normalement; vous ai-je bien compris?

M. Elcock : Ce sont tous des coûts différentiels.

Le sénateur Neufeld : Tout d'abord, en ma qualité de sénateur de la Colombie-Britannique, j'aimerais vous remercier, vous et toutes les autres personnes qui étaient sur place, d'avoir contribué

marvellous job with security. As Senator Gerstein pointed out, people talked about it all the time. It was a great Olympics. Thank you very much for that.

The cost for security at the Olympics is estimated to be \$900 million. Would the province have shared in some costs? Did they pay their own costs for security or is that inclusive in the \$900 million?

Mr. Elcock: The \$900 million is inclusive of provincial contribution.

Senator Neufeld: Can you tell me what the provincial contribution was?

Mr. Elcock: I would have to send you to the precise number, but I think it is in the ballpark of \$252 million.

Senator Neufeld: Is that done on some formula basis or just through negotiations?

Mr. Elcock: It was done as a result of negotiation between the provincial government and the federal government, some months ago.

Senator Neufeld: I do know that the estimated costs for security when the games were first applied for, and later on, were much less. Of course, some events took place around the world that had everyone saying we have to spend a bit more money on security, and therefore the costs did escalate quite a bit.

Thank you for that information. I appreciate it. Thank you for the good work you did on the planning and that your people did on the ground.

The Chair: Seeing no other questions, it is for me, on behalf of all the senators of the National Finance Committee, to thank you very much for being here — Public Safety Canada, Royal Canadian Mounted Police, Canada Border Services Agency, Canadian Security Intelligence Service and the Privy Council Office. Thank you all very much for being here and keep up the good work. I hope you will pass on to all the men and women who work for you how much we appreciate the good job they are doing for Canada.

(The committee adjourned.)

à la réussite des Jeux olympiques tenus à Vancouver et à Whistler. Vous avez fait un merveilleux travail sur le plan de la sécurité. Comme le sénateur Gerstein l'a signalé, les gens ne cessent d'en parler. Les Jeux olympiques ont été formidables, et je vous en remercie énormément.

On estime que le coût de la sécurité aux Jeux olympiques s'élève à 900 millions de dollars. La province a-t-elle assumé certains de ces frais? A-t-elle payé ses propres frais de sécurité ou sont-ils compris dans les 900 millions de dollars?

M. Elcock : Les 900 millions de dollars comprennent la contribution provinciale.

Le sénateur Neufeld : Pouvez-vous me dire quelle était la contribution provinciale?

M. Elcock : Il faudrait que je vous fasse parvenir le montant exact, mais je crois que la contribution était de l'ordre de 252 millions de dollars.

Le sénateur Neufeld : Avez-vous utilisé une formule pour arriver à ce chiffre, ou est-il le fruit de négociations?

M. Elcock : Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral l'ont négocié, il y a de cela plusieurs mois.

Le sénateur Neufeld : Je sais que les coûts estimatifs de la sécurité étaient beaucoup moins élevés lorsque nous avons posé notre candidature pour les jeux, et par la suite. Bien sûr, en raison de certains événements ayant eu lieu partout dans le monde, les gens ont commencé à dire qu'il nous fallait consacrer un peu plus d'argent à la sécurité et, par conséquent, les coûts ont grimpé considérablement.

Je vous remercie des renseignements que vous nous avez communiqués. Je vous en suis reconnaissant. Je vous remercie également de votre excellent travail de planification et des efforts que votre personnel a déployés sur le terrain.

Le président : Étant donné qu'il n'y a aucune autre question, il m'incombe, au nom de tous les sénateurs du Comité des finances nationales, de vous remercier infiniment de votre présence, chers représentants de Sécurité publique Canada, de la Gendarmerie royale du Canada, de l'Agence des services frontaliers du Canada, du Service canadien du renseignement de sécurité et du Bureau du Conseil privé. Merci beaucoup d'être venus et continuez votre bon travail. J'espère que vous direz à tous les hommes et femmes qui travaillent pour vous combien nous apprécions l'excellent travail qu'ils accomplissent pour le Canada.

(La séance est levée.)

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Kerry Buck, Assistant Deputy Minister, Programs and Departmental Security.

Public Safety Canada:

William Baker, Deputy Minister;

Myles Kirvan, Associate Deputy Minister.

Royal Canadian Mounted Police:

William Sweeney, Senior Deputy Commissioner.

Canada Border Services Agency:

Stephen Rigby, President.

Canadian Security Intelligence Service:

Charles Bisson, Deputy Director, Operations.

Privy Council Office:

Ward Elcock, Coordinator for the 2010 Olympics and G8 Security.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Kerry Buck, sous-ministre adjointe, Programmes et Sécurité ministérielle.

Sécurité publique Canada :

William Baker, sous-ministre;

Myles Kirvan, sous-ministre délégué.

Gendarmerie royale du Canada :

William Sweeney, sous-commissaire supérieur.

Agence des services frontaliers du Canada :

Stephen Rigby, président.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Charles Bisson, sous-directeur, Opérations.

Bureau du Conseil privé :

Ward Elcock, coordonnateur de la sécurité des Olympiques de 2010 et du G8.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, March 16, 2010

Treasury Board of Canada Secretariat:

Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;
Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and
Estimates Division.

Wednesday, March 17, 2010

Canadian International Development Agency:

Margaret Biggs, President;
Diane Jacovella, Vice-President, Multilateral and Global Programs
Branch;
Jim Quinn, Chief Financial Officer.

National Defence:

Brigadier-General Richard Blanchette, Director General, Operations,
Strategic Joint Staff;
Brigadier-General Claude Rochette, Director General, Financial
Management.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mardi 16 mars 2010

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;
Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions
de dépenses.

Le mercredi 17 mars 2010

Agence canadienne de développement international :

Margaret Biggs, présidente;
Diane Jacovella, vice-présidente, Programmes multilatéraux et
mondiaux;
Jim Quinn, dirigeant principal des finances.

Défense nationale :

Brigadier-général Richard Blanchette, directeur général, Opérations,
État-major interarmées stratégique;
Brigadier-général Claude Rochette, directeur général, Gestion
financière.

(Suite à la page précédente)